

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Réclame

POR TES

ceff
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

OU VERTES

VENREDI 18.11
15h30-21h
Domaines **INDUSTRIE**
et **SANTÉ-SOCIAL**
Saint-Imier

SAMEDI 19.11
9h-13h
Domaine **COMMERCE**
Tramelan
Présentation de professions
du domaine **ARTISANAT**

 www.ceff.ch

DE COURTELARY À LA FERRIÈRE

Félicitations aux nouveaux citoyens

Les promotions civiques sont organisées chaque année par l'une des communes, le 4 novembre dernier c'est à Sonvilier qu'une fête mémorable a eu lieu, *suite en page 13*



«De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA»

Cet ouvrage richement illustré retrace l'historique des travaux d'assainissement de la Clientis Arena. Il est en vente dans les agences de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary. L'intégralité du produit de la vente sera versée au Centre Educatif et Pédagogique Courtelary (CEPC).

 **Clientis**
Caisse d'Épargne Courtelary

cec.clientis.ch

Prix de vente
CHF 50.-

SOMMAIRE

Du jamais vu en Suisse

L'échelle à poissons de Cortébert

7

Les trois candidats à la mairie

... devant le Parlement des Jeunes

14

Un tour dans les salles obscures

Les films à l'affiche dans la région

19

A Cormoret, on économise

Fin du cahier d'informations sur papier

10

La recette de Joëlle Gabbarini

Délicieuse tarte salée à la courge

19

Fête de la glace à Saint-Imier

Magnifique succès pour l'édition 2022

23

Immobilier

À LOUER
CORGÉMONT

Grand-Rue 43
Garage neuf
(posé 2022) avec électricité.
Loyer 110 francs par mois
Contact **079 316 90 74**

À LOUER
SAINT-IMIER

Rue Francillon 27
Appart. 4 pièces
au 2^e étage. Salon, 3 chambres,
salle de douche, galetas et cave.
Loyer 770 fr. + charges 200 fr.
Libre de suite ou à convenir
076 205 47 67 Mäder Théodore

bechtel-imprimerie.ch

La scierie de Sonceboz-Sombeval
vous invite à son
Marché de l'avent
Samedi 12 novembre de 15h à 20h
Découvertes régionales, mode, décorations,
friandises, etc. Vin chaud. Soupe de
potimarron/châtaignes, saucisses.

En vente
à l'imprimerie
BAUX À LOYER



Gerber
Pompes funèbres Bestattungen
Bienne et environs Biél und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biél-Bienne 032 365 50 15
info@pfergerber.ch www.pfergerber.ch



Mus'En'Si Musique Ensemble Saint-Imier
Jeunesse
EN CONCERT
Dimanche 13 novembre 2022
Salle de spectacles de Cormoret
16h30
Entrée libre, collecte recommandée



Portes Ouvertes
Salle d'escalade de Courtelary



Collation
Matériel en prêt
Ouvert à tous
Samedi 12 Novembre
13h30 à 17h00
Section Chasseral
Club Alpin Suisse CAS
Eclair Alpin Suisse
Nationaler Alpen-Club
Club Alpin Suisse
<https://cas-chasseral.ch/activites/#murescalade>



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR
Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine
Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan
LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

les Cadeaux fleuris
Grand-Rue 56
2608 Courtelary

Exposition
Tout en douceur

Vendredi 18-11-22
8h00 - 20h00
Samedi 19-11-22
8h00 - 18h00
Dimanche 20-11-22
10h00 - 16h00



LISTE 4 
Candidats UDC



«Pour une politique plus jeune»
«A l'écoute des gens du village»
Pierre Sommer & Naiké Vuilleumier-Rotzer
Au conseil municipal Tramelan
Voir communiqué en page Tramelan

Favorisez nos annonceurs

Ne pas manquer:
11 nov., 18h30
Petite sérénade,
Fanfare de Büren



Paroisse évangélique de Rondchâtel

MARCHÉ ARTISANAL de Noël 2022

CENTRE COMMUNAL PÉRY
Samedi 26 novembre de 14h à 20h
Dimanche 27 novembre de 10h à 17h,
apéro offert dès 11h

30 exposants
Cafétéria, petite restauration
Samedi soir: gâteaux au fromage
Dimanche: vol-au-vent
Bienvenue à toutes et tous!

Vente aux enchères publiques d'un immeuble
(unique séance d'enchères)
Maison locative, atelier, annexes
Mardi 13 décembre 2022 à 14h à la Salle de conférence de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit:
Ban de Villeret— Feuillet no 140, Habitation, 92 m², surface totale 95 m² (sur plusieurs immeubles), Rue de la Gare 13, 2613 Villeret; Atelier, 55 m², Rue de la Gare 13a, 2613 Villeret; Buanderie, 12 m², Rue de la Gare 13b, 2613 Villeret; Poulailier, 7m², Rue de la Gare 13c, 2613 Villeret; Remise, 50 m², Rue de la Gare 13d, 2613 Villeret; Garage, surface totale 24 m² (souterrain, Objet individuel), Rue de la Gare 13e, 2613 Villeret; Autre surface à revêtement dur, 115 m²; Jardin, 707 m²; Surface totale: 1038 m².
Valeur officielle de l'immeuble: Fr. 266 800.-
Valeur vénale de l'immeuble: Fr. 170 000.- (estimation de l'expert du 26.8.2022)
L'immeuble sera vendu après **trois criées, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur**, toutefois le principe de l'offre suffisante selon l'art. 126 LP devra être respecté.
Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, immédiatement un acompte de Fr. 45 000.-. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse, soit par virement à l'avance à l'Office soussigné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. **En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.**
La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou peut être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au numéro suivant: 031 635 39 52 (Mme Péteut).
Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le **mardi 22 novembre 2022 à 14h, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).
Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Service des ventes
Nathalie Russo, collaboratrice spécialisée

11 novembre – 24 décembre 2022

Marché de Noël



Week-end d'ouverture avec festivités: 11-13 novembre 2022
Ve, 11.11.2022: 17.00-20.00 h
Sa, 12.11.2022: 8.00-17.00 h
Di, 13.11.2022: 10.00-16.00 h

Marché de Noël jusqu'au 24.12.
Lundi à Vendredi: 8.00-12.00 h
13.30-18.30 h
Samedi: 8.00-16.00 h

www.lehmann-baumschulen.ch
3294 Büren an der Aare

LEHMANN
conseil. choix. qualité.

Ski-club Courtelary

Soupe aux pois

Samedi 26 novembre dès 11h30
Sur place ou à emporter, apéritif dès 11h!

Espace Nicolas Béguelin de Courtelary

Devant la boucherie Vuittel à Cormoret

Amenez votre contenant!
Nous nous chargeons du contenu!



COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Informations hivernales

L'été indien a tiré sa révérence, nous profitons pour vous remémorer quelques règles élémentaires à respecter durant l'hiver.

Il est strictement interdit de parquer des véhicules pouvant gêner le déblaiement de la neige et le ramassage des ordures sur la voie publique (routes, places).

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucuns frais de réparation d'un véhicule endommagé.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires qu'il est également interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Par mesure de sécurité, les vitres des voitures doivent être parfaitement dégivrées et l'équipement d'hiver est de rigueur.

Nous demandons également à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement posé le long des routes.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède ! | cm

Assemblée municipale reportée

L'assemblée municipale, dite du budget, prévue le 24 novembre est reportée au jeudi 15 décembre car plusieurs membres de l'exécutif sont déjà retenus par d'autres obligations à cette date-là. Le nouvel ordre

du jour de cette assemblée est publié dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* de ce jour.

Merci de prendre bonne note de ce changement et de votre compréhension. | cm

LES RÉCRÉS DU JEUDI VAUFFELIN

Projection de photos



Après deux années de repos forcé, Covid et mesures sanitaires obligent, Les Récrés du jeudi annoncent une reprise de leurs activités.

La participation aux rencontres ayant lieu chaque premier jeudi et chaque troisième jeudi de 14h à 16h étant plutôt restreinte, nous réfléchissons au maintien de celles-ci à cet horaire.

Nous allons débuter par une Récré spéciale et nous vous invitons à nous rejoindre dans l'ancienne école à Vauffelin

jeudi 17 novembre à 19h30, nous aurons le plaisir de recevoir Louis Voiblet de Vauffelin, qui le temps d'une soirée nous fera voyager en images à travers le Vietnam et le Cambodge. Il nous fera partager son expérience et ses impressions de son séjour dans ces contrées. Un beau moment de dépaysement.

A l'issue de la projection le verre de l'amitié sera offert, entrée libre, soyez les bienvenus ! | vg

Jeudi 17 novembre à 19h30

Réclame



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS

LA RÉSIDENCE LES ROCHES, UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL DE 49 LITS SITUÉ À ORVIN, MET AU CONCOURS, POUR AOÛT 2023, LES PLACES D'APPRENTISSAGE SUIVANTES :

- Un-e assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), 3 ans
- Un-e aide en soins et accompagnement (ASA), 2 ans
- Un-e agent-e d'exploitation CFC, 3 ans

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.residence-les-roches.ch

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

ORVIN

Un nouveau président pour l'Harmonie et l'EMJO



De gauche à droite : Benjamin Mottet, Gabriel Allisson, Sacha Boder, Johnny Vicenzi, photo: dx

Réunis lundi soir en assemblée extraordinaire, les membres de la Fanfare Harmonie d'Orvin et de son ensemble de jeunes EJMO ont nommé à la présidence de ces deux groupes musicaux Sacha Boder.

Sacha Boder, issu de la formation des jeunes musiciens et âgé de 21 ans, exerçait déjà la fonction ad intérim et s'est

mis à disposition de la société pour en prendre la direction administrative. Il sera secondé au comité par Johnny Vicenzi, directeur.

Suite à la démission de la caissière Danièle Villard, l'assemblée a désigné par acclamations Gabriel Allisson pour occuper ce poste. Benjamin Mottet vient compléter l'équipe en reprenant

le poste de responsable de la cantine.

Patrik Devaux, président de l'Amicale, a remercié sincèrement cette jeune équipe bien décidée à faire avancer la Fanfare Harmonie et ses jeunes musiciens. Il a également annoncé la mise sur pied d'un comité d'organisation pour les célébrations des 140 ans de l'Harmonie et du

centenaire de la cantine Sous-les-Roches en 2023.

Pour conclure, le nouveau président Sacha Boder a donné rendez-vous pour le concert annuel Harmonie-EJMO, le dimanche 27 novembre prochain à la Halle de gymnastique d'Orvin.

La soirée s'est ponctuée par le verre de l'amitié. | fho

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Les commissions à l'honneur

Les commissions municipales

- 3^e âge: Stéphane Chopard, président; membres: Agnès Aufranc, Nicole Léchaire, Anne Liechti et Mireille Villard;
- finances: Stéphane Chopard, président; membres: Daniel Boder, René Léchet, Jacques Mathez et Christophe Widmer;
- embellissement: Arthur Balz, président; membres: Yves Donzel, Jacques Girardin, Françoise Nikles et Chantal Thommen;
- jeunesse: Arthur Balz et Patrik Devaux, co-présidents; membres: Nicolas Aufranc, Sébastien Léchet, Benjamin Mottet, Cléo Schnyder, Quentin Schwab et Justin Villard;
- constructions et bâtiments communaux: Sylvain Grosjean, président; membres: Werner Kocher, Denis Léchaire, Jean-Philippe Léchet et Bayron Liechti;



- eaux: Stéphane Beney, président; membres: Bernard Aufranc, Jean-Pierre Follonier, André Léchet-Fuchs, Patrice Mottet, Ludovic Aufranc et Patrick Sifkovits;
- travaux publics et agriculture: Julien Tièche et Arthur Balz, co-présidents; membres: Jean-Marc Auroi, Rémy Boder, Bernard Léchet, Eric Léchet et Dominique Liechti. | cm

Informations hivernales

Le Conseil municipal appelle à la bonne volonté de tous les automobilistes de la commune.

Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique. En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera pas les frais de réparation du véhicule endommagé. Nous rappelons aux propriétaires ou locataires qu'il est également interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique. Les jalons pour l'hiver, le long des routes et chemins de la commune, sont posés à titre de prévention des accidents.

Le Conseil municipal prie la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement. Merci de prendre note de ce qui précède et nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Démission au Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance avec regrets de la démission, pour le 31 décembre, de leur jeune collègue Arthur Balz, actuellement en charge de l'Urbanisme, culture et loisirs et tourisme.

M. Balz a demandé à être libéré de ses fonctions pour des motifs professionnels honorables. Le Conseil

municipal le remercie très chaleureusement pour le dynamisme qu'il a apporté en son sein, et pour son engagement intense pour la collectivité. Selon le nouveau Règlement d'organisation (RO), une élection complémentaire sera mise sur pied en janvier/février 2023 (Assemblée municipale) avec dépôt de liste au préalable. | cm

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Relevé des compteurs d'eau

Comme toutes les années à cette même période, notre fontainier, M. Wiedmer, passera pour relever les compteurs d'eau. Pour les personnes qui seront absentes lors de son passage, nous

demandons de bien vouloir collaborer en remplissant le formulaire de relevé qui sera déposé dans votre boîte à lettres et de le retourner directement à l'administration municipale. | cm

Emplois

COMMUNE DE TRAMELAN

Afin de garantir un approvisionnement sûr et fiable en énergie électrique, la Municipalité de Tramelan est à la recherche, pour ses Services techniques, d'un **électricien de réseau (degré d'occupation 100 %)**

Pour plus d'informations, www.tramelan.ch

Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

Jeune babysitter
diplômée de la Croix-Rouge

garde vos enfants
à Sonceboz et environs

076 296 79 91
atteignable en soirée

BABYSITTING

Des oiseaux comme tout le monde
Spectacle en chansons

Tram' LA SOL

Samedi 19 novembre à 20h00 dimanche 20 novembre à 17h00

TRAMELAN Auditorium du CIP.

Les contraintes liées à la production sont multiples et entraînent un développement de facteurs de risque dans les champs paysans. Ces contraintes sont pas commodes à gérer. Elles sont pas commodes à gérer. Elles sont pas commodes à gérer.

ANNONCE IMPORTANTE.
Contre la faim. Nous faisons tous partie de la solution.

SWISSAID

Elections du conseil général Tramelan

UDC
Pour une Suisse forte

QUALITÉ SUISSE

Tourné vers l'avenir !
Votez **LISTE 4**

 Richard Julliard 1993 Chauffeur pl.	 Quentin Landry 1992 Pilot de locomotives	 Pierre Von Allmen 1970 Chauffeur pl.	 Pierre Sommer 1948 Agriculteur		
 Naïké Vuilleumier-Rotzer 1991 Opératrice en horlogerie	 Monika Sommar 1974 Payenne EF	 Jean-Charles Julliard 1976 Entrepreneur	 Georges Julliard 1963 Monteur	 Deborah Killy 1987 Employée de commerce	 Cyrille Müller 1979 Polytechnicien

Voir communiqué en page Tramelan

ARC Alternative régionale & communale Saint-Imier

AVENIR SOLIDAIRE & VISION DYNAMIQUE: NOS CANDIDATES ET NOS CANDIDATS

Jazzdance

Portes ouvertes
20-27 novembre 2022

venez découvrir et essayer nos cours gratuitement !
active sundays compris

NOUVEAUTÉS
rythme & danse (parent-enfant)
yoga kids • hip hop kids
modern debutants
salsa

INFOS COMPLÉMENTAIRES SUR LE SITE

Rue des Collèges 1 • 2606 Corgémont • 079 392 46 25
contact@jazzdancecorgemont.ch • jazzdancecorgemont.ch

Magnifique palette de prix, venez tenter votre chance!

SUPER MATCH AU LOTO

SALLE COMMUNALE CHEVAL BLANC
LAMBOING

Samedi 12 novembre 2022 à 20h

1 abonnement fr. 15.- / 3 pour fr. 40.-
Abonnement enfant fr. 10.- la carte
20 passes + Royale hors abonnement

Se recommande
société de musique l'Espérance Lamboing

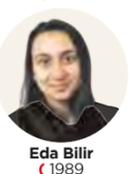
Paroisse réformée Tramelan

Samedi 12 novembre 2022
de 9h à 14h30

VENTE EN FAVEUR du Mexique et Cuba
«Projet du DM»

au nouveau Centre paroissial
(situé derrière l'église)

SOUPE À LA COURGE – CANAPÉS – PAINS-TRESSÉS
– PÂTISSERIES – DÉCOS



« Faire bonne impression, c'est notre métier »

- communication
- corporate identity
- création
- mise en page
- impression
- cartonnage
- reliure

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch

imprimerie bechtel sa

PÉRY-LA HEUTTE

Inscriptions ouvertes pour le Noël des aînés

Dimanche 11 décembre au centre communal

Le Noël des Aînés est ouvert à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, toutes confessions confondues et se tiendra au centre communal le 11 décembre prochain.

Pour une question d'organisation, il est temps de s'inscrire.

Le programme est le suivant: apéritif à 11h30 suivi dès 12h15 du repas. Puis, à 13h30 ce sera au tour des messages des autorités municipales et paroissiales. Le Jodler club donnera un petit concert à 14h, puis le dessert sera servi aux participants à partir de 14h30. S'ensuivra encore une petite aubade du

Jodler club autour d'un café. La journée se terminera à 16h et les responsables espèrent que vous rapporterez tous de bons souvenirs de cette journée à la maison.

Inscription obligatoire

Marie-Jeanne Jufer attend vos inscriptions jusqu'au 30 novembre, dernier délai au 079 454 49 94. Bienvenue à tous. |nl

COMMISSION DU 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Le projet avance bien

Suite à la séance d'information de la semaine passée sur la création d'une association pour et avec les personnes du troisième âge de nos villages, nous vous convions à la réunion de mardi 15 novembre à 19h à l'école de La Heutte pour former un groupe de travail, qui préparera la suite des travaux pour l'association. Nous nous réjouissons de vous retrouver à la salle

de gymnastique de l'école de La Heutte au chemin du Collège 37, pour préparer la suite des travaux et partager le verre de l'amitié. Chaque citoyen et citoyenne est le bienvenu.

Pour toute question ou renseignement supplémentaires, veuillez contacter notre présidente Martina Allenberg au 032 377 30 53 ou 079 371 44 18. |ma

ORVIN

Renouveau pour les aînés



Pierre-Yves Aeschlimann (à gauche) instigateur de ces rencontres, à l'aise également devant le four à raclette, photo: jcl

La semaine dernière, les aînés d'Orvin avaient rendez-vous à la salle de la Cure pour renouer des liens d'amitié comme par le passé, la pandémie en avait stoppé l'organisation. En collaboration avec la Paroisse réformée de Rondchâtel représentée par la pasteur Valérie Gafa nouvellement installée au Grain de Sel d'Or-

vin, Pierre-Yves Aeschlimann saluait la bonne trentaine de résidents ayant répondu présents pour ces retrouvailles et pour savourer à cette occasion une délicieuse raclette.

Lors de sa prise de parole pour remercier les participants, Pierre-Yves regrettrait le manque d'organisation de ce genre de rencontres pour

les aînés dans le passé, mais le changement est en route et dorénavant quatre fois par année de telles rencontres seront organisées avec comme but une participation en constante augmentation. La prochaine rencontre des aînés aura lieu le 14 décembre pour fêter Noël. Qu'on se le dise. |jcl

ORVIN

Ouverture de la saison de Carnaval

Ce vendredi 11 du 11 à 19h11 sur la place du village d'Orvin, la Tschuni-Clique va ouvrir officiellement la saison 22/23 de Carnaval. Cela se passera dès 18h30 avec grillades, boissons et musique. Les citoyens d'Orvin et d'ailleurs sont invités à venir assister à l'ouverture des festivités carnavalesques autour des bûches suédoises qui réchaufferont l'atmosphère aux sons de quelques morceaux de musique. |jcl

ORVIN

Une première édition du marché artisanal

Le premier marché artisanal organisé par la Commission d'embellissement aura lieu les 12 et 13 novembre à la halle de gymnastique d'Orvin en présence d'une vingtaine d'exposants de tous horizons.

On y trouvera des coups de pinceau, des mailles, des points à la main et à la machine, du rêve, des petits riens, des créations colorées, des cadeaux merveilleux, des

senteurs magiques, des petits bonheurs, des tableaux fleuris et tout cela autour d'un thé, d'un café.

Un atelier de grimage réjouira les enfants de 7 à 77 ans. |jcl

16 communes

1 JOURNAL

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



La vie du village vous intéresse ? L'Assea vous concerne !



La future Assea, qui portera dès cet hiver la vie culturelle et l'embellissement de notre commune, sera largement ouverte aux intéressés/es

L'actuelle Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval, la Ceass, va disparaître à la fin de cette année. Mais qu'on ne s'inquiète surtout pas, sa dissolution lui permettra de mieux renaître, sous une autre forme plus adaptée à ses activités!

Décision a en effet été prise tout récemment, par le Conseil municipal, de fonder une association locale à but non lucratif, à laquelle seront confiées les tâches jusqu'ici assumées par

la Ceass. Ce nouvel organe, qui sera donc indépendant de l'Exécutif, s'intitulera Assea, l'acronyme d'Association Sonceboz-Sombeval embellissement et animation.

Invité/es le 15 décembre

L'assemblée constitutive de l'Assea a été fixée au jeudi 15 décembre prochain, à 19h à la halle de gymnastique. Y sont d'ores et déjà chaleureusement conviées toutes les personnes domiciliées à

Sonceboz-Sombeval et qui s'intéressent à l'animation et à l'embellissement de notre commune.

Réservez donc la soirée du 15 décembre, une date et un rendez-vous que la Municipalité vous rappellera, au demeurant, par le biais d'un papillon prochainement distribué en tous ménages.

Des idées ?

Ainsi qu'on peut le constater dans l'encadré ci-contre, le

Au menu

L'ordre du jour de l'assemblée constitutive de l'Assea :

1. Approbation des statuts
2. Election d'un/e président/e
3. Election d'un/e vice-président/e
4. Election du comité
5. Election de l'organe de révision
6. Approbation du budget 2023
7. Fixation du montant des cotisations
8. Programme des manifestations 2023
9. Adhésion / Bénévolat
10. Divers

menu de cette séance est particulièrement copieux.

Précisons encore que chaque habitant/e présent/e à cette assemblée sera cordialement invité/e à un apéritif, qui suivra les débats et sera offert par la Ceass.

Des idées de manifestations locales ? Des envies pour votre village ? Un peu de temps et beaucoup d'enthousiasme à consacrer, dans une ambiance motivante, à la vie sociale et culturelle de Sonceboz-Sombeval ? N'hésitez pas, soyez le/la bienvenu/e ! |cm

La Commune, une entreprise très formatrice

Le Conseil municipal a décidé tout récemment de renforcer encore la vocation formatrice de la Commune, en engageant un/e troisième apprenti/e ASE (assistant/e socio-éducatif/ve), au sein de la crèche municipale Au P'tit Soleil.

Fermeture exceptionnelle

Par ailleurs, il est annoncé officiellement que cette crèche municipale fermera ses portes durant une semaine supplémentaire, à la fin de l'année en cours.

Ainsi l'institution demeurera-t-elle close du samedi 24 décembre au dimanche 8 janvier 2023 y compris. La réouverture d'après les Fêtes est donc agendée au lundi 9 janvier.

Cette semaine de fermeture exceptionnelle permettra de procéder à la réorganisation des locaux engagée par la nouvelle direction et à quelques aménagements immobiliers qui se traduiront par de menus travaux de menuiserie.



Au P'tit Soleil, une réorganisation augmentera encore le confort des enfants dès janvier prochain

Cette réorganisation, qui aura des incidences très positives sur le fonctionnement quotidien de la crèche, et en particulier sur le confort des enfants accueillis, sera pré-

sentée dans ces colonnes en début d'année prochaine, lorsque les enfants accueillis et leurs parents auront pu les découvrir. |cm

ÉCOLE PRIMAIRE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Ramassage du vieux papier

Mardi 15 novembre prochain, dès 7h45 les élèves de l'école primaire Sonceboz-Sombeval procéderont au ramassage du vieux papier. Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes:

- paquets bien ficelés;
- pas de carton;
- pas de cabas;
- pas de plastique.

Les personnes ayant de la peine à se déplacer peuvent

s'annoncer à l'avance auprès de l'école (032 489 21 17), afin que les élèves viennent chercher le papier dans leur appartement ou leur cave.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration lors de ce ramassage qui permettra le financement partiel du camp de ski des élèves de 7^e et 8^e années qui se déroulera en février 2023. | école primaire sonceboz-sombeval

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Marché de l'Avent à La Scierie

Venez visiter le marché de l'Avent du 12 novembre dans le pittoresque local de l'ancienne scierie de Sonceboz-Sombeval, de 15h à 20h.

Vous y découvrirez divers stands avec des produits régionaux tels que décorations, bougies, poteries et autres friandises.

Une soupe de potimarron aux châtaignes réchauffera les visiteurs.

|jcl

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 11 novembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 12 novembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 13 novembre, 10h, bilingue (F/D), Sainte-Marie, Bienne; dimanche 13 novembre, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 15 novembre, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 16 novembre, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 17 novembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 18 novembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h).

Bazar de Péry: samedi 12 novembre, entre 11h et 17h, au centre communal de Péry. Concert pendant l'apéritif (avec cornemuse) et autres surprises plus tard. Un repas suivra puis, dès 14h15, un grand match au loto.

Après-midi de jeux pour les aînés: mercredi 16 novembre à 14h, salle de paroisse de Péry.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communauté.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 12 novembre à 17h30, pour des parents défunts et les familles von der Weid-Carrel; jeudi 17 novembre pas de messe.

Petit Chœur: mardi 15 novembre à 19h30.

Secrétariat: ouvert le mardi matin de 8h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 18h. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉ

Horaires liturgiques: samedi 12 novembre, 18h à Corgémont; dimanche 13 novembre, 10h à Saint-Imier, messe et fête patronale, suivies d'un apéritif; mardi 15 novembre, 9h à Corgémont; jeudi 17 novembre, 19h à Saint-Imier.

L'Evangile à la maison: lundi 14 novembre, 19h30 à Corgémont; jeudi 17 novembre, 20h à Saint-Imier.

Café partagé au restaurant: mardi 15 novembre, 9h45 à Corgémont.

Shibashi: mercredi 16 novembre, 9h30 à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Inspirations: samedi 26 novembre, 15h-18h, Courtelary, salle paroissiale catholique Les Pâquerettes, *Terre inconnue, terrain connu... dans nos mains*, activité de modélage intuitif et méditatif. Une offre du volet culturel des paroisses réformées et catholiques de l'Erguël.

Collaboration: *Matteo Silvestrini*, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. *Aumônerie des homes:* Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prochains cultes: 12 novembre à Cortébert à midi, culte du Synode, officiants: David Kneubühler et Sarah Nicolet; dimanche 13 novembre, 10h, à Cortébert, officiant: David Kneubühler.

Groupe de partage biblique: jeudi 24 novembre, 20h, à la chapelle de Cormoret. Première rencontre sur le thème *Chemins de guérison chez Luc* autour du thème *fièvre* et du texte de Luc, chapitre 4, versets 38 à 44. Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les rencontres pour profiter de cette activité.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch.

Services funèbres: permanence au 0800 225 500. *Présidente du conseil de paroisse:* Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. *Réservation salle de paroisse:* M. Monachon, 079 796 81 24, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 13 novembre, voir l'agenda des cultes de la collaboration des paroisses, www.referguel.ch.

Prochain culte à Courtelary: dimanche 20 novembre à 10h, culte du souvenir.

Activités automnales Un brin d'écologie: 16 novembre de 19h à 21h, à la salle de paroisse de Courtelary. Avec des procédés simples, Elena Meusy nous propose de découvrir la fabrication de produits que l'on utilise dans le ménage.

Atelier serviettes hygiéniques: samedi 19 novembre, par le groupe MEUF.

Apportez vos briques!: mercredi 23 novembre de 14h à 16h, apportez vos briques de lait ou de jus de fruits, elles seront transformées en porte-monnaie, niches à oiseaux, etc. Les enfants sont les bienvenus. Informations supplémentaires auprès de Maëlle Bader, pasteur, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch.

Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner... **Prêts entre particuliers:** vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. **Envie ou besoin d'une visite?:** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

Pasteur: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. **Président:** Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. **Secrétaire:** Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 13 novembre à 10h au temple avec la pasteur Nadine Manson et l'organiste Angélique Vuille. **Préavis culte du souvenir:** cette année, il se déroulera au temple de Renan le 20 novembre à 10h avec la pasteur Nadine Manson. Toutes les personnes qui ont vécu un événement accompagné par l'Eglise (deuil, baptême, mariage), en cette année liturgique, sont invitées à ce culte.

Un peu de thème dans ton café?: 16 novembre (9h30-13h), 18 novembre (17h-20h30). Nouvelle offre proposée par la pasteur desservante Nadine Manson. Devant un café / thé gourmand, viens lui dire quels sont tes besoins et envies. Ces rencontres déboucheront ensuite sur diverses activités que nous pourrions partager ensemble. Viens à la cure quand tu peux, repars quand tu veux. Tu seras accueilli(e) avec joie et sourire, offre ouverte à tous, sans distinction de confession, sans limites d'âge.

Location salle de paroisse: contactez Béa Liechti au 032 961 17 24. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Facebook / Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités (@referguel). **Envie d'une visite?:** prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteur (coordonnées ci-dessous).

Desservance des paroisses: la Pasteur Nadine Manson assume la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière durant l'arrêt de travail du Pasteur Serge Médebielle. Elle est atteignable au 076 611 75 11 ou par e-mail: nadine.manson@referguel.ch. **Pasteur:** Serge Médebielle. *Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, la pasteur desservante Nadine Manson est au service des paroissiens*, 076 611 75 11, nadine.manson@referguel.ch.

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. **Secrétariat:** laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 13 novembre, 10h, en l'église de Péry, Sainte-Cène. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse française de Berne.

Aînés Péry-La Heutte: dimanche 11 décembre, fête de Noël au centre communal, sur inscription. Pour tout renseignement et pour vous inscrire, merci de vous adresser à Marie-Jeanne Jufer, tél. 079 454 49 94.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 24 novembre. Livraisons le 7 décembre à Péry et Vauffelin, le 8 décembre à Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-rondchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. **Services funèbres:** permanence au 079 724 80 08. *Location de salles:* 032 485 11 85: *Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites:* Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. *Catéchisme:* 9H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, et Anne Noverraz, 079 852 98 77, 10H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Valérie Gafa, 078 218 07 47, 11H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 13 novembre, 10h à La Ferrière avec Sainte-Cène, pasteur Nadine Manson. **Desservance des paroisses:** la pasteur Nadine Manson assume la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Elle est atteignable au 076 611 75 11, ou par email: nadine.manson@referguel.ch.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle. *Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, la pasteur desservante Nadine Manson est au service des paroissiens*, 076 611 75 11, nadine.manson@referguel.ch. **Présidente:** Catherine Oppliger, 078 761 46 38. **Secrétariat:** renan@referguel.ch. www.referguel.ch. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIÉ

Culte: dimanche 13 novembre, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant Macaire Gallopin. Offrande: budget des Autres, CSP Moutier.

Respiration: petit moment de recueillement et d'échange, chaque mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin.

Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER: nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons: EPER Lausanne, iban CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention *aide d'urgence Ukraine*.

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 13 novembre, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant Macaire Gallopin. Offrande: budget des Autres, CSP Moutier.

Nächster Gottesdienst: am 20. November, um 10 Uhr in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Célébration œcuménique: dimanche 13 novembre, 10h, home Les Lovières, Sainte-Cène; pasteur F. Surdez. Participation de la chorale Tram'LA SOL. Collecte CSP-Budget des autres. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 56 64.

Culte synodal de l'arrondissement: samedi 12 novembre, 12h, chapelle de Cortébert avec l'installation d'Olivier Jordi, membre du CSJ.

Vente des Missions: samedi 12 novembre, 9h-14h30, centre paroissial; avec la participation active des catéchumènes de 8H et 9H. Action en faveur du DM-Mexique et Cuba.

dredi pour un café croissant, de 9h30 à 11h.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 15 novembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des Bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: principalement pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. *Aumônerie des homes:* Macaire Gallopin. **Secrétariat:** Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. **Présidente du conseil de paroisse:** Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. **Services funèbres:** permanence au 0800 22 55 00. *Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure.* www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 13 novembre, culte à Sombeval.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Pasteur:** Eric Geiser, 079 533 47 12, eric.geiser@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 13 novembre à 10h à l'église, culte avec Sainte-Cène. Officiant: Alain Wimmer.

Cycle 1 (enfants de 6 à 10 ans): séquence de Noël: *Où tu crèches?* Chaque vendredi, de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse de Sonvilier (La Ruette 3). Première des 6 rencontres ce vendredi 11 novembre.

Synode d'arrondissement: samedi 12 novembre à Cortébert, culte synodal à 12h à la chapelle.

Culte du souvenir: samedi 19 novembre à 17h15 à l'église: un temps pour se souvenir des personnes qui nous ont quittés; un temps aussi pour simplement déposer un poids, une peine; un temps enfin pour repartir dans la vie.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente de paroisse:** Beatrix Ogi, 079 725 15 41. *Location de la maison de paroisse:* Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: am 20. November, um 10 Uhr in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Célébration œcuménique: dimanche 13 novembre, 10h, home Les Lovières, Sainte-Cène; pasteur F. Surdez. Participation de la chorale Tram'LA SOL. Collecte CSP-Budget des autres. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 56 64.

Culte synodal de l'arrondissement: samedi 12 novembre, 12h, chapelle de Cortébert avec l'installation d'Olivier Jordi, membre du CSJ.

Vente des Missions: samedi 12 novembre, 9h-14h30, centre paroissial; avec la participation active des catéchumènes de 8H et 9H. Action en faveur du DM-Mexique et Cuba.

Célébration œcuménique au home Les Lovières: lundi 14 novembre, 15h, salle polyvalente; merci de vous renseigner auprès de la direction du home.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. **Pasteur:** Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. **Secrétariat:** Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. *Réservation de l'église:* Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. **Services funèbres:** permanence au 0848 77 88 88.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte de mission: dimanche 13 novembre à 10h, en français. Accueil avec café à 9h30.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 13 novembre: pas de culte à Orvin. Rendez-vous à 10h à l'église des Ecluses à Bienne.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIÉ Jacques-David 12

Dimanche spécial de l'Eglise persécutee: 13 novembre à 10h, rencontre avec Serge Gandema du Burkina Faso. Venez écouter un homme de foi qui nous parlera de la situation de son pays. Durant la rencontre, il y a une école du dimanche pour les enfants et une garderie pour les petits.

Rendez-vous de prières: jeudi 17 novembre à 20h.

Soirée AntiZone: vendredi 18 novembre à 19h pour les jeunes de 12 ans et plus. Lieu: ancien buffet de la gare Saint-Imier. Infos: Timothée au 076 675 94 85.

Soirée du groupe de jeunes du ROC: samedi 19 novembre à 20h, rendez-vous à la RJ Espoir.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion... Il y a aussi différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIÉ Fourchaux 36

Culte avec la communauté Menonite: dimanche 13 novembre à 10h à la chapelle la Chaux d'Abel.

Repas ouvert à tous: jeudi 17 novembre à partir de 12h. Libre participation aux frais.

Pasteurs: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, Théo Paka, 078 830 78 50. www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIÉ rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 13 novembre, 10h, prédicateur David Weber (retransmis).

Club des aînés: mercredi 16 novembre, 15h, sujet éthique.

Club d'enfants: jeudi 17 novembre, 12h.

JAB junior: vendredi 18 novembre, 19h.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 13 novembre, 10h. **Message biblique:** dimanche 13 novembre, 11h, *La maturité chrétienne*, Etienne.

Groupe 40 jours: mardi 15 novembre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

CORTÉBERT

Echelle à poissons révolutionnaire

La microcentrale hydroélectrique qui a été construite sur la Suze, sur le site de l'ancienne scierie Leiser à Cortébert, par Thomas Köhli sera dotée d'une passe à poissons de conception unique en Suisse. Le gros œuvre est terminé. Une fois que les finitions auront été mises en place, l'échelle devrait accueillir ses premiers voyageurs à nageoires le printemps prochain.

Une remise en service compliquée

A l'heure où tout le monde parle d'éventuelles pénuries d'électricité et que l'on cherche à produire plus de courant indigène, force est de constater qu'il n'est pas facile de mettre ou de remettre en route une centrale hydroélectrique au fil de l'eau.

Après avoir racheté l'ancienne scierie Leiser, qui a exploité le courant de la Suze pour faire tourner ses machines et qui possède encore l'une de ses propres turbines, Thomas Köhli a dû batailler ferme pour obtenir une nouvelle concession qui lui permet désormais de faire tourner les turbines de sa nouvelle centrale. Le problème provient de la capacité de sa microcentrale, qui ne peut produire que quelque 100 000 kWh par année, alors que la Confédération a placé le seuil de production minimal pour la construction d'une centrale à 300 000 kWh.

Mais à force de ténacité, l'entrepreneur soleurois est parvenu à ses fins, en montrant tout d'abord que cette centrale avait existé à Cortébert depuis le début du 20^e siècle et qu'il existait des précédents de centrales à faible capacité de production qui avaient reçu leurs concessions.

Tout ce projet, Thomas Köhli l'a mené par idéalisme et par



Le propriétaire Thomas Köhli et le constructeur Heinz Peter posent fièrement sur le chantier de leur échelle à poissons

amour des vieilles installations industrielles. L'ancienne scierie est d'ailleurs placée sous la protection du patrimoine, ce qui a, on l'imagine, rendu l'établissement complet du dossier de rénovation encore un peu plus ardu. Ce n'est en tout cas pas par appât du gain puisque la vente de l'électricité qu'il pourra produire et qui correspond à peine à la consommation d'une cinquantaine de ménages ne devrait pas lui rapporter plus de 20 000 francs par année.

Un autre idéaliste électrique à la rescousse

Une fois l'autorisation obtenue, il ne restait plus qu'à reconstruire la centrale de la

scierie. Un chantier compliqué et très particulier, parce qu'à cheval sur le lit de la Suze. Pour le réaliser, Thomas Köhli a fait appel à son collègue Heinz Peter, qui exploite, lui, deux microcentrales en aval à La Heutte et qui connaît bien les particularités des installations de petites centrales hydroélectriques. C'est également lui qui a réalisé la construction de l'échelle à poissons qui complète l'installation.

Une conception importée d'Autriche

Bien qu'un ruisseau qui serpente le long de la Suze à la hauteur de la centrale permette déjà aux poissons d'éviter d'être bloqués devant l'écluse, mais

seulement lorsque le niveau de l'eau est assez haut, il a fallu envisager un moyen de faire passer les poissons lorsque la Suze est détournée dans le canal qui alimente les turbines.

Le problème, c'est qu'il fallait trouver un système qui ne soit pas trop gourmand en eau, pour en laisser suffisamment pour les turbines.

Les deux associés ont découvert une échelle à poissons spécialement développée pour un tel cas de figure en Autriche. C'est ainsi que pour la première fois en Suisse une passe de ce type, qui n'a besoin que d'un débit de 90 litres par seconde, est installée à Cortébert.

C'est un système de double vanne et de double tuyau qui permet de faire passer en alternance les poissons dans un sens comme dans l'autre. Ce concept a suscité l'intérêt des autorités, qui vont étudier son efficacité pour l'appliquer éven-

tuellement à d'autres centrales hydroélectriques en Suisse par la suite.

Cette échelle hi-tech, pilotée par ordinateur, va également permettre un comptage précis des poissons en transit, une fois qu'ils auront été systématiquement munis d'une puce électronique. Les données ainsi récoltées seront précieuses pour mieux comprendre la vie piscicole dans la Suze. Des poissons jusqu'à 60 centimètres de long devraient pouvoir utiliser sans problème le dispositif. Et, raffinement ultime, les tuyaux de l'échelle seront pourvus d'un éclairage, pour que les poissons se sentent parfaitement à l'aise à l'intérieur!

Thomas Köhli se consacre à présent aux détails de l'aménagement du canal qui accueillera les poissons, en le tapissant de pierres irrégulières pour lui donner un aspect naturel, les poissons n'aimant pas les murs en béton à angle droit.

Une turbine témoin du passé

A noter que les machines de l'ancienne scierie, toujours utilisables, sont actionnées grâce à une vieille turbine du site, qui les fait simplement tourner grâce à un système de courroies qui parcourt la maison.

Thomas Köhli appelle l'ancien atelier *mon musée*. Pour l'instant, il y effectue encore quelques travaux de sciage et de menuiserie. Son rêve serait de rendre cet endroit accessible aux visiteurs, pour leur faire découvrir l'une des facettes de l'histoire industrielle du val de Saint-Imier. Mais il risque de couler encore pas mal d'eau dans la Suze avant que ce projet ne devienne réalité! | *tl*



C'est à travers ce canal, qui sera encore tapissé de pierres, que les poissons pourront traverser le site de la centrale Leiser

CORGÉMONT

Magasin du Monde



Notre bazar, organisé fin octobre, a connu une belle réussite. Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont fait l'amitié de venir acheter des habits de seconde main ou déguster nos préparations maison. Un tel succès nous motive encore plus à nous

investir dans nos activités. Les bénévoles accueilleraient volontiers quelques personnes supplémentaires pour grossir leur effectif.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la présidente Eliane Amstutz au 032 489 24 09. Celle-ci

répondra à leurs éventuelles questions tout en les rassurant. Le *travail* n'est pas trop éprouvant et chacun peut choisir le temps qu'il va investir, le temps moyen étant d'environ 6 heures par mois.

Dans notre MdM vous serez bientôt servis par un monsieur qui a osé franchir le pas. Nous osons espérer qu'il ne sera plus le seul en 2023.

Comme les fêtes approchent, les Mères Noël et le Père Noël s'activent déjà pour que vous ayez la satisfaction de trouver de petits cadeaux qui procureront du plaisir à votre entourage.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.

| les bénévoles

CORGÉMONT

Donner du sang, sauver des vies

Invitation au don du sang le jeudi 17 novembre dès 17h à la salle de spectacle de Corgémont. L'équipe curgismondaine des bénévoles du Don du sang se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux. Inscription souhaitée. | les bénévoles

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Fenêtres de l'Avent

Le village de Cortébert sera cette année à nouveau rythmé par vos décorations à l'occasion de l'Avent.

Afin de respecter une certaine sobriété électrique, il sera demandé de n'illuminer les fenêtres que et uniquement à la date définie.

Voulez-vous participer et éventuellement organiser un apéritif? Nous serions ravies de vous inscrire sur la liste afin de remplir les 24 cases

du mois de décembre et ainsi contribuer à une ambiance de fête dans notre village.

Vous pouvez nous contacter aux numéros suivants: Franziska 079 616 99 84 ou Audrey 078 649 37 31. Le délai d'inscription court jusqu'au 21 novembre.

Nous vous remercions d'avance de votre participation et de votre créativité. Que chaque décoration illumine nos cœurs! | *cm*



CORTÉBERT

Marché artisanal bien fréquenté



Le public attablé pour une pause, photo: Franziska Wenger

Vingt-huit stands ont garni les rues du village autour de la fromagerie samedi dernier

pour la deuxième édition du marché artisanal. C'est exactement le double de l'an der-

nier lors de la première édition. Organisé par Franziska Wenger, de la fromagerie du même nom, l'événement a réuni un public nombreux venu déambuler entre les étals ou se restaurer aux tables installées pour l'occasion.

A l'heure de tirer le bilan, Franziska Wenger était très contente du déroulement et de l'affluence. Il faut dire que la météo y a mis du sien avec un temps frais mais sec, et que les commerçants s'étaient donné beaucoup de peine pour installer des étals attractifs.

L'expérience se révèle positive et la plupart des artisans semblent prêts à repiler l'année prochaine. Si aucune décision n'est encore prise, il est clair que le succès de l'édition 2022 encourage à poursuivre l'organisation. | *mb*



AVIS MORTUAIRE

La FSG Villeret est profondément touchée par le décès de

Gérard Argenio

A son épouse Liselotte, membre fidèle de notre société, ainsi qu'à sa famille, nous présentons notre plus vive sympathie et sommes en pensées émues dans ces moments de triste séparation.

AVIS MORTUAIRE

Les Bénévoles du Sentier de la Combe Grède
ont appris avec une immense tristesse le décès de

**Monsieur
Gérard Argenio**

membre très estimé et fidèle compagnon.
Nous perdons un ami cher.

Nos pensées émues accompagnent son épouse,
sa famille, ses proches et amis.

AVIS MORTUAIRE

La direction et les collaborateurs de l'entreprise *ETA SA Manufacture Horlogère Suisse* ont le douloureux devoir de faire part du décès de leur collègue de longue date

**Monsieur
Jean-Michel Klaey**

Jean-Michel s'est révélé être un précieux collaborateur au sein de notre entreprise. Nous lui témoignons toute notre gratitude et notre reconnaissance pour ses nombreuses années d'activités au sein de notre manufacture. Nous en garderons un souvenir ému.

Nous exprimons toute notre sympathie à sa famille ainsi qu'à ses proches et leur présentons nos sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

Repose en Paix

Ses sœurs, sa famille, ses fidèles amies et amis ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

**Monsieur
Jean-Bernard Sintz**

12.11.1951 – 6.11.2022

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous remercions infiniment la direction et tout le personnel du Home Les Lovières à Tramelan pour leurs bons soins et leur accompagnement.

Adresse de la famille: Christiane Sintz
Rue de la Serre 10
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Nessun muore sulla tera,
finché vive nel cuore
di chi resta*

*Il a terminé son grand tour,
rangé son vélo, ses chaussures
de marche et ses skis*

C'est avec une grande tristesse que nous faisons part du décès de

Gérard Argenio

survenu dans sa 78^e année, emporté par un cancer

Son épouse, Liselotte Argenio à Villeret
Ses enfants, Renzo et Maryse Argenio à Sonvilier
Yan Argenio à Villeret

Ses petites-filles adorées, Auréane et son ami Loïc
Agathe et son ami Johan

Ses frères et sœurs et familles à Buenos Aires, Avellino,
Varese et Lucerne

Les descendants de Jean et Marguerite Tschanz-Bühler

La cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 11 novembre à 14h
à l'église de Villeret.

En lieu et place de fleurs, vos dons lors de la cérémonie seront
versés à des œuvres caritatives.

Villeret, le 7 novembre 2022

Adresse de la famille: Liselotte Argenio
rue Principale 26
2613 Villeret

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*« Une mère ne meurt jamais,
elle cesse seulement d'être visible »*

Ses enfants: Fabio Padovani
Daniela Vaucher et son ami Yves

Ses petits-enfants: Luca Padovani
Bastien Vaucher et son amie Alessia
Nathan Vaucher

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse
de faire part du décès de

**Madame
Antonietta Padovani**

née Da col

enlevée à leur tendre affection le 1^{er} novembre 2022.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille
Fabio Padovani, Guillaume Farel 9, 2053 Cernier
Daniela Vaucher, Route de la Gare 27, 2017 Boudry

Nous remercions le personnel du Home Les Lauriers à Saint-Imier pour leur accompagnement et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

REMERCIEMENTS

La famille de

Claude-Alain Lüthi

vous remercie infiniment pour vos mots réconfortants, vos gestes d'amitié, vos attentions, votre présence lors de son départ.

Saint-Imier, novembre 2022

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Monsieur
Jean-Louis Steiner**

Nous exprimons notre profonde reconnaissance pour vos messages réconfortants, vos fleurs et vos dons.

Renan, novembre 2022

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch

imprimerie
bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch



Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch



Rénovation du collège : une commission en place



Les autorités ont mis sur pied une commission qui suit l'avancement du dossier de rénovation de notre collège

Le Conseil municipal a décidé de constituer une commission non permanente, chargée de suivre toute la procédure menant à la rénovation du collège.

Après la réalisation de la place de jeu et des aménagements alentours, les autorités souhaitent pouvoir avancer désormais concrètement sur ce très important dossier. L'objectif visé : lancer les travaux dans les années 2025-2026.

Au travail !

Ladite commission comprendra 9 membres au maximum.

Pour l'heure, elle est formée de Thierry Gyger, directeur des écoles, Stéphane Drand, concierge, Vincent Fleury, secrétaire-caissier communal, Roberto Previtali, conseiller municipal en charge des travaux publics.

Roxane Zürcher, conseillère municipale en charge des écoles et des infrastructures, assure la présidence de cet organe qui va se mettre au travail incessamment et qui sera étoffé en fonction de ses propres besoins, au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

A préciser qu'aucune compétence financière n'est attribuée à cette commission. Toutes les décisions impliquant un engagement financier seront prises par les autorités, à savoir l'électorat, l'assemblée municipale ou le conseil municipal, selon les montants concernés.

Cherche secrétaire

Pour la réalisation des procès-verbaux de séance, le courrier et l'organisation des réunions en particulier, ladite commission cherche un/e

secrétaire. La personne en question n'aura pas le statut de commissionnaire. Elle sera rétribuée à raison de 20 francs par heure de travail, en séance comme à domicile.

Les personnes intéressées par cette fonction sont invitées à s'annoncer auprès du secrétaire municipal Vincent Fleury, par courriel (fleury.admin@courtelary.ch) ou par téléphone (032 944 16 01).

Le délai de postulation est fixé au 25 novembre prochain.

| cm

Fenêtres de l'Avent : la Municipalité participe

La Municipalité participera une nouvelle fois cette année au calendrier géant de l'Avent. Les enfants de la crèche municipale Les Moussaillons décoreront la fenêtre de l'administration, qui s'éclairera au soir du 24 décembre. Des détails suivront en temps voulu quant à la petite réception qui sera

proposée ce jour-là à la population. L'administration et ses jeunes décorateurs veilleront à suivre les recommandations du canton concernant les économies d'énergie. Cette fenêtre de l'Avent sera conçue de manière à ne pas utiliser inutilement de l'électricité, tout en apportant de la gaieté au village. | cm

L'ordre du jour au point

Ainsi que vous pouvez le lire dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, en fin du présent journal, l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale a été établi. Le lundi 12 décembre, on se penchera évidemment sur le budget 2023, ainsi que sur un nouveau règlement et un décompte de travaux. | cm

Délégations

Philippe Cattin, conseiller municipal, participera à la rencontre de bilan annuel tenue par l'Espace Découvertes Energie, le 23 novembre à Mont-Soleil. Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera pour sa part la commune à l'assemblée générale de l'association régionale Jura bernois. Bienne, le 24 novembre à Perrefitte. | cm

Dons

Lors de sa dernière séance en date, le Conseil municipal a accordé un don de 200 francs à Radio Jura bernois, en tant que subvention annuelle.

Par ailleurs, le Centre nature des Cerlatez reçoit cent francs, tout comme Alter Ecole (centre de pédagogie adaptée Berne francophone). | cm

Calendrier établi

Le Conseil municipal a avalisé le calendrier des séances 2023, y compris les dates provisoirement bloquées pour les assemblées municipales, à savoir les lundis 19 juin pour celle dite des comptes, et 11 ou 18 décembre pour celle du budget. A souligner que la cérémonie d'accueil des nouveaux habitant/tes se déroulera désormais chaque année. En 2023, elle aura lieu le vendredi 10 novembre. | cm

Les mesures hivernales sont entrées en vigueur

Les mesures hivernales sont entrées en vigueur avec le mois en cours, sur tout le territoire communal. Il est rappelé aux conducteur/trices que les véhicules, de quelque nature qu'ils soient, ne doivent pas stationner le long des rues. De jour comme de nuit, les chaussées, leurs bas-côtés et les trottoirs doivent demeurer parfaitement libres, afin de permettre le salage et le déneigement dans les meilleures conditions possibles, au

niveau technique comme à celui de la sécurité. On veillera donc également à enlever tous les éventuels obstacles, bacs, conteneurs et autres objets de décoration qui débordent tant soit peu sur la voie publique. Cette mesure vise à favoriser le travail de la voirie et donc à lui permettre d'assurer la plus grande sécurité possible pour tous les usagers de nos chaussées et trottoirs. Merci à tous/tes de la respecter. | cm

LA PLUME Les traditions

Quand j'étais enfant, j'ai pris la téméraire décision de lire la Bible en entier en lisant un chapitre par jour. Plusieurs fois, j'ai éprouvé une grande gêne en faisant des observations contradictoires dans les textes. On m'avait enseigné que la parole de Dieu était infaillible, interchangeable et universelle, la vérité absolue, et voilà que des récits se répétaient, n'étaient pas les mêmes, l'histoire de Noé, celle de Moïse et des commandements par exemple et toutes ces lois dans les premiers livres qui ne comptaient plus pour nous. Faut-il en bon croyant éviter de manger du porc ? Timidement, je gardais ces questions pour moi, avec un espoir naïf que je comprendrais un jour. Les études aidèrent beaucoup à combler ce vide. On peut découvrir dans les textes des traditions différentes et les comprendre dans leurs contextes respectifs. A cette richesse s'ajoute celle de l'histoire des manuscrits, de ces efforts de donner à l'histoire de la foi une possibilité d'être lue, relue et interprétée. Je me serais presque passionné pour cette science.

Il m'arrive en aumônerie, qu'une personne, chrétienne ou pas d'ailleurs, me fasse sa propre lecture de l'histoire de Dieu avec les humains et insiste pour que je me rallie à ses affirmations. Je ne le peux certainement pas toujours. Là aussi, nos traditions différentes ne sont compréhensibles que dans les contextes respectifs. Mais c'est bien dans ce partage que je continue à découvrir la richesse du dialogue que nous pouvons avoir entre nous, comme celui que j'ai avec les textes bibliques. Il faut bien que le dialogue persiste, or on peut facilement le mettre en danger. Si les affirmations prennent la forme d'une vérité absolue, on ne dialogue plus, on se bat. Malheureusement c'est souvent arrivé et ça arrive encore. La foi n'est pas faite pour ça, la lecture de mon enfance me l'a vite fait comprendre et le naïf espoir ne m'a pas encore vraiment quitté, il est juste devenu un peu plus humble. | *éric geiser, pasteur*

PAROISSES DE CORGÉMONT-CORTÉBERT ET COURTELARY-CORMORET

Groupe de partage biblique

Depuis quelques années, les paroisses de Corgémont-Cortébert et Courtelary-Cormoret proposent conjointement un groupe biblique. Une occasion de se rencontrer pour échanger autour de textes bibliques. La méthode employée est celle de la lectio divina qui permet à chaque personne d'approfondir petit à petit le texte et de se l'approprier. Il n'est pas nécessaire d'être pilier d'Eglise pour participer : la curiosité et l'ouverture d'esprit suffisent. Nous proposons chaque année sept rencontres qui ont lieu en alternance sur le territoire des deux paroisses. Il n'est pas

nécessaire de toutes les faire pour profiter de cette activité : même en venant une seule fois, vous aurez le plaisir de retrouver d'autres personnes pour discuter simplement et sincèrement d'un texte biblique. Nous offrons aux personnes participantes la brochure de l'école de la Parole, qui rassemble les textes et les prières et permet de prendre des notes.

Première rencontre
jeudi 24 novembre, 20h,
à la chapelle de Cormoret
autour du thème « fièvre »
et du chapitre 4 de Luc

SALLE D'ESCALADE DE COURTELARY

Portes ouvertes

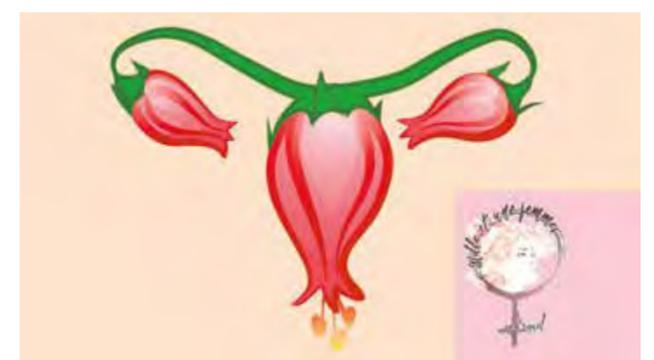
Le club alpin section Chasseral vous convie toutes et tous, petits et grands, aux portes ouvertes de la salle d'escalade de Courtelary le samedi 12 novembre de 13h30 à 17h. Venez vous essayer à ce sport

et déguster une pâtisserie avec l'équipe de la salle. | vf

Samedi 12 novembre, 13h30-17h
Salle d'escalade de Courtelary,
Crêt du Sapelot 10J,
2608 Courtelary

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Au fil des règles



Le groupe Mille et une Femmes a le plaisir d'inviter les femmes et les hommes de l'Erguël à sa deuxième édition de la journée *Au fil des règles*, qui aura lieu le samedi 19 novembre dès 13h30 et jusqu'à 17h à la salle de paroisse réformée de Courtelary. Venez découvrir comment coudre une serviette hygiénique, pour soi-même, pour sa fille, sa petite-fille, sa compagne ou pour mettre à disposition!

Ces serviettes hygiéniques sont lavables, réutilisables et donc très écologiques. Il n'est pas nécessaire de savoir

coudre pour venir. Un coin enfant sera présent dans la salle. Evénement gratuit et non confessionnel.

Le groupe Mille et une Femmes, que l'on abrège avec piquant *MEUF*, a été créé dans le cadre des Paroisses réformées de l'Erguël. Ce collectif citoyen souhaite favoriser les échanges entre femmes de la région, mais aussi permettre à certaines thématiques de sortir du tabou et ainsi œuvrer pour l'égalité de genre. | *referguël*

Samedi 19 novembre, 13h30-17h
Ramées 1, 2608 Courtelary



Le cahier d'informations en version numérique



Le traditionnel cahier d'avant-assemblée municipale ne sera plus distribué en tous ménages, mais il est disponible en version numérique sur le site internet communal et en version papier à l'administration

Les autorités municipales ont décidé de renoncer dès à présent à la distribution, en tous ménages, du cahier d'informations précédant les séances de l'Assemblée municipale.

Dès lors, pour l'assemblée du 5 décembre prochain, les habitant/tes trouveront dès à présent ledit cahier sur le site internet de la commune

(www.cormoret.ch, onglet Officiel/Assemblée municipale). Cependant, les ayants droit qui souhaiteraient obtenir la version papier de cette brochure, se rendront au bureau de l'administration communale, durant les heures d'ouverture officielles. Ils y trouveront un exemplaire à leur intention.

Plusieurs raisons motivent ce changement de pratique,

en particulier des économies de papier, d'énergie pour l'impression et de temps pour la distribution, ainsi que le grand nombre de ces cahiers qui aboutissent dans le conteneur de récupération du papier, sans même avoir été ouverts.

Le 5 décembre, le Législatif local se penchera bien évidemment sur le budget 2023 de la Commune. Il prendra connais-

sance par ailleurs du décompte final pour l'installation du nouveau système de fermeture des bâtiments municipaux et entendra diverses informations émanant des autorités exécutives.

L'ordre du jour de cette séance a été publié la semaine dernière dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. | cm

Une commission des Bains

Après l'annonce de la reprise des captages et du réservoir des Bains par la Municipalité, sur décision des autorités exécutives locales, quelques citoyens ont manifesté leur intérêt pour l'avenir de cette source et de son utilisation. Le Conseil municipal a conséquemment décidé de former une commis-

sion spéciale, actuellement en voie de constitution. Cet organe se réunira au début de l'année prochaine et se penchera donc sur l'avenir des infrastructures des Bains, en appuyant ses réflexions et études sur les intérêts déjà exprimés.

Une affaire à suivre, donc. | cm

Fontenettes: c'est en ordre!

La Municipalité a vécu tout récemment la réception des travaux réalisés sur le chemin des Fontenettes. Y ont participé les représentants des autorités cantonales concernées, du Parainage des communes suisses, du bureau d'ingénieurs ATB et de l'entreprise Marti Arc Jura. Le résultat des travaux est

conforme à nos attentes et les coûts de ce chantier devraient à priori entrer dans le montant budgété.

Pour l'heure, ce chantier fait l'objet d'un décompte provisoire et la commune recevra déjà une partie des subventions promises, en attendant le décompte final. | cm

Un sapin, mais c'est tout!

Le Conseil municipal a décidé tout récemment de maintenir la tradition du sapin de Noël éclairé, devant l'administration municipale. Il s'agira cependant de la seule décoration électrique, d'ailleurs alimentée en LED et qui brillera selon un horaire réduit par rapport aux autres années.

Les arbres, en revanche, ne seront pas illuminés.

Comme de coutume, la commune sera cependant décorée, durant la période d l'Avent et des Fêtes, grâce à ses fanions

colorés, accrochés sur les lampadaires de la route cantonale.

Soyons modestes

La Municipalité invite chaleureusement les habitant/tes à modérer, voire à supprimer leur utilisation d'électricité pour les décorations de fin d'année. On veillera pour le moins à réduire le temps de fonctionnement des installations lumineuses dispendieuses en énergie. Merci à tous de contribuer aux économies d'énergie. | cm

Rien de critique

Etant donné que notre localité n'abrite aucune infrastructure dont la situation deviendrait très critique en cas de pénurie d'énergie, le Conseil municipal n'a pris aucune mesure particulière dans ce domaine. Il n'en veille pas

moins à privilégier les économies d'énergie et invite la population à faire de même.

En cas de coupure de l'alimentation électrique, le personnel communal s'adonnera au fastidieux classement des archives... | cm

Un concert de jeunes

Mus'En'Si (Musique ensemble Saint-Imier), l'orchestre à vent régional de jeunes musiciens se produira ce dimanche 13 novembre à 16h30 à la salle polyvalente de Cormoret. Les autorités recommandent chau-

dement ce concert à l'attention de la population.

L'entrée sera libre, la collecte recommandée.

On rappellera que Mus'En'Si est un groupe formateur, qui mérite tout notre soutien. | cm

Un Point de rencontre d'urgence intercommunal

Pour la préparation d'un Point de rencontre d'urgence (PRU), notre commune collabore avec sa voisine de Courtelary. C'est dans l'abri public de cette dernière, sis au sous-sol du Centre communal, que sera situé ce PRU intercommunal.

En cas de catastrophe ou plus généralement d'événement majeur, lorsque les réseaux de communication habituels sont hors service, la population de Cormoret et de Courtelary aura à sa disposition ce PRU. Elle y trouvera des moyens de communication Polycom, qui lui permettront se

de mettre en relation avec les services d'urgence (pompiers, secours médicaux, etc.)

En fonction des événements, le PRU pourra être délocalisé.

Le matériel nécessaire, en particulier des génératrices et du matériel électronique, sera acquis conjointement par les deux communes.

Un état-major devra être nommé pour cette nouvelle organisation, en particulier un commandant(e), un(e) fourrier(ère), et un(e) responsable sanitaire.

| cm

CORMORET

L'association CormoAtlas proche du but!

Son grand projet d'internat mixte à Bouchbel dans le Moyen Atlas marocain touche à sa fin!

En effet, la deuxième partie des bâtiments prévus à l'origine de cet internat arrive, à quelques détails près, à son terme. L'inauguration finale aura vraisemblablement lieu à la reprise scolaire 2023.

L'association CormoAtlas est à bout touchant de sa promesse initiale d'aide financière à ce projet global, soit un montant de 340000 francs. Il est à noter que la moitié de ce mon-

tant aura été pris en charge par la FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement) à qui va toute notre gratitude.

Nos profonds remerciements vont également à toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui nous ont généreusement soutenus, par leurs dons ou par leur aide, durant toutes les années nécessaires à la réalisation de ce magnifique projet.

L'association CormoAtlas, n'ayant plus d'objectif d'aide dans le Moyen Atlas marocain et n'ayant pas trouvé la relève nécessaire à son bon fonctionnement décidera de sa dissolution lors d'une assemblée générale ad hoc. Jusqu'à cette échéance, l'association participera encore à la manifestation des fenêtres de l'Avent le 27 décembre de cette année. Elle mettra sur pied un repas de clôture, avant sa dissolution probable en 2023, mais n'organisera plus ni ne participera à d'autres événements.

Toutefois, il nous reste encore 2500 francs à trouver pour boucler notre projet. L'association CormoAtlas tient déjà à remercier sincèrement et profondément toutes les personnes qui l'ont soutenue durant toutes ces années et la soutiendra encore pour le solde à réunir.

Vous serez naturellement tenus au courant des dernières activités de l'association CormoAtlas. | pour le comité: philippe gafner

CORMORET

Les jeunes de Mus'En'Si en concert



Fort de 16 jeunes musiciennes et musiciens, l'ensemble à vent Mus'En'Si Jeunesse se produira dimanche 13 novembre à 16h30 à la salle de spectacles de Cormoret.

Sous l'expertise direction de Rosario Rizzo, professeur de trombone au conservatoire de Lausanne et à l'école de Musique du Jura ber-

nois, l'orchestre jouera des œuvres très connues tirées de musique de films comme Aladin, Wallace et Gromit ou encore Mission Impossible. Maniant un répertoire riche et varié, il vous fera entendre des hits comme Smoke on the Water et bien d'autres encore. Si vous avez envie d'apprendre ou de faire apprendre la musique à vent à l'un de vos

proches, le concert se terminera par le verre de l'amitié qui vous mettra en relation avec notre comité. Une collecte est organisée pour que les jeunes puissent profiter d'instruments modernes et en parfait état. Il vous est également possible d'offrir une partition. Nous espérons vous retrouver parmi le public et vous souhaitons déjà un excellent concert. | co

CORMORET Fenêtres de l'Avent

La ronde des fenêtres de l'Avent aura de nouveau lieu cette année. Elle est ouverte à tous, des aînés aux plus jeunes. Nous invitons cordialement toutes les personnes de Cormoret désireuses de participer en décorant une fenêtre (ou autre projet), à remplir la feuille que vous avez reçue en tout ménage. Nous nous réjouissons de découvrir sous quelles formes Cormoret va s'illuminer cette année et nous nous réjouissons de tous les moments de convivialité que l'événement va occasionner. Pour toute question, possibilité de contacter Priscille Lais au 078 687 64 58. | pg

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les Fêtes approchent, pensez à offrir des cadeaux du terroir

Reflets de la richesse en goût de notre région, les produits du terroir constituent d'originales idées de cadeaux de fin d'année, pour les particuliers comme pour les entreprises qui souhaiteraient ancrer leurs présents de fin d'année dans des produits qui soutiennent l'économie locale. Le Parc Chasseral propose deux Cornets Terroir ainsi que des bons *Terroir du Chasseral* à faire valoir chez de nombreux prestataires de la région. Ils peuvent être commandés en ligne sur www.parcchasseral.ch et être livrés directement chez les destinataires.



Photo: Parc naturel régional Chasseral

Cadeaux d'entreprise pour les collaborateurs ou les clients, ou présents pour ses proches à l'occasion des fêtes de fin d'année: les cadeaux du terroir proposés par le Parc Chasseral soutiennent l'économie et l'agriculture

locale et font plaisir à tous les coups.

Deux délicieux Cornets Terroir

Constitués à 100% de produits régionaux labélisés *Parcs suisses* (voir encadré), les Cor-

Le label *Produit des Parcs suisses*, des produits locaux et durables

Développé par l'Office fédéral de l'Environnement, le label *Produit des Parcs suisses* garantit des produits nés et travaillés dans le Parc Chasseral, dans une éthique de développement durable. Tous les produits labélisés dans le Parc Chasseral respectent par ailleurs le cahier des charges des marques régionales *Jura bernois Produits du terroir* ou *Neuchâtel Vins et Terroir*. Les entreprises s'engagent en outre à réaliser trois mesures en faveur du développement durable. | *parc naturel régional chasseral*

caramels, du fromage Jura Montagne et une saucisse; - le Cornet *Les Moines* (35 francs) est constitué d'une bouteille de Pinot noir de La Neuveville (5 dl), d'une demi-Tête de Moine AOP et d'un Pavé des Moines. Envie de paniers plus fournis? Les excellents paniers du terroir du Jura bernois sont également disponibles en ligne sur le site du Parc Chasseral.

Des bons pour découvrir le terroir du Chasseral

Les bons *Terroir du Chasseral*, d'un montant de 20 francs, 30 francs ou 50 francs, sont à faire valoir chez une quinzaine de producteurs et points de vente partenaires, ainsi que dans les 10 métairies offrant de savoureuses Assiettes Chasseral. Eux aussi peuvent être commandés très simplement sur www.parcchasseral.ch/cadeaux-terroir. | *parc naturel régional chasseral*

nets Terroir sont à commander via un formulaire en ligne sur www.parcchasseral.ch/cadeaux-terroir:

- le Cornet Terroir *Les Pâturages* (24 francs) contient un sirop (primevères ou fleurs de sureau), un paquet de

PAROISSES RÉFORMÉES ET CATHOLIQUES DE L'ERGUËL

... dans nos mains



Inspirations, volet culturel des paroisses réformées et catholiques de l'Erguël vous propose une animation sur le thème de cette année: terre inconnue, terrain connu.

Par le modelage de la terre, prenez le temps d'un voyage intérieur. Partez à la découverte de vos terres inconnues, contemplez vos terrains connus. Vous êtes invités à leur donner forme, librement, simplement... dans vos mains.

- Animation: Thérèse Schwab;
- date: samedi 26 novembre, 15h-18h;
- lieu: Courtelary, salle paroissiale catholique Les Pâquerettes;
- gratuit: 20 personnes maximum, dès 16 ans;
- sur inscription jusqu'au 24 novembre auprès de Maëlle Bader 076 713 39 55.

| *referguël*

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Séance d'information

Nous vous rappelons la séance d'information prévue le lundi 21 novembre à 19h30 à la salle Chasseral, collège, rue Principale 25.

Des informations en rapport avec le point 4 de l'as-

semblée communale du 5 décembre qui traitera une demande de crédit de 400 000 francs en faveur du projet Espace Combe-Grède seront transmises à cette occasion. | *cm*

COMITÉ DE JUMELAGE VILLERET-LOUZAC SAINT-ANDRÉ

Fondue sur tronc jour j-1

Ce samedi 12 novembre se déroulera notre traditionnelle fondue sur tronc dès 11 h30

Nous vous rappelons que cette manifestation qui se veut conviviale est ouverte à tout le monde. Que vous fassiez partie du jumelage ou non, que vous soyez de Villeret ou simplement de passage, venez déguster une fondue cuite sur des troncs et servie à discrétion.

Cette fondue sur tronc se tiendra à proximité du pavillon de la fanfare. Si toutefois le soleil ne devait pas être de la

partie, ainsi que pour les personnes frileuses, le pavillon sera ouvert aux participants qui pourront manger la fondue également à discrétion autour d'un traditionnel réchaud.

Les fêtes de Noël approchant, vous trouverez des idées de cadeaux sur un stand de produits charentais que vous pourrez déguster et acheter. Tel que cognacs allant du VS au XO, ou divers pineaux des Charentes prove-

nant de la commune jumelée de Louzac.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer.

Le comité de jumelage de Villeret-Louzac Saint-André se réjouit de vous rencontrer nombreuses et nombreux ce samedi 12 novembre pour sa traditionnelle fondue sur tronc.

| *comité de jumelage villeret-louzac saint-andré*

Réclame



Pour ceux qui n'ont plus de toit.



NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Récolte des pommes de terre à Villeret pendant le plan Wahlen

Pendant la Seconde Guerre mondiale, toutes les surfaces vertes sont cultivées. Les citoyens non mobilisés, les femmes et les enfants doivent participer activement aux tâches agricoles afin d'assurer de la nourriture pour tous.

En arrière-plan, on reconnaît les bâtiments de la rue Neuve et la ligne de chemin de fer qui marque le paysage. Les nouveaux quartiers ont remplacé le champ de patates depuis longtemps...

© Mémoires d'Ici, Fonds Familles Vorpe-Liengme, Villeret

PS

Hervé Gullotti et Quentin Colombo, l'expérience et la jeunesse au service de Tramelan et de Saint-Imier.

Votez Hervé et Quentin à la Mairie pour une politique socialement et écologiquement responsable!



FIT CHALLENGE
PÉRY ET ENVIRONS

CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE. BIENFAIT GARANTI GRATUIT!

TOUS LES DIMANCHES À 11H

SUR LA PLACE ROUGE DU CENTRE SPORTIF DE PÉRY

VIENS TE FAIRE DU BIEN. PRENDS TA TENUE DE SPORT, UNE MATTE, TA GOURDE ET TON PLUS BEAU SOURIRE.
RENSEIGNEMENTS : 079 580 79 16

FSG ST-IMIER

ALL STYLE party

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022 A PARTIR DE 22H MUSIQUE TOUT STYLE DJ COLLINS

Entrée 16 ans rhodans - Salle de spectacle St Imier, Rue Saint-Martin, 2610 Saint-Imier

SALLE DE SPECTACLES SAINT-IMIER

Samedi 12 novembre 2022 à 20 heures

LA FSG FÊTE SES 175 ANS!

Invité: FSG Tavannes féminine

Souper sur réservation dès 18h

Prix d'entrée: Fr. 10.-

La Fédération Suisse de Gymnastique remercie toutes les personnes qui collaborent régulièrement d'une manière ou d'une autre aux activités de la Société

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Numéro national **0842 80 40 20**

AIDE ET SOINS A DOMICILE

Pour vous - chez vous

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: **SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: **Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): **SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Courtelary, Halle de gymnastique
Samedi 19 novembre à 20 heures

SUPER LOTO DU TIR

24 tournées à 240 francs

Quine - Double-quine - Carton
Tous les lots en bons d'achats
40 fr. 80 fr. 120 fr.

2 tournées royales à 1800 francs
Hors abonnement: 2 francs la carte

Bon de voyage à 1000 francs

La brouette des tireurs

LOTOTRONIC Armes-Réunies Courtelary

Élections municipales de Saint-Imier

Sainti s'épanouit!

PLR
Les Libérés Radicaux Saint-Imier

Gisèle Tharin Corentin Jeanneret Samuel da Silva

Nos représentants pour le Conseil municipal

Votez PLR Saint-Imier le 27 novembre 2022 Liste 3

Découvrez nos propositions en page 14

PS **Parti socialiste Erguël**

Elections communales du 27 novembre 2022

Pour la mairie
Quentin Colombo

Pour le conseil municipal
Théo Brand
Quentin Colombo
Olivier Zimmermann

Parti socialiste Erguël

Votez liste 2!

Elections municipales du 27 novembre 2022 Saint-Imier

«Faisons de Saint-Imier un modèle social, écologique et économique pour le Jura bernois»
«Menons une politique de végétalisation des espaces publics»
«Valorisons l'implantation de l'industrie à Saint-Imier et dans le Jura bernois »

Nos candidats

au Conseil de ville

Mélanie Lambert, Mathilde Ruchonnet, Nicolas Pagani, Sandra Carnal, Michel Ruchonnet, Elisabeth Beck

à la Mairie et au Conseil municipal

Quentin Colombo

au Conseil municipal

Sylvain Ndonfack, Pepe Gerolamo, Mouloud Zahzouh, Marie Ruchonnet, Isabelle Gambetta, Diamantino Rodrigues, Vital Carnal, Théo Brand, Olivier Zimmermann

DE COURTELARY À LA FERRIÈRE

Des promotions civiques mémorables !

Après 2 années de pandémie, les jeunes nés en 2004 entre Courtelary et La Ferrière, ont pu fêter dignement leur majorité



Le maire de Saint-Imier Denis Gerber félicite ses nouveaux citoyens

Dans une vie, nous fêtons chaque année notre naissance en un jour clé. Si certains chiffres ronds sont plus importants que d'autres, le cap des 18 ans reste très important car il représente, dans notre société, le passage à la vie adulte. Cette année, la commune de Sonvilier a organisé une soirée mémorable pour ce rite de passage à la majorité. Les communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary étaient représentées par leur maire respectif pour féliciter en personne chaque jeune de sa propre commune.

Des promotions civiques en commun. Si en 2020 la fête avait été annulée, 2021 a en revanche eu la plus grande fête jamais organisée, car un rattrapage était nécessaire. Cette année, Sonvilier organisait la première soirée depuis la levée des restrictions. Elle a eu lieu le 4 novembre dernier à la salle communale. Lors de cette fête, le maire de Sonvilier, Rosemarie Jeanneret a offert un discours aux jeunes adultes pour les féliciter de cette étape importante de leur vie et ce que représentent à présent les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux dans leur nouvelle vie de citoyen.

Une invitation de Sonvilier

Chaque année, une commune du haut du Vallon organise la soi-

Une soirée mémorable

Lors de cette soirée, les fous rires étaient au rendez-vous.

C'était *The place to be* du vendredi soir. Au programme, un buffet indien apprécié à l'unanimité, une remise de cadeau à chaque nouvel adulte de chaque commune, des photos souvenirs et le jeu du Kahoot. Ce jeu ludique qui consiste à répondre à un quizz via son téléphone portable a eu un succès sensationnel. Si tous les invités ont pu y participer, en groupe ou seul sur son téléphone, le podium était honoré par des jeunes très cultivés. Si Alyson Tramaux de La Ferrière a tenu la première place durant tout le quizz, elle s'est finalement fait dépasser par un quatuor et termine la course sur la deuxième place du podium. Ainsi Timm Hergarten de Sonvilier remporte

la première place avec fierté et Damiano Mezzi de Saint-Imier prend la troisième marche du podium. Bravo à eux.

Des félicitations

Courtelary: Valentin Collet (absent), Amélie Dubois, Julie Dyrhoff, Mathilde Galley (absente), Margot Lehmann, Maria Mendonça, Molly Tüscher. Cormoret: Jade Rindlisbacher, Yanôam Lavowsky. Villeret: Camille Chappatte, Thibaut Cudré-Mauroux, Anaïs Lachat, Noah Müller (absent). Sonvilier: Ilan Antoni, Mariana da Silva (absente), Lou Gérard, Timm Hergarten, Kevin Péquignot, Giulia Piervittori, Peter Roth, Inès Santo (absente). Renan: Magali Pache, Sioban Vollert (absent). La Ferrière: Alyson Tramaux, Aurélie Manzoni (absente). Saint-Imier: Laurynne Adatte, Caroline Almeida Marques, Sheiryl Atanga, Basil Beutler, Sabrina Bongo, Guilherme Cabral D'Compta, Thomas Capelli, Jack David Dobbs, Tino Domon, Numa Doutaz, Noémie Figueira de Abreu, Nina Fiorucci, Léa Gerber, Sacha Heider, Jade Hinterholz, Emma Kämpf (absente), Kenan Ljoki, Damiano Mezzi, Romain Oswald, Nicolas Page, Pablo Rodrigues Pereira, Lisa Springenfeld (absente), Baptiste Zerbini.



Le maire de Cormoret Gérard Py félicite ses nouveaux citoyens



Le maire de La Ferrière Bernard Tschäppât félicite sa nouvelle citoyenne



Le maire de Renan Jean-Claude Vaucher félicite sa nouvelle citoyenne



Le maire de Courtelary Benjamin Rindlisbacher félicite ses nouveaux citoyens



Le maire de Villeret Richard Habegger félicite ses nouveaux citoyens



Le maire de Sonvilier Rosemarie Jeanneret félicite ses nouveaux citoyens

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Quentin Colombo, un candidat aussi polyvalent que compétent

Le 29 septembre dernier, nous annonçons la candidature de notre camarade Quentin Colombo à la mairie de Saint-Imier. Mais qui est cet imérien qui, du haut de ses 21 ans, brigue le poste le plus exigeant de l'exécutif? Description de sa personne et de sa vision pour l'avenir de notre belle cité face aux problèmes du 21^e siècle.

«A seulement 21 ans, mon expérience politique est en constant développement et ne fait que croître. Membre actif du Parti socialiste Erguël et du Jura bernois depuis plus de trois ans, j'ai eu l'occasion de me former et de forger mes principes, mes valeurs et ma vision pour que Saint-Imier et sa région soient fortes. La place de maire n'est pas simple; elle est exigeante par son travail, l'implication qu'elle demande et le temps nécessaire pour remplir cette fonction. J'ai su, tout au long de ma vie, prendre des responsabilités et mener à bien des projets. Mon expérience humaine et professionnelle, par mon parcours en tant que sportif, arbitre, bénévole et éducateur social, m'a apporté une rigueur de travail et une capacité de coopération essentielle; des compétences importantes pour un poste si important. Je fais des enjeux propres à notre cité un point d'honneur, les enjeux du futur une priorité. Aujourd'hui plus

que jamais, je souhaite apporter au village qui m'a vu grandir et qui m'a formé, une nouvelle jeunesse ainsi qu'un vent de fraîcheur et de nouveauté.»

La vision de notre jeune candidat est riche et complète. Nous voulons, par ce communiqué, donner une vue d'ensemble des points importants pour notre candidat à la mairie. Nous souhaitons, ci-dessous, détailler trois aspects capitaux pour Quentin Colombo: aspects sociaux, écologiques et économiques.

Aspects sociaux: aujourd'hui plus que jamais, l'aide sociale de Saint-Imier a besoin d'être réformée pour améliorer ses prestations. La situation actuelle est délicate et nous devons mettre plus d'énergie pour lutter et non stagner. Le but n'est pas de durcir les conditions ou les prestations; au contraire nous devons accroître nos offres pour que des citoyennes et citoyens puissent sortir de cet engrenage.

Les inégalités entre hommes et femmes sont encore importantes dans notre société. Il est de notre devoir que notre village puisse les réduire au maximum. De ce fait, nous voulons mettre en place un système de gratuité des protections menstruelles.

Nous devons également lutter contre l'isolement, principalement de nos aînés. Il est de notre

devoir d'organiser, par le biais d'autres instances communales, des rencontres générationnelles et intergénérationnelles.

Enfin, nous devons faire avancer les débats sur la délinquance juvénile et offrir à notre cité des solutions viables. Nous devons offrir un système pour la réduire tout en prenant en compte les besoins et le bien-être des plus jeunes.

Aspects écologiques: l'utilisation de nos ressources énergétiques n'est pas un jeu. Nous devons prendre soin, avec le climat actuel, de renouveler et de rénover nos pratiques. Pour ce faire, nous devons premièrement réduire le gaspillage énergétique et son utilisation inappropriée. Par exemple, les éclairages publics, tout comme les enseignes, allumés à des heures incohérentes, doivent être remis en question. Les mesures prises actuellement devraient continuer dans l'avenir, tout en les modifiant pour être au plus proche des besoins de la population.

Aujourd'hui, les modes de consommation et de déplacement plus écologiques ont un certain coût, personnel et économique. Nous nous devons d'offrir à la population des aides ou des récompenses pour les encourager dans cette transition.

Les espaces verts et la végétation ont une grande importance dans l'écologie actuelle

ainsi que pour le bien-être de notre village. Il est de notre devoir de valoriser les espaces verts à Saint-Imier, sous toutes leurs formes, et d'en créer davantage. Nos rues doivent de même pouvoir être végétalisées pour un air plus sain.

Aspects économiques: les entreprises sont en pleine expansion et nous devons rester attractifs pour ces dernières et leur donner la possibilité de grandir dans notre région. De ce fait, la collaboration intercommunale doit croître pour permettre l'implantation d'entreprises dans notre région.

Tout comme les entreprises, les offres de formation et la création de nouvelles filières sont en pleine croissance. Nous avons la nécessité d'être attractifs pour de nouvelles écoles et formations.

En ce qui concerne les bâtiments d'habitation appartenant à la commune, ils sont vétustes et ne sont pratiquement plus habitables. Ils ne rapportent d'ailleurs presque rien, car nous dépensons actuellement une somme considérable pour réparer les casses. Nous nous devons de leur offrir une rénovation complète pour que ces bâtiments deviennent rentables dans un laps de temps court.

Saint-Imier est imprégnée par une histoire et une culture

forte. Nous devons en être fiers et la mettre sur le devant de la scène. Le tourisme doit croître tout en respectant des exigences écologiques fortes.

«Ma candidature peut paraître provocatrice pour certaines et certains. Mais ce n'est pas le cas. Je souhaite pouvoir mettre ma pierre à l'édifice de la

construction d'une nouvelle capitale régionale à la suite du départ de Moutier. Je veux que Saint-Imier soit grande et forte dans une région importante.

Ensemble, construisons un avenir socialement et écologiquement responsable!» |pse



Ville, cité ou terre ?

Saint-Imier se présente comme une ville. On attend des villes qu'elles soient les moteurs du développement, innovantes et tournées vers l'avenir. Est-ce que Saint-Imier a les moyens de ses ambitions? Le domaine de l'énergie est fondamental. Saint-Imier semble particulièrement bien placée; elle est le siège d'une société de production d'électricité, La Goule, partenaire d'un groupe aux reins particulièrement solides, les BKW. Elle abrite une centrale solaire et une partie des éoliennes de la Montagne du Droit. Pourquoi, dans ces conditions, n'est-elle pas, malgré de nombreuses interventions du Parti socialiste, une cité de l'énergie? Que signifie le slogan Terre d'énergie? Une ville se doit aussi d'accueillir et de soutenir les entreprises innovantes; quels terrains seront à disposition

ces prochaines années? Il est à craindre que Saint-Imier soit une terre de contrastes, contrastes entre les ambitions affichées et le peu de moyens mis à disposition pour les réaliser.

Les défis sont nombreux: approvisionnement en énergie, développement économique, protection de l'environnement; quel impact aura le réchauffement climatique sur les forêts, alors que nous dépendons totalement des forêts protectrices sur les versants du Vallon. Le Parti socialiste est fier de présenter des candidats qui allient expérience et jeunesse à l'exécutif, avec Olivier Zimmermann, qui gère avec engagement et compétence le département des bâtiments ainsi que Quentin Colombo et Théo Brand. Face aux défis actuels, la jeunesse est un atout et un regard neuf est indispensable. |pse

SAINT-IMIER

Trois prétendants pour la mairie de Saint-Imier

La campagne pour l'élection à la mairie de Saint-Imier, qui aura lieu le 27 novembre, bat son plein. Dimanche passé, c'est le Parlement des jeunes qui a organisé un débat entre les trois candidats en lice. Un débat qu'on pourrait titrer *Le pragmatique, l'idéaliste et le libéral*. Les huit membres du tout nouveau Parlement des jeunes, qui est officiellement né en mars de cette année, avaient bien fait les choses, en proposant un cocktail de questions tirées de leurs propres réflexions, formulées par les élèves des écoles et les internautes. Finalement, les candidats eux-mêmes ont pu poser une question à chacun de leur concurrent.

Une certitude: le prochain maire sera jeune

Ce qui frappe tout de suite lorsqu'on voit les trois candidats à la mairie de Saint-Imier, c'est que les trois hommes sont très jeunes. Le candidat d'ARC, Marco Pais Pereira fait, certes, office d'ancien dans ce trio, avec ses 38 ans. Mais la moyenne d'âge est nettement tirée vers le bas avec Quentin Colombo, le candidat du parti socialiste, âgé de 21 ans seulement, et par son opposant du PLR, Corentin Jeanneret, à peine son aîné avec ses 26 ans. Les thèmes liés à la jeunesse devraient donc faire partie des principales préoccupations du prochain maire, quel qu'il soit.

Jeunesse et énergie au cœur des débats

De nombreuses questions ont tourné autour du problème récurrent des revendications des jeunes de Saint-Imier. Les trois candidats sont d'accord pour dire que la nomination



De gauche à droite, Quentin Colombo, Corentin Jeanneret et Marco Pais Peirera ont répondu à l'invitation du débat organisé par le Parlement des jeunes (au second plan)

d'un travailleur social hors murs est urgente. Ce dossier traîne pourtant déjà depuis longtemps dans les tiroirs des autorités communales. Quentin Colombo voudrait, lui, mettre sur pied rapidement un lieu où les jeunes pourraient se réunir. Plus prudent, Marco Pais Pereira estime qu'il faudrait d'abord évaluer les véritables besoins avant de créer un tel espace pour les jeunes. Il miserait avant tout sur la formation par les paires. Corentin Jeanneret pense, lui, qu'il faudrait avant tout discuter avec les jeunes, les inclure dans la vie politique via une commission de la jeunesse dont ils feraient partie.

Les trois candidats s'accordent à dire qu'il faudrait, d'une manière ou d'une autre, reconstruire le skate parc qui a été démonté sur le site du futur chantier de l'hôtel près de la gare.

Au chapitre de l'énergie et de l'écologie, les trois candidats ont des idées plutôt divergentes. Pour Marco Pais Pereira, il faut d'abord réfléchir et s'appuyer sur ce qui a déjà été fait ou est en cours de réalisation à Saint-Imier. Il miserait au maximum sur un partenariat privé-public et favoriserait le dialogue avec la population, afin que tout le monde puisse apporter ses idées.

faire beaucoup mieux. Il imagine une cité beaucoup plus verte, au sens premier du terme, avec plus de zones vertes et d'arbres. Dans les priorités, il faudrait abandonner la consommation de gaz, rénover tous les bâtiments communaux et les rendre moins gourmands en matière de consommation d'énergie et, enfin, miser à fond sur un développement du solaire et de l'éolien.

Trois candidats, trois profils

Commençons par *le pragmatique*, Marco Pais Pereira. Il se présente comme un homme d'expérience dans la gestion du personnel et dans l'arbitrage de conflits, expérience qu'il a acquise à travers son travail dans une institution sociale. Pourquoi a-t-il adhéré à ARC en arrivant à Saint-Imier? Parce que pour lui, les valeurs de solidarité et d'indépendance d'esprit sont primordiales. Politiquement, il avoue qu'il peut prendre des décisions tantôt de gauche, tantôt de droite, en fonction de chaque cas concret. Pour lui, aucun dogmatisme politique donc, mais du recul et de la réflexion avant tout.

Corentin Jeanneret estime, lui, qu'il faudrait surtout encourager et pas contraindre en matière d'énergie. Il verrait d'un bon œil l'installation de panneaux solaires sur le toit de la patinoire, en collaboration avec les autres communes propriétaires du bâtiment. Il rappelle aussi que Saint-Imier a la chance de pouvoir s'appuyer sur l'expérience des centrales solaires et éoliennes de Mont-Soleil, toujours pionnières en termes de recherche au niveau suisse, voire mondial.

Quentin Colombo se montre beaucoup plus fougueux lorsqu'il est question d'écologie. Il estime que Saint-Imier peut

les débats, certes moins physiques, du conseil municipal.

Corentin Jeanneret, *le libéral* de notre trio est sans doute le plus politicien des trois. A seulement 26 ans, il a déjà huit années d'expérience politique derrière lui, dont quatre années à l'exécutif de la commune. C'est le seul des trois à être natif de Saint-Imier, dont il se décrit comme l'ambassadeur. Il bénéficie d'un réseau dans les milieux politiques et économiques de la région et du canton. Il estime que sa formation de juriste peut être un atout dans la gestion administrative d'une commune. Sans surprise, ses crédits, très libéraux-radicaux, sont la liberté individuelle et la liberté d'entreprise, qui sont les deux moteurs qui devraient faire avancer la société.

Les questions que se pose la population

Une foule d'autres questions, souvent très pratiques, ont encore été posées par le Parlement des jeunes, les écoliers et les internautes. La place du Marché doit-elle devenir piétonnière? Et la rue principale, ne devrait-elle pas redevenir une zone à 30 km/h? Faut-il plus de poubelles dans les rues de Saint-Imier? Qu'est-ce qu'on débrancher en premier, s'il devait y avoir des coupures d'électricité cet hiver? Faut-il une fan zone pour suivre les matchs du Mondial au Qatar? Faut-il mieux protéger les eaux de la Suze? Et pourquoi pas des caméras de surveillance publiques? Où en est-on avec la monnaie locale?

Autant de questions qui risquent de se retrouver prochainement sur le bureau de Monsieur le maire.

Qui sera-t-il? Réponse dans les urnes le 27 novembre! | t/

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-IMIER DU 27 NOVEMBRE 2022

ARC: des élus qui s'engageront pour faire vivre pleinement la richesse culturelle de notre région!

Nous avons la satisfaction de baigner dans une grande richesse culturelle. La diversité de l'offre pour une commune de plus de 5000 habitants est remarquable.

De nombreux artistes sont nés ou vivent aujourd'hui à Saint-Imier: comédien(ne), photographe, écrivain(e), peintre, musicien(ne), illustrateur(trice), céramiste, chanteur(euse), sculpteur(trice), vidéaste, etc. Autant de métiers artistiques ont émergé ici ou ont été nos ambassadeurs. Nous pouvons en être fiers, nous leur en sommes reconnaissants!

Mais, en amont de ce constat satisfaisant, il faut permettre la germination des talents. Cela implique d'allouer des ressources à la culture, de favoriser la création et les activités culturelles en proposant des structures adéquates, une visibilité, des moyens financiers. Cela implique aussi de rendre la culture accessible à chacun, dès son plus jeune âge, en encourageant la médiation, notamment dans les écoles.

St-Imier compte aujourd'hui plusieurs institutions et associations qui contribuent à son rayonnement au niveau régional et suprarégional. Elles participent autant à la formation qu'au divertissement des habitants de nos contrées.

A Saint-Imier, on peut visiter une exposition, se faire une toile, assister à un concert, à un spectacle de danse ou de théâtre. A Saint-Imier, on peut visiter un musée, suivre des cours de musique, de danse ou de théâtre, participer à un ensemble musical ou chanter dans une chorale. A Saint-Imier, on peut aussi lier promenade et culture et emprunter l'un des parcours dédiés. A Saint-Imier, on peut se plonger au cœur des archives historiques de la région, on peut emprunter des livres et des jeux...

La culture permet de créer des liens, de rassembler, d'aiguiser l'esprit critique, de s'exprimer. La culture libère les émotions.

On oublie souvent que la culture n'est pas seulement une charge dans un budget

communal. Elle est aussi une source de revenus. Différentes études démontrent que chaque franc de subvention alloué aux acteurs culturels génère un réinvestissement conséquent dans l'économie régionale.

La culture nourrit. Elle nourrit les corps, elle nourrit les âmes... Elle fait vivre notre cité et sa région. Nous ne pouvons vivre sans culture et nous devons continuer à en prendre soin et à prendre soin des acteurs qui en vivent. ARC s'engage à le faire!

Pour Saint-Imier: avenir solidaire & vision dynamique!

Votez et faites voter Marco Pais Pereira à la mairie et les listes 1 au Conseil municipal et au Conseil de ville.

Les candidates et candidats ARC se tiennent à votre disposition encore ce prochain samedi 12 novembre, dès 9h30, à la place du 16-Mars, à proximité de Rêve d'enfant, jusque vers 12h, et bien entendu sur Facebook et Instagram. Pour en savoir plus: www.arc-saint-imier.ch | arc.saint-imier

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX SAINT-IMIER

Sainti s'épanouit grâce au réseau de santé fédérateur et à la culture locale!



Un réseau de santé local et régional fort

Notre ville et notre région voient les cabinets de médecins généralistes fermer les uns après les autres. Les remplaçants se font rares et l'offre de soins locale s'en ressent. Le PLR Saint-Imier, en plus des solutions qui sont étudiées actuellement, souhaite lancer une démarche participative, par exemple avec les médecins en activité et les institutions pour personnes âgées, auprès du canton et des universités, afin de trouver une relève médicale indispensable à la bonne prise en charge de notre population. Le PLR Saint-Imier veut pouvoir proposer des conditions attractives aux candidats potentiels, ainsi qu'à tous les membres du réseau de santé en fonction de leurs besoins, dans un esprit gagnant-gagnant.

La pandémie nous a permis de tirer quelques enseignements. Elle a révélé que le dialogue et le fonctionnement entre tous les acteurs de la santé devaient être améliorés. En effet, lors du semi-confinement, une plus grande coordination entre les soins à domicile, les médecins, l'hôpital, et les pharmacies aurait mieux su répondre aux attentes de nos citoyennes et citoyens. La plupart du temps, c'est l'urgence qui a donné le tempo au détriment d'une planification des ressources.

Cette crise sanitaire a mis en évidence l'importance et la force de l'interprofessionnalité

nécessaire au bon fonctionnement du monde de la santé (hôpital, soins à domicile, infirmières libérales et scolaires, EMS, pharmacies, ceff santé-social, entre autres) et des infrastructures administratives (service social, municipalité).

Sous l'égide de la commission de la santé, nous voulons participer activement à une plateforme d'échange réunissant les acteurs de la santé pour définir et mettre en œuvre une *stratégie santé locale*, pour les Imériennes et les Imériens, axée sur leurs réels enjeux, exprimés par eux et par ceux qui les accompagnent au quotidien!



Nos institutions culturelles

Le PLR Saint-Imier s'engage à soutenir le monde culturel au cours de la prochaine législature, comme il l'a fait jusqu'ici. Les défis dans ce domaine sont nombreux et d'envergure et permettront de faire rayonner Saint-Imier dans le Jura bernois et au-delà. L'attractivité de notre cité doit aussi beaucoup aux nombreuses institutions culturelles présentes sur notre territoire.

Concrètement, le PLR Saint-Imier soutient une modernisation de la bibliothèque régionale. Celle-ci a été reconnue par le canton comme une institution culturelle d'importance régionale, ce qui démontre indéniablement son importance pour notre cité et le vallonn. Il s'agit de moderniser la bibliothèque actuelle,

qui n'a plus connu de travaux de grande ampleur depuis les années 1990. Il faudra notamment veiller à assurer l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le PLR Saint-Imier est d'avis qu'une réflexion doit être menée pour déboucher sur une modernisation, tout en veillant à optimiser le budget desdits travaux.

Notre commune peut aussi compter sur notre nouveau musée local, réouvert l'année passée et augmenté de l'Espace des Troupes jurassiennes. Ces deux nouvelles expositions doivent devenir incontournables dans le Jura bernois et dans les cantons voisins. Maintenant que Saint-Imier dispose de cette magnifique carte de visite, le PLR imérien estime qu'il faut en assurer largement la promotion, pour la faire connaître du plus grand nombre. Près de 2000 personnes l'ont déjà visité en une année de fonctionnement! Soyons fiers et reconnaissants d'avoir ce bijou de culture et de modernité et promouvons-le!

Retrouvez-nous la semaine prochaine pour la suite de notre campagne et dans l'intervalle, votez et faites voter Corentin Jeanneret à la mairie et les listes 3 PLR au Conseil municipal ainsi qu'au Conseil de ville! Nous vous donnons rendez-vous demain, dès 9h, devant la CEC pour partager un moment convivial et d'échanges agréables d'une raclette offerte.

le.plr.saint-imier



Réclame

 **Selbsthilfe BE**
Info-Entraide BE

Dans des groupes d'entraide autogérés échanger - avancer
www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00

Je m'aide... aidons nous!

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

r'djÅse! Un hommage façon Jura

Seize choristes, quatre musiciennes et musiciens emblématiques des cantons du Jura et de Berne, un cor des Alpes... quelle promesse alléchante!

Avec r'djÅse!, Jacques Bouduban nous propose une relecture scénique du patrimoine jurassien patoisant: de vieilles chansons traditionnelles qui ont les pieds sur terre et disent des vérités qui parlent aux cœurs, entre culture de proximité, humanité et mondialisation. Ce jeu de racines se déroule dans un souffle contemporain intrépide, un chœur à la grecque emmené par des grooves de laboureurs, des polyrythmies noires et incantations balkaniques.

r'djÅse! est un mille-feuille composé de couches linguistiques millénaires gallo-celtico-romano-germaniques, de paysans anonymes qui inventent des chansons, de passionnés qui les récoltent, etc. On y chante les liesses et les tristesses, pour exprimer la mort d'un père, de l'homme et de sa terre; pour dire que rien ne se perd, ou pour partager



Lecture, visite et soupe

Rendez-vous autour de l'exposition de Pascal Bourquin *Temps immobiles*, avec la participation de Sandro Marcacci

Sandro Marcacci est photographe, professeur de français et de philosophie, et écrivain.

Il nous fera découvrir son livre intitulé *Silences* lors d'une lecture; une œuvre qui allie texte et photographie et dont sont tirés trois clichés accrochés dans l'exposition.

Cette histoire est celle d'une femme qui se confie et revient sur son passé empreint de l'univers de l'usine mécanique paternelle. Vingt-cinq moments de parole permettent de reconstituer l'intimité de cette voix, de

son enfance – ou plutôt de ce qu'elle s'autorise à en dire – à la femme telle qu'elle se rêve encore. | ccl

Jeudi 17 novembre, 19h 15, CCL, Lecture «Silences» par Sandro Marcacci, visite d'exposition commentée par les artistes, soupe Ces rendez-vous sont proposés gratuitement
Merci de réserver votre place au 032 941 44 30 ou information@ccl-sti.ch
CCL, rue de la Zouc 6, 2610 Saint-Imier

les émotions d'un enfant fasciné dans les foules de la fête d'un peuple. Un hommage avec juste ce qu'il faut d'irrévérence. | ccl

Chœur, une coproduction du forum culture
Dimanche 20 novembre, 17h 30
25 francs / 18 francs / 12 francs
www.djase.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Visite commentée tout public

Exposition temporaire: *Modernité! Images du progrès dans les publicités horlogères* par Jérôme Gogniat, commissaire d'exposition

Samedi 12 novembre à 11h, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir son exposition temporaire *Modernité! Images du progrès dans les publicités horlogères*.

Au cours du XX^e siècle, les marques horlogères ont largement recouru à la notion de modernité dans leurs publicités. Elles pouvaient ainsi proposer une image dynamique et mettre

en avant leurs propres innovations et la fiabilité de leurs produits. Synonyme de progrès, la modernité a alors revêtu différents visages: elle a notamment été symbolisée par l'aventure, le sport et les différents exploits qui ont représenté des défis techniques pour les entreprises horlogères.

Emmenés par Jérôme Gogniat, commissaire de l'ex-

position, vous découvrirez près d'un siècle de représentations du progrès à travers les publicités horlogères. | musée de saint-imier

Samedi 12 novembre à 11 h au Musée de Saint-Imier
Durée totale: environ 1 heure
Tarif: entrée au Musée
Tout public
Inscription préalable nécessaire

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Le Cap Nord à vélo

Documentaire présenté par Pascale et Jacques Girardin le 15 novembre



Jacques Girardin en bivouac lors de l'expédition Cap Nord à vélo, photo: Pascale Girardin

Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous inviter à découvrir un documentaire saisissant. Les deux conférenciers, handicapés après deux coups du sort, ont décidé en 2019 de quitter Orvin pour se rendre au Cap Nord à vélo en traversant l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Tchéquie et l'Autriche. Le récit de cette

incroyable saga modifiera votre regard sur le handicap comme elle a apporté à nos deux sportifs de l'extrême une meilleure intégration au monde, un espace de liberté et de sociabilité, un élargissement de leur cercle de connaissances, tout en développant l'estime de soi et ce sentiment d'appartenance à une même société que l'on appelle *le vivre ensemble*. Alors, venez *vivre ensemble* les

émotions, valeurs et petits bonheurs de ce couple extraordinaire à travers leurs aventures, leurs anecdotes peu banales et leurs images d'une nature toujours étonnante.

Rendez-vous à 14h à la Maison de Paroisse. Durée: environ 1h30.

Demande éventuelle de taxi jusqu'au 14 novembre auprès de Maria-Michèle Thommen-Perotto, 032 941 13 62.

A la suite de la présentation, un petit 4 heures est offert à la Maison de Paroisse. Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. | l'équipe d'animation

Mardi 15 novembre
Club des Aînés de Sonvilier,
documentaire Cap Nord à vélo,
rendez-vous à 14 h
à la Maison de Paroisse

BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER

Venez découvrir nos dernières nouveautés!

Romans adultes

- *Mets de l'eau dans ton vin!*, Laurent Eltschinger;
- *Le manuscrit inachevé*, Franck Thilliez;
- *La Saga du Soleil Noir*, tome 5: 669, Giacometti-Ravenne;
- *Le foulard rouge de la forêt de Bouleyres*, Géraldine Lourenço;
- *Mais qui a tué Marc Voltenhauer?*, Xavier Michel;
- *Angélique*, Guillaume Musso.

BD

- *Lucky Luke: L'arche de Rantanplan*, Morris;
- *Boule et Bill: L'échappée Bill*, Roba;
- *Triple Galop, tome 15 et 16*, Du Peloux;
- *Mortel Adèle, tome 19: Face de Beurk!*, Tan;
- *Les Schtroumpfs et les enfants perdus*, Peyo;
- *Dad, tome 9: Papa Pop*, Nob;

Magazines

- *GEO, GEO Ado*;
- *La Salamandre*;
- *Revue Intervalles*;
- *La Gazette du Têt-Art*.

Et bien d'autres encore! Bonne lecture... | [bibliothèque communale et scolaire](http://bibliothèquecommunale.ch)

Ouverture: lundi 17h-19h, mercredi 16h-18h

LETTRE DE LECTEURS

Alternativement régional et communal

Alternativement régional quand cela rapporte, et communal quand cela coûte. C'est ainsi que se résume la politique d'Arc. Lorsqu'il s'agit de rénover la piscine, qu'il a fallu fermer en catastrophe, Arc regrette que l'on n'ait pas sollicité les communes voisines pour réduire les charges de Saint-Imier. Mais lorsqu'il s'agit de soutenir un projet régional phare pour le développement du Jura bernois, soit la rénovation de la Couronne à Sonceboz, Arc s'oppose à ce que Saint-Imier en fasse plus que

le minimum syndical. Saint-Imier joue-t-elle la carte régionale comme on pourrait l'attendre d'une des principales communes du Jura bernois? Il est permis d'en douter, à voir l'absence de collaboration avec La Goule, partenaire régional par excellence, alors que notre région est une vitrine du développement de l'éolien et du solaire, notamment grâce à l'engagement des BKW, actionnaire majoritaire de La Goule? | [francis daetwyler, saint-imier et claud-éric leuenberger, villeret](mailto:francis.daetwyler@saint-imier.ch)

LA FERRIÈRE

Diagnostic réservé, une pièce de Jean-Pierre Martinez

Actif depuis les années 80, le groupe théâtral Les Gremòds, originaire des Bois, s'est expatrié depuis maintenant deux années

Après de premières retrouvailles avec le public à La Chau d'Abel en 2021, voilà qu'ils reviennent avec *Diagnostic réservé*, une autre pièce de Jean-Pierre Martinez. C'est la halle de La Ferrière qui les accueille les 11-12 et 18-19 novembre.

L'histoire

Patrick est dans un coma profond à la suite d'un accident de Vélib. Ses proches sont appelés à son chevet pour décider de son sort afin d'éviter tout acharnement thérapeutique. Mais cette décision collégiale est d'autant



De gauche à droite: Florence Chapatte, Dominique Stevens, Rémy Chapatte, Aline Bouille, Dimitri Pellaton et Yoan Parel

plus difficile à prendre que le patient s'avère ne pas être tout à fait celui qu'on croyait. Et qu'il est détenteur d'un secret qui pourrait rapporter gros...

Vous voulez en savoir plus? Venez voir la pièce à la halle de

La Ferrière. | ds

Halle de la Ferrière
11-12 et 18-19 novembre
à 20h
Réservation sur le site:
www.theatregremods-lesbois.ch

LETTRE DE LECTEUR

Nouvelles constructions proches de la gare: un hôtel et une nouvelle Migros

Soit toujours plus de croissance dans le non indispensable. Saurons-nous inverser ce genre de processus en inflation constante? Nos autorités sauront-elles un jour que le progrès va aujourd'hui dans un autre sens, vers la sobriété heureuse? Cela dans le lien humain présent dans des travaux et échanges pour une subsistance locale et autonome?

Seuls les aveugles, voire les autruches savent ne rien voir venir. Qui ne sait que les super-

marchés, mauvaise formule des 30 glorieuses, sont aujourd'hui menacés? Qui ne sait que l'hôtellerie affronte un déclin et demain servira peut-être encore juste pour les riches? Pourquoi toujours plus, quand nous avons un hôtel sur la Place Neuve? Un autre à retaper à l'Erguël et un magnifique qui peine à subsister au Mont-Crosin, sans parler de la ruine à Mont-Soleil.

Alors pourquoi abatte des arbres, et plomber encore du

sol, perdre un lieu de rencontre pour les mamans, lieu qui pouvait devenir encore plus créatif?

Saint-Imier est-il conscient de ses propres contradictions quand il se présente comme une cité d'avenir des énergies renouvelables? Qui va manger les éoliennes géantes quand il voudra subsister corporellement?

| [janine favre, une vieille dame qui réfléchit avec l'ancienne sagesse](mailto:janine.favre@saint-imier.ch)

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Tramelan

Pour le Conseil général



Myriam Tellenbach
1960, Secrétaire comptable



Sébastien Wyss
1978, Conseiller en assurances et prévoyance



François Rüfli
1965, Ingénieur HES



Karine Voumard
1977, Responsable en assurance qualité



Christophe Vienat
1988, Policier



Olivier Scheidegger
1973, Agriculteur



Vincent Glauser
1971, Policier



Isabelle Evalet
1975, Hygiéniste dentaire



Nicolas Chatelain
1993, Conseiller service après-vente



Elvis Lehmann
1983, Directeur

Avec nous, pour vous !

LISTE 1 le 27 novembre 2022

Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais:
Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes. Vous aussi, soyez de la partie !

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR avec l'app TWINT ✓ Entrer le montant et confirmer le don

AMNESTY INTERNATIONAL

Élection à la mairie



Gullotti Hervé
49 ans, chancelier municipal



Liste no 2

Parti socialiste et sympathisant(e)s



Bujari Zenelaj Liridona
32 ans, enseignante



Koqinaj Coçaj Qendresa
35 ans, horlogère, sortante



Ducommun André
68 ans, retraité, sortant



Gagnebin Christophe
59 ans, enseignant, sortant

Un nouvel élan pour Tramelan!

Élections au Conseil général



Châtelain Audrey
39 ans, avocate



Favre Nicole
67 ans, retraitée, sortante



Guerne Patricia
63 ans, employée de commerce



Bernard Blaise
48 ans, chauffeur, sortant



Gagnebin Thierry
53 ans, économiste ESCEA, sortant



Vaucher Vincent
48 ans, constructeur, sortant



Favre Ismaël
31 ans, cuisinier, sortant



Froidevaux Marc
44 ans, ingénieur



Guerne Roland
68 ans, retraité, sortant



Favre Jacques-Eric
65 ans, éducateur retraité



Joubert Jean-Philippe
45 ans, informaticien, sortant



Mercier Pascal
60 ans, monteur de voies, sortant



Riard Sylvain
41 ans, animateur jeunesse



Yoder Gabriel,
44 ans, entrepreneur

imprimerie
bechtel sa

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

**Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary**

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch



Des nouvelles de la Grand-Rue 106

Les mesures urgentes, que le Conseil général avait accepté de financer sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville après le refus par le corps électoral de transformations plus importantes, aboutissent à des réalisations concrètes. Ainsi, un bureau à mobilité réduite avec accès à l'est du bâtiment a été créé. Il est destiné aux personnes à mobilité réduite et aux parents avec poussette. Pour pouvoir en faire

usage, plusieurs services peuvent être contactés: contrôle des habitants au 032 486 99 99, agence AVS au 032 486 99 20 et impôts au 032 486 99 75. Aux abords du bâtiment, une place de stationnement est mise à disposition pour les personnes qui en auront l'usage. Une boîte aux lettres pour les élections sera installée cette semaine en haut des escaliers nord de l'Hôtel de Ville. | cha

De potentielles odeurs à la rue des Prés

Dans le cadre de la réfection de la rue des Prés, les canalisations communales des eaux usées sont en grande partie assainies par le procédé dit du chemisage (gaine en fibre de verre). Des interventions sont prévues du 17 au 30 novembre

qui provoqueront de potentielles remontées d'odeurs liées à la nature des matériaux utilisés. A relever que ces odeurs sont inoffensives pour la santé. En cas de forts dégagements dans des locaux fermés, il est conseillé de les aérer. | cha

Dépouilles de sapins au pâturage du Droit

La commune de Tramelan offre une quinzaine de dépouilles sur le pâturage du Droit. Celles-ci sont numérotées

et une affiche est placardée à la Fontaine rouge. Les intéressés sont priés de réserver leur lot par téléphone au 079 646 19 07. | cm



TRAM'LASOL

Des oiseaux comme tout le monde



C'est un jeu musical, une farce, un chapelet de chansons drôles ou émouvantes qu'égrainera Tram'LaSol au cours de deux soirées à l'auditorium du CIP à Tramelan, samedi 19 novembre à 20 heures et le lendemain à 17 heures. Cet ensemble vocal tramelot sera accompagné par un orchestre de trois musiciens professionnels, la pianiste titulaire et coach vocale, Isabelle Gueissaz, le guitariste Jean-Yves Rouillon et le percussionniste Victor Garcia, sous la conduite de Jacques Chételat.

Le trio de danse Hinoda interviendra dans ce concert-spectacle. Un quatuor d'oiseaux de bon augure commentera théâtralement l'action en déroulant un fil rouge

entre les chansons. Les élèves de guitare de David Broglie ouvriront la représentation de samedi soir et les jeunes chanteurs du chœur de l'école de la Printanière de Tramelan, sous la direction de Stéphanie Schneider ouvriront celle de dimanche et se permettront des interventions dans le spectacle de Tram'LaSol.

Cela fait trois ans que Tram'LaSol n'a pas connu l'excitation des planches et du concert d'envergure. C'est à l'automne 2019 qu'en compagnie de Chœur Accord, Tram'LaSol a entrepris une tournée triomphale entre Prague, Fontenais et Tramelan. Depuis, plusieurs projets sont restés en l'état pour les raisons que l'on sait. *Des oiseaux*

comme tout le monde est un nouvel envol. Avec détermination et enthousiasme, les chanteurs ont travaillé à l'acquisition d'un nouveau répertoire et amélioré leurs qualités vocales. Grâce à ce nouvel élan, de nouveaux chanteurs connaîtront une première en chœur mixte.

Les amateurs de chanson française seront comblés par ce concert-spectacle. Daniel Balavoine dont les deux chansons intitulées *Les Oiseaux* ont inspiré le spectacle, Julien Clerc, Edith Piaf, Michel Berger, Charles Trenet, Patrick Bruel, ainsi que des œuvres immortalisées par Bourvil, Henri Salvador, la Compagnie Créole et d'autres réjouiront les spectateurs. | jc

PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

Vente en faveur du projet DM

Apprendre ensemble en réseau en faveur du Mexique et de Cuba

Ce samedi 12 novembre de 9h à 14h30, au nouveau centre paroissial (derrière l'église), bienvenue à toutes et tous pour partager un café dès 9h puis pour déguster notre traditionnelle soupe qui vous sera servie sur place ou à l'emporter. Un choix de canapés et pâtisseries vous attendra

au buffet et vous aurez également la possibilité d'acquiescer tresses, pains, etc.

Réception de vos dons en nature

Merci d'apporter vos tresses, pains, pâtisseries, tartes, biscuits, caramels, confitures, etc. au centre paroissial (derrière

l'église) le vendredi soir entre 17 et 18 heures et samedi matin dès 8h30.

D'avance un grand merci à toutes les personnes qui se dévouent, année après année, ainsi qu'aux visiteurs que nous espérons nombreux. A bientôt! | paroisse réformée de tramelan

Atelier : consommer moins et mieux l'énergie

Qu'est-ce qu'un kilowattheure exactement? Où puis-je économiser de l'énergie dans mon logement? Comment connaître tous les secrets de ma facture d'électricité?

Afin d'encourager les citoyen.nes à réaliser des économies d'énergie, SACEN SA et ses communes partenaires proposent des ateliers pratiques *Consommer moins et mieux l'énergie*. Ces derniers, animés d'une façon ludique et dans un vocabulaire accessible par François Dreyer, un coach passionné qui a travaillé plus de 25 ans dans le domaine de l'énergie, permettront à chacun(e) de se familiariser à l'énergie et de répondre à ces questions. Un vélo un peu spécial ainsi qu'un wattmètre permettront de dévoiler tous les secrets du kilowattheure et de la surconsommation. Le(la) participant(e) qui souhaite avoir une petite analyse personnalisée de sa consommation est invité(e) à amener sa facture d'électricité ainsi qu'une idée de la surface de son logement.

Cela permettra donc à chacun.e de s'engager de manière concrète dans la campagne contre le gaspillage de l'énergie mise en place par la Confédération pour faire face à la crise énergétique que nous traversons. Il suffit parfois de quelques gestes, qui deviendront une habitude avec le temps, pour réaliser des éco-



nomies d'énergies substantielles.

Dans le cadre du parrainage du *Passeport citoyen 2030* de l'Université Populaire jurassienne, ces ateliers seront organisés dans 4 communes de l'Arc jurassien et suivis d'un apéritif:

Lieux et dates

- Mercredi 16 novembre à 19h: Saignelégier (Hôtel de Ville)
- Jeudi 17 novembre à 19h: Tramelan (CIP)
- Mardi 22 novembre à 19h: Delémont (Avenir 33)
- Mercredi 23 novembre à 19h: Porrentruy (Salle de l'Oisellerie)

Plus d'informations et inscriptions sur www.sacen.ch/UPJ ou par téléphone au 032 421 91 62.

Remarques: le nombre maximum de participants est limité à 30. Premier inscrit, premier servi!

| cm

PARTI LIBÉRAL RADICAL TRAMELAN

Energie renouvelable à Tramelan – du bois au bois

Tramelan et les communes de la région ont utilisé le bois comme source principale d'énergie disponible en quantité et renouvelable, jusqu'au début de l'industrialisation.

Les besoins croissants en énergie ont dès lors nécessité le remplacement du bois par le charbon, et les dérivés du pétrole. A l'heure actuelle on redécouvre les grandes qualités du bois, notamment dans la construction assurant le stockage du CO₂ face aux défis climatiques, dans sa capacité de chauffage et depuis peu dans le textile.

Le besoin en énergie électrique est toujours plus important, nous pouvons y contribuer par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur nos toits, et du système couplage-force avec

le chauffage à la piscine, pour produire de l'électricité.

Il ne faut pas oublier de renforcer le réseau électrique existant pour absorber ces nouvelles quantités d'énergie, la problématique du stockage nécessitant encore de nombreuses recherches.

Les chauffages à distance aux copeaux de bois offrent une belle opportunité à l'exploitation de nos forêts, grâce aux circuits courts que cela induit, dès que le hangar à copeaux communal aura été réparé.

Ces deux sources d'énergie renouvelables doivent être, dans le cadre de la transition énergétique, mieux soutenues sur le plan local. Cela ne remplace toutefois que partiellement les énergies fossiles.

Il s'agit également d'améliorer l'efficacité énergétique

des bâtiments communaux, en isolant leurs enveloppes, pratiquement oubliées jusqu'à présent, quand bien même le coût s'avère élevé, et à rentabiliser sur plus de vingt ans!

Pour faire face à la crise ukrainienne, nous devons maintenir le mix énergétique actuel pour ne pas pénaliser l'évolution en cours de la société décarbonée que nous voulons tous (numérisation, internet, voitures électriques, notamment).

Le PLR Tramelan et environs s'engage à soutenir toute initiative allant dans ce sens et demande de voter les listes 1 et Philippe Augsburgers à la mairie

Avec nous pour vous!

| andré tellenbach

PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

Agir résolument!

Animés par des valeurs telles que l'égalité des chances et la justice sociale, les socialistes n'en sont pas moins fort concrets dans leur travail politique. Pour preuve: ils ont sans conteste été, au cours de la législature qui s'achève, l'une des fractions les plus dynamiques au sein du Conseil général. On leur doit notamment les 20 Promos distribués à tous les habitants durant le confinement, la motion demandant la mise en valeur du patrimoine industriel local ou encore, tout récemment, un postulat relatif à la hausse du coût de la vie.

Dans les années à venir également, les socialistes entendent, avec votre soutien, consacrer le même enthousiasme et la même énergie à la défense de Tramelan et de sa population. Face aux nuages qui s'amoncellent à l'horizon, et qui illustrent si besoin était encore la faillite du libéralisme, nul doute que les collectivités publiques seront amenées, si l'on entend préserver la cohésion sociale, à jouer un rôle accru. C'est à elles qu'il appartiendra de veiller à ce que toutes et tous puissent disposer des prestations et des biens qui leur permettent de mener une existence digne. Cela exigera une volonté politique forte, des visions claires. Si besoin est, il faudra déroger aux lois du marché pour, par exemple, créer une forme de banque alimentaire locale.

Le PS s'engagera en outre pour que la transition énergétique désormais urgente se réalise de manière socialement équitable. Il poursuivra ses efforts en faveur de la préservation de notre cadre de vie, en faveur de la mobilité douce ou d'un réaménagement plus convivial de la Grand-rue. L'école, qui repose d'abord sur des enseignants motivés disposant d'excellentes conditions de travail, figure également au centre de ses priorités, de même que la culture, si essentielle à l'enrichissement de nos cités.

Votez donc les listes 2 des socialistes et contribuez ainsi à donner un nouvel élan à Tramelan. D'avance, un grand merci! | parti socialiste tramelan

Duel pour la mairie à Tramelan

Le 27 novembre, le corps électoral de Tramelan devra élire ses nouvelles autorités politiques, au législatif comme à l'exécutif. Pour le poste de maire, la décision se fera entre les deux candidats en lice: le maire sortant Philippe Augsburger du PLR et son challenger socialiste, le chancelier municipal Hervé Gullotti.

Deux candidats, deux générations, deux profils différents

Philippe Augsburger est né à Tramelan en 1956. A 66 ans, il est marié, père de trois enfants et quatre fois grand-père. Après une carrière dans le commerce et dans l'éducation en tant que maître socioprofessionnel à la Pimpinière, il est désormais maire du village depuis le 1^{er} janvier 2015. Il brigue donc un troisième mandat à la tête de la commune. A signaler encore que, depuis l'enfance, il est un fan inconditionnel du club de foot des Young Boys.

Natif de Bienne, Hervé Gullotti, 49 ans, marié, père de deux enfants, est établi à Tramelan depuis 2003. Historien et journaliste de formation, il s'est ensuite spécialisé dans la gestion administrative communale et celle des ressources humaines. Avant de se lancer en politique, il a été actif dans les milieux associatifs pacifistes, comme Amnesty International. Depuis 2005, il occupe la fonction de chancelier municipal à Tramelan. Il est également député au Grand conseil bernois, qu'il a présidé de 2021 à 2022. Depuis juin 2022, il siège également au Conseil du Jura bernois.

Les deux hommes se connaissent bien, puisqu'ils travaillent quotidiennement ensemble au sein de l'administration communale. Ils s'apprécient aussi. Leurs campagnes respectives se veulent donc pleines de respect pour leur adversaire et, si possible, loin des luttes purement partisanes entre les deux formations politiques qu'ils représentent.

Nous les avons rencontrés pour en savoir un peu plus sur eux.

FAC: Philippe Augsburger, pourquoi briguer un nouveau mandat ?

Philippe Augsburger: Je suis encore très motivé pour servir

mon village et je suis entièrement disponible pour le poste de maire, puisque je suis à la retraite. De plus, j'ai très envie de suivre les grands projets qui sont actuellement en cours à Tramelan.

FAC: Hervé Gullotti, vous vous remettez totalement en cause professionnellement, puisque vous avez démissionné de votre poste de chancelier municipal pour pouvoir participer à cette élection. Pourquoi ce pari ?

Hervé Gullotti: Je veux continuer de servir la commune, mais différemment et plus efficacement, j'espère. Et puis j'avoue qu'à l'approche de la cinquantaine, j'ai aussi besoin d'un nouveau défi professionnel. Si je suis élu, je continuerai de travailler à 50 %, probablement en tant que directeur du Ceff commerce. Mais cela me laissera assez de temps pour me consacrer à fond à mon rôle de maire et aux autres mandats politiques que je déciderai de garder.

FAC: Comment faites-vous campagne ?

Philippe Augsburger: Etant le maire sortant, je ne fais pas vraiment campagne. Je n'ai plus besoin de me présenter puisque les gens me connaissent déjà. Bien sûr mon parti, le PLR, me soutient à travers sa campagne générale pour l'ensemble des élections communales.

Hervé Gullotti: Avec mon équipe de campagne du PS local, nous nous retrouvons chaque semaine pour discuter de la meilleure stratégie de campagne. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, nous avons une liste de soutien, nous organisons des conférences de presse, nous posons des affiches et envoyons des lettres de lecteurs. Peut-être que d'autres idées naîtront encore ces prochains jours.

FAC: Comment vous situez-vous politiquement ?



Hervé Gullotti: un challenger qui veut apporter des visions nouvelles à Tramelan

Philippe Augsburger: Je suis un libéral-radical plutôt centriste, avec une fibre très sociale. Lorsque je suis entré en politique et qu'il a fallu choisir un parti, j'ai finalement choisi le PLR un peu à cause de la tradition radicale de ma famille. Mais je me sens tout à fait à l'aise dans ma formation.

Hervé Gullotti: Je me définirais comme un socialiste non dogmatique. J'aime bien le terme de social-démocrate. Je serais donc assez centriste et toujours prêt à essayer de trouver des terrains d'entente avec tout le monde, ce qui est indispensable, surtout à un niveau de politique communale. Bien que mon père soit de droite, moi, dès mon plus jeune âge, j'ai toujours eu le cœur à gauche.

FAC: Si un socialiste devenait maire, cela créerait un net déséquilibre du côté de la gauche au conseil municipal. Ne serait-ce pas dangereux ?

Philippe Augsburger: Effectivement. C'est pourquoi je

pense qu'avec moi à la mairie, un certain équilibre serait maintenu et permettrait à l'exécutif de fonctionner en bonne harmonie et de laisser la place à tous les avis.

Hervé Gullotti: J'observe le fonctionnement du conseil municipal depuis des années en tant que chancelier et je ne pense pas que les couleurs partisanes y jouent un grand rôle. Il faut des gens compétents et motivés et de bonnes idées, peu importe si elles émanent de la gauche ou de la droite.

FAC: Quels sont les dossiers les plus importants pour Tramelan actuellement ?

Philippe Augsburger: Il y a de grands projets en cours. D'abord la Maison de l'enfance, dont le nouveau bâtiment devrait bientôt sortir de terre à la rue de la Gare. Puis il y a le grand chantier de la rénovation de la gare mené par les CJ. La nouvelle gare va permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite et mieux relier les quartiers des Lovières et du Ténor au reste du village. Le renouvellement des conduites d'eau est aussi un projet de longue haleine que je suis avec intérêt. Mais le projet qui me tient le plus à cœur est celui de chauffage à distance, qui devrait entrer en fonction partiellement dès 2025 déjà. Nous devons encore faire plus pour devenir plus efficaces au niveau de l'énergie. A terme, Tramelan devrait réussir à obtenir le label de Cité de l'énergie.

Hervé Gullotti: Outre ces grands chantiers, qui sont déjà tous en route, le plus grand et le plus urgent est actuellement celui de l'énergie. L'idée est de rendre la commune totalement autonome en produisant sa propre électricité. Le projet de chauffage à distance devrait largement y contribuer,

puisque nous pourrions produire non seulement de la chaleur, mais également de l'électricité, à partir de la combustion de bois local. Et il reste encore beaucoup de place sur les bâtiments publics pour y installer des panneaux photovoltaïques. Il faudrait remettre à jour notre Agenda 21 pour mieux répondre aux défis énergétiques qui nous attendent. Dans le domaine du «vivre ensemble», il existe de grandes opportunités pour rendre le quartier Lovières-Ténor encore plus attractif pour les loisirs, les rencontres et le sport. Enfin, l'introduction de la limitation de la vitesse dans les rues communales à 30 kilomètres par heure fera également partie de mes priorités.

FAC: En cette période post-pandémique, comment se portent les finances de la commune ?

Philippe Augsburger: Pour l'instant, nos finances sont saines, même si le budget 2023 prévoit, comme chaque année, un léger déficit, par prudence. Il n'est donc pas du tout question d'augmenter les impôts, par exemple. D'ailleurs en parlant d'impôts, il faut rappeler que les nombreux frontaliers qui viennent travailler chez nous représentent une manne fiscale non négligeable à travers la perception de l'impôt à la source.

Hervé Gullotti: Les finances sont relativement saines. En particulier grâce à une réserve que nous devons dissoudre chaque année jusqu'en 2025. A partir de 2026, le budget sera peut-être à nouveau plus difficile à établir. Il serait bon de pouvoir faire participer un peu les autres communes de la région aux frais de nos infrastructures comme la piscine et la patinoire, qu'elles utilisent largement. Même si aucun grand projet de fusion n'est actuellement à l'ordre du

jour dans le Jura bernois, une meilleure et plus équitable collaboration entre communes devrait être trouvée.

FAC: Qu'est-ce que vous aimeriez changer à Tramelan ?

Philippe Augsburger: Notre avant-dernière place dans le classement des communes de la Handelszeitung! Si certains ont répondu à ce classement par la dérision, j'avoue que moi, il ne m'a pas du tout fait rire. Je voudrais encore plus pouvoir écouter la population, qui propose souvent de nouvelles idées intéressantes. Sinon, je ne veux pas faire de promesses sans être sûr de pouvoir les tenir. Et puis il ne fait pas surestimer le rôle du maire! Nous faisons avant tout un travail d'équipe avec nos quelque cent collaboratrices et collaborateurs à la commune.

Hervé Gullotti: Il faut que nos politiciennes et politiciens apprennent à devenir plus efficaces et plus professionnels dans la gestion des affaires communales. J'ai des pistes pour rendre cela possible. J'aimerais que le maire puisse voir les choses d'un peu plus haut et avoir de véritables visions à faire partager. Mon réseau de contacts au niveau cantonal devrait m'aider à ouvrir certaines portes pour faciliter des innovations, qui paraissent compliquées, voire impossibles pour le moment. Il faudrait aussi être plus proche de la population et mieux lui expliquer ce que nous faisons exactement à la commune. Des journées portes ouvertes pourraient, par exemple, contribuer à cela.

FAC: Quelles qualités reconnaîsez-vous à votre adversaire ?

Philippe Augsburger: Hervé est quelqu'un de très compétent, qui connaît bien ses dossiers, et qui a un réseau de contacts très important.

Hervé Gullotti: Philippe est quelqu'un de très humain, toujours prêt à donner sa chemise pour aider quelqu'un.

FAC: Enfin, quel est votre slogan de campagne ?

Philippe Augsburger: «De Tramelan pour Tramelan... ou alors aussi: «A 100 % pour Tramelan, sans autres ambitions», qui me définit peut-être encore mieux.

Hervé Gullotti: «Un nouvel élan pour Tramelan», qui est également le slogan retenu par le parti socialiste et sympathisant(e)s.

Le résultat du duel entre Philippe Augsburger et Hervé Gullotti sortira donc des urnes le 27 novembre. Les deux candidats s'attendent à un résultat serré et espèrent que la participation à l'élection sera aussi élevée que possible pour rendre leur élection véritablement légitime. | tl



Philippe Augsburger: bien décidé à rester en place dans son bureau de maire.

UDC TRAMELAN

L'UDC à la rencontre de la population

L'UDC de Tramelan vous donne rendez-vous ce samedi, 12 novembre dès 8h30, devant SC Solutions Cuisine pour partager le verre de l'amitié. L'UDC appelle les citoyennes et citoyens de Tramelan à participer aux élections communales le 27 novembre. Il est important de prendre la peine de remplir et déposer ses bulletins de vote pour montrer son attachement à sa commune.

Au conseil municipal, l'UDC présente et recommande les candidatures de Pierre Sommer (sortant) et Naïké Vuilleu-

mier-Rotzer. Avec l'expérience de l'agriculteur des Reussilles et la jeunesse dynamique de l'opératrice en horlogerie et mère de famille, l'UDC présente deux profils différents et complémentaires.

Pour les élections au conseil général, l'UDC présente fièrement ses 10 candidats, dont trois dames. Cet élan féminin au sein du parti est une réjouissance, sachant qu'entre ces trois dames, l'agriculture, la famille et l'industrie seront bien représentées.

L'UDC Tramelan se fixe comme objectif de défendre les intérêts des agriculteurs, de soutenir et d'encourager le renouvellement et l'entretien des installations techniques, telles que l'eau et l'électricité. Un besoin vital pour l'agriculture, les citoyens, l'industrie et l'artisanat.

L'UDC Tramelan vous remercie de soutenir les listes numéro 4 du conseil municipal et du conseil général et d'apporter votre soutien à la candidature de Philippe Augsburger (PLR sortant) au poste de maire. | udc tramelan

GROUPE DÉBAT

Matinée d'échange et fondue

Invitation à une matinée d'échange et de discussion sur le thème de l'économie et de l'agriculture locales *De la mécanique aux produits du terroir*.

Rendez-vous le samedi 12 novembre à 10h45 à la rue de la Promenade 26 suivi d'une fondue partagée à la Fromagerie des Reussilles.

Le Groupe Débat invite la population de Tramelan à une matinée de discussion et d'échange d'idées concernant l'économie et le savoir-faire local en matière de mécanique et de produits du terroir.

La matinée débutera par une rencontre de l'entreprise Arcoptix SA, spécialisée dans la production de spectromètres, pour aborder les défis d'avenir de l'industrie dans l'optique d'un développement durable. Nous nous déplacerons ensuite en train (12h03 de la gare de Trame-

lan, ou par tout autre moyen de mobilité douce) pour une visite de la Fromagerie des Reussilles et partagerons une fondue en abordant toutes les questions en lien avec l'agriculture régionale. Fin prévue vers 13h45.

Toute personne est la bienvenue. | groupe débat

Délai rédactionnel **MERCREDI 9H**

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LA NEUVEVILLE

Entre musique pop et classique : L'EIN accompagne l'Horée

Deux concerts exceptionnels, le samedi 26 novembre à 20h au Temple de Bévillard et le dimanche 27 novembre à 17h à la Blanche-Eglise de La Neuveville : *L'Horée* et orchestre proposent des chansons accrocheuses à la croisée de sonorités classiques et modernes.

L'Horée, c'est le duo de la chanteuse Fanny Anderegg et du pianiste et créateur de sons Vincent Membrez; ils ont arrangé six chansons issues de leurs albums pour cette première rencontre avec l'EIN. Ce programme novateur combine donc sonorités symphoniques et electro-pop.

Franz Schubert et son sens mélodique, Aaron Copland et son dynamisme rythmique ainsi que Mel Bonis et son mouvement aérien viennent compléter avec pertinence le programme.

Des musiciens amateurs et professionnels réunis sur scène, pour un programme original, frais et rempli de bonnes ondes.

Les artistes

L'Horée, c'est la chanteuse Fanny Anderegg et le pianiste, claviériste et bidouilleur de sons Vincent Membrez. Avec leur duo, les deux créent une sorte de chanson électro. Fanny Anderegg chante ses textes en



Fanny Anderegg et Vincent Membrez, L'Horée, photo: © Guillaume Perret

français avec une voix chaude sur un tapis de sons synthétiques, de motifs répétitifs, de beats et de boucles. Il en résulte des chansons accrocheuses qui sont parfois proches de la pop actuelle et qui dérivent ensuite vers des ambiances merveilleusement sphériques. Avec sa musique, le duo montre

une voie moderne pour la chanson francophone.

Fanny Anderegg a une formation de pianiste et organiste à l'école de musique de Bienne, suivi d'études en chant jazz au conservatoire de Montreux (2 ans) et à l'université de musique de Bâle (2 ans, département de Jazz). Elle enseigne

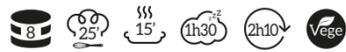
le chant et dirige des cœurs à plusieurs écoles et compose pour des ensembles internationaux.

Vincent Membrez a fait ses études à l'université de musique Lucerne de 2000-2005, entre autres avec Chris Wiesendanger, Elena Szirmai et Hans Feigenwinter. Tant au piano qu'au synthétiseur analogique, il développe son propre langage dans lequel spontanéité, énergie et groove sont quelques-uns des mots clés. Sa polyvalence et son intérêt pour tous les genres musicaux lui ont permis de collaborer avec des musiciens de renom. | ein

Samedi 26 novembre, Temple de Bévillard, 20h
Dimanche 27 novembre, Blanche-Eglise, La Neuveville, 17h
Prix d'entrée de chaque concert: Adultes: 20 francs
Etudiants, apprentis, AVS: 15 fr.
Enfants: gratuit
Entrée gratuite avec l'AG culturel

RECETTE D'ICI

Tarte fine à la courge



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Pâte

15g levure
2dl eau
1cs huile d'olive
300g farine
1cc sel

Garniture

400g chair de courge (potimarron, butternut par ex.) pelée et coupée en dés
180g crème fraîche
1gousse d'ail pressée
Sel et poivre du moulin
50g Sbrinz ou Parmesan râpé
70g Gruyère râpé
1oignon rouge émincé

Pour la finition

2cs persil haché grossièrement
Huile de graines de courge



PRÉPARATION

Pâte: délayer la levure avec l'eau dans une terrine. Ajouter l'huile d'olive. Verser la farine et le sel. Pétrir en une pâte souple. Laisser la pâte doubler de volume, dans la terrine, à couvert.

Garniture: cuire la courge al dente à la vapeur. Ecraser légèrement à la fourchette et saler. Mélanger la crème fraîche et l'ail, assaisonner avec sel et poivre.

Couper la pâte en 8 parts égales et former des boules. Abaisser en rondelles d'environ 3mm d'épaisseur sur un peu de farine. Disposer sur une plaque garnie d'un papier de cuisson. Badigeonner de crème fraîche jusqu'à 1,5cm du bord. Répartir la courge écrasée, les oignons émincés et les fromages râpés par-dessus.

Cuisson: à 240°C, au milieu du four, pendant 12-15 minutes, jusqu'à ce que la pâte soit dorée.

Finitions: parsemer de persil, poivre, arroser éventuellement d'un filet d'huile de graines de courge. Servir tiède, à l'apéro ou comme repas avec une salade.

Rubrique offerte par

La Vinoterie
Vins, fromages et épicerie fine
Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier
epiceriefine@lavinoterie.ch

Commande par téléphone
032 941 72 10

EN SALLES



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

COULEURS DE L'INCENDIE
VENDREDI 11 NOVEMBRE, 17H45
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 20H
LUNDI 14 NOVEMBRE, 17H30

Dès 3 ans. Durée 0h45.

de et avec Clovis Cornillac, avec Léa Drucker, Benoît Poelvoorde. Février 1927. Après le décès de Marcel Pérécourt, sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière. En français. 10 ans. Durée 2h14.

VEDETTE
LUNDI 14 NOVEMBRE, 20H

de Claudine Bories et Patrice Chagnard. Vedette à jusque-là régné sans partage sur un troupeau, mais la *reine* a vieilli et pour éviter sa déposition par de jeunes vaches rivales, les voisins des cinéastes leur en confient la garde pendant un été. En français. 8 ans. Durée 1h40.

BLACK PANTHER: WAKANDA FOREVER
VENDREDI 11 NOVEMBRE, 20H30
SAMEDI 12 NOVEMBRE, 21H
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 17H
JEUDI 17 NOVEMBRE, 20H15

de Ryan Coogler, avec Lupita Nyong'o, Danai Gurira. La reine Ramonda, Shuri, M'Baku, Okoye et la Dora Milaje se battent pour protéger leur nation contre les puissances mondiales intervenantes. En français. Durée 2h41.

LES FEMMES DU SQUARE
MERCREDI 16 NOVEMBRE, 18H

de Julien Rambaldi, avec Eye Haidara, Léa Drucker. Angèle, jeune femme ivoirienne d'une trentaine d'années, s'en est toujours sortie grâce à sa tchatche et à son culot. En français. 10 ans. Durée 1h45.

CALL JANE
SAMEDI 12 NOVEMBRE, 18H
MARDI 15 NOVEMBRE, 20H

de Phyllis Nagy, avec Elizabeth Banks, Sigourney Weaver. Joy, incarnation de la femme au foyer américaine classique des années 60, éprouve le désir d'avoir un deuxième enfant. En VO s.-t. 12 ans. Durée 2h02.

UNE COMÉDIE ROMANTIQUE
MERCREDI 16 NOVEMBRE, 20H15

de Thibault Segouin, avec Alex Lutz, Golshifteh Farahani. Après avoir disparu du jour au lendemain, César réapparaît dans la vie de Salomé et découvre qu'il est le père d'une petite fille de 3 ans. En français. 16 ans. Durée 1h38.

GIUSEPPE ET LE FANTÔME DE L'HIVER
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 10H

de Isabelle Favez. Giuseppe est un petit hérisson qui n'a qu'un rêve, celui de voir la neige. En français.

MASCARADE
JEUDI 17 NOVEMBRE, 17H30

de Nicolas Bedos, avec Pierre Niney, Isabelle Adjani. Adrien, un séduisant danseur à la carrière brisée par un accident de moto, dilapide sa jeunesse dans l'oisiveté de la Côte d'Azur, entretenu par Martha, une ancienne gloire du cinéma. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h14.

AU ROYAL À TAVANNES

BLACK PANTHER: WAKANDA FOREVER
VENDREDI 11 NOVEMBRE, 20H
SAMEDI 12 NOVEMBRE, 21H
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 16H30
MARDI 15 NOVEMBRE, 20H

voir ci-contre.

Les deux garçons de 13 ans passent beaucoup de temps ensemble dehors dans la nature, ils créent et jouent dans leurs propres mondes imaginaires. En français. 12 ans. Durée 1h45.

LE NOUVEAU JOUET
SAMEDI 12 NOVEMBRE, 17H
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 14H

de James Huth, avec Jamel Debbouze, Daniel Auteuil. Samy vit heureux en dehors du système dans une cité de grande banlieue, entre ses amis d'enfance et sa femme Alice qui attend leur premier enfant. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1h52.

RESTE UN PEU
MERCREDI 16 NOVEMBRE, 20H

de Gad Elmaleh, avec Gad Elmaleh. Incarné par lui-même, Gad Elmaleh retourne vivre chez ses parents à Paris. Il peine à annoncer à sa famille qui est juive son l'intention de se convertir au catholicisme. En français. 16 ans. Durée 1h33.

CLOSE
DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 20H
LUNDI 14 NOVEMBRE, 20H

de Lukas Dhont, avec Emilie Dequenne, Léa Drucker. Léo et Rémi sont des amis inséparables.

DIVERTIMENTO
JEUDI 17 NOVEMBRE, 20H

de Marie-Castille Mention-Schaar, avec Oulaya Amamra, Lina El Arabi. Alors comment peut-on accomplir ces rêves si ambitieux en 1995 quand on est une femme, d'origine algérienne et qu'on vient de Seine-Saint-Denis? En français. Durée 1h50.

Réclame



« Surmonter une lésion cérébrale, c'est possible. Avec du soutien. »

Daniel Albrecht, ex-champion de ski alpin

FRAGILE SUISSE

Attaque cérébrale, traumatisme crânio-cérébral, tumeur cérébrale. Personne n'est à l'abri d'une lésion cérébrale.

Aide pour les personnes cérébro-lésées et leurs proches. Aidez-nous à les aider! CCP 80-10132-0



HEP-BEJUNE

Remise des diplômes



La Haute Ecole Pédagogique de l'Arc jurassien, qui forme les enseignantes et les enseignants des cantons de Berne (pour sa partie francophone), du Jura et de Neuchâtel, a remis cette année ses titres d'enseignement en terre bernoise. Près de 200 diplômé-e-s ont célébré la fin de leur formation, entourés de leurs proches, lundi soir 7 novembre au Palais des Congrès de Bienne.

Les nouveaux enseignants ont reçu leurs diplômes en présence notamment de Christine Häslér, la Conseillère d'Etat en charge de l'instruction publique du canton de Berne et présidente du Comité stratégique de la HEP-BEJUNE, ainsi que du ministre Martial Courtet, chef du Département de la formation, de la Culture et des Sports de la République

et canton du Jura. Le plus grand nombre de titres d'enseignement 2022 (96) est allé aux étudiant-e-s ayant suivi la formation secondaire, parmi lesquels 16 se sont vu décerner un diplôme permettant d'enseigner dans les écoles professionnelles. 72 titres d'enseignement primaire ont été attribués, dont 8 avec la mention bilingue (français/allemand). 21 personnes ont obtenu un diplôme en pédagogie spécialisée. Enfin, la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE a délivré 99 titres d'enseignement en formation continue et postgrade.

Un diplôme à valeur ajoutée dans une école en pleine évolution

Dans son allocution, le recteur de la HEP-BEJUNE a adressé ses plus chaleureuses

félicitations aux nouveaux enseignant-e-s. Maxime Zuber en a profité, dans le contexte de pénurie qui touche la profession enseignante, pour les encourager à faire la promotion de leurs titres d'enseignement qui, à l'instar de ceux d'autres hautes écoles, sanctionnent « une formation académique et pratique de qualité, accréditée par la Confédération (...) et assurant la mobilité des diplômés ».

Face aux défis du métier d'enseignante ou d'enseignant, Christine Häslér a pour sa part rappelé, en sa qualité de directrice de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, la nécessité « de questionner régulièrement le système scolaire et de s'assurer que l'école prépare les enfants d'aujourd'hui à questionner à leur tour la

société de demain – pour la rendre plus équitable, plus juste, plus humaine ».

La rédaction de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* félicite les personnes de son bassin de population ayant obtenu leur diplôme.

Diplôme d'enseignement du degré primaire: Léonie André, Sonceboz-Sombeval et Marie Rohrbach, La Ferrière.

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 et les écoles de maturité: Vincent Hirschi, Saint-Imier.

Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité: Stefan Gomes de Sousa, Corgémont.

Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation Enseignement spécialisé: Iris Willemin-Sausser, Renan.

Certificate of Advanced Studies (CAS) Formateur ou formatrice en établissement: Caroline Vuillaume, Courtelary.

Certificate of Advanced Studies (CAS) pour la formation d'enseignant dans la discipline obligatoire Informatique au secondaire 2: José Delémont, Renan.

Certificate of Advanced Studies (CAS) Médiation scolaire: Pauline Dalla Piazza, Tramelan; Moïra Jecker, Saint-Imier; Lucie Piccinni, Tramelan.

Diploma of Advanced Studies (DAS) pour l'enseignement des activités créatrices: Solange Türlér, Renan.

Master of Advanced Studies (MAS) en Supervision: Céline Zbinden-Rohrbach, Corgémont. | *hep-bejune*

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Informations

fOrum culture

Dans sa dernière séance plénière, le Conseil du Jura bernois (CJB) s'est réuni pour discuter des perspectives du fOrum culture pour les prochaines années, et notamment de la reconduction de son futur contrat de prestations pour les années 2024 à 2027. Jusqu'à présent, le fOrum culture recevait un montant de 500 000 francs par an. Du fait des mesures financières que le CJB doit prendre, il a été décidé de préviser un montant annuel de 475 000 francs. La décision in fine sera prise par le Grand Conseil en 2023.

Subvention en faveur de l'Action Jeunesse Régionale (AJR)

Le CJB s'est positionné sur une demande de subvention de l'Action Jeunesse Régionale (AJR) concernant ses nouveaux locaux au centre de Malleray. Ces derniers bénéficieront d'une salle de musique avec un système de sonorisation ainsi que des animations pour les jeunes de 6 à 20 ans. Le CJB a décidé d'octroyer

un montant de 2000 francs à l'AJR pour ce projet.

Autres dossiers

Le CJB a également:

- rencontré l'ERT de Thoune; cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la précédente législature, à savoir de présenter le CJB aux conférences régionales et régions d'aménagement du canton de Berne;
- pris position dans le cadre du corapport sur l'ordonnance pour l'encouragement aux activités culturelles – OEAC;
- été consulté sur le corapport relatif au crédit d'engagement sur l'assainissement des sols contaminés dans les communes de Reconvilier et Loveresse;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante www.conseildujurabernois.ch/subventions.html. | *cjb*

Réclame

Asthme? La Ligue pulmonaire vous aide!

Compte donateurs: 30-882-0
www.liguepulmonaire.ch

LIGUE PULMONAIRE

AGENDA

VENDREDI 11 NOVEMBRE

- Vernissage de l'expo de peintures de Célia Broquet, CIP, Tramelan, 18 h
- Nuit du conte, ancienne école enfantine, Villeret, de 19 h à 20 h
- *Diagnostic réservé*, théâtre, halle de la Ferrière, 20 h
- 10^e anniversaire de l'EJC, halle de gymnastique, Sonceboz, dès 19 h
- Ouverture de la saison de carnaval, place du village, Orvin, 19 h 11

SAMEDI 12 NOVEMBRE

- Nuit du conte, Tralalalita, pour les enfants dès 6 ans, CIP, Tramelan, 17 h
- Marché artisanal, halle de gym, Orvin, de 10 h à 18 h
- 175 ans de la FSG Saint-Imier, salle de spectacles, dès 18 h
- Concert 1001 Notes, salle Saint-Georges, Saint-Imier, 20 h
- *Diagnostic réservé*, théâtre, halle de la Ferrière, 20 h

- Bazar de la communauté catholique, repas, animation et match au loto, vente de produits locaux, centre communal, Péry, dès 11 h
- Marché de l'Avent, ancienne scierie, Sonceboz, de 15 h à 20 h
- Portes ouvertes salle escalade, matériel en prêt, collation, Courtelary, de 13 h 30 à 17 h
- Vente en faveur du Mexique et de Cuba, centre paroissial Tramelan, de 9 h à 14 h 30

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

- Marché artisanal, halle de gym, Orvin, de 10 h à 17 h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 17 h
- Concert des jeunes de Mus'en'si, salle de spectacles, Cormoret, 16 h 30

MARDI 15 NOVEMBRE

- Club des aînés de Sonviler, documentaire Cap Nord à vélo,

rendez-vous à 14 h, maison de paroisse, Sonviler

- Réunion de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon, création d'une association d'aînés, école de La Heutte, 19 h

MERCREDI 16 NOVEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Conférence de l'Université des aînés de Bienne, aula de l'école primaire de la Poste, Bienne, Sylvain Malfroy, Alfred Hitschcock, cinéaste et architecte: quand la ville et ses édifices tiennent les premiers rôles

JEUDI 17 NOVEMBRE

- Lecture du livre *Silences* de Sandro Marcacci, visite de l'exposition, soupe, CCL, Saint-Imier, dès 19 h 15
- Nuit du conte avec Janine Worpe, bibliothèque, Péry, 18 h
- Récré du jeudi, ancienne école, Vauffelin, 19 h 30
- Don du sang, salle de spectacles, Corgémont, dès 17 h
- Atelier consommer moins et mieux l'énergie, CIP, Tramelan, 19 h

VENDREDI 18 NOVEMBRE

- Portes ouvertes du ceff Industrie et ceff Santé-Social, Saint-Imier, de 15 h 30 à 21 h, séance ceff Santé-Social, 18 h, séance ceff Industrie, 19 h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 20 h
- *Diagnostic réservé*, théâtre, halle de la Ferrière, 20 h

SAMEDI 19 NOVEMBRE

- Portes ouvertes du ceff Commerce, Tramelan, présentation de professions ceff Artisanat, de 9 h à 13 h, séance à 11 h
- *Diagnostic réservé*, théâtre, halle de la Ferrière, 20 h
- Concert-spectacle de Tram'lasol, auditorium du CIP, Tramelan, 20 h
- Super loto du tir, halle de gymnastique, Courtelary, 20 h

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 17 h
- Concert-spectacle de Tram'lasol, auditorium du CIP, Tramelan, 17 h
- r'djAse!, CCL, 17 h 30

MERCREDI 23 NOVEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 25 NOVEMBRE

- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 20 h

SAMEDI 26 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 14 h à 20 h
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10 h à 17 h
- Foire des commerçants, Corgémont
- Soupe aux pois du ski-club, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary et devant la boucherie Vuillet, Cormoret, dès 11 h 30

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 9 h à 17 h
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10 h à 17 h
- Concert AMC, collégiale, St-Imier, 17 h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 17 h
- Foire des commerçants, Corgémont
- Concert de la fanfare Harmonie et de l'EMJO, halle de gymnastique, Orvin

EXPOSITIONS

- Peintures de Eliane Frund, restaurant de l'Hôpital du Jura bernois, Saint-Imier, jusqu'au 31 janvier
- Peintures de Célia Broquet, CIP, Tramelan. Jusqu'au 23 décembre. Lu-ve de 8 h à 20 h, sa de 15 h à 20 h, di fermé
- Exposition *Temps immobiles* de Pascal Bourquin, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 11 décembre

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION LES SÉNIORS ONT BESOIN D'AIDE

MAIS QU'EST-CE
QUE TU FAIS
GRAND-PAPA ???

UN SELFIE!

~ CHEESE!

Tony

TEAM VALLON

Très belles performances des juniors C1 et B

Pour leur dernier tournoi de l'automne, qui s'est déroulé à Corgémont, les juniors F du Team Vallon FC La Suze 07 étaient au grand complet. Sous un soleil qui a eu la bienveillance de se lever pour le début des rencontres, on a pu assister à de très belles prestations, avec de la jouerie, des passes, de l'envie et des buts! Bien entendu, les jeunes footballeurs du Team Vallon ont aussi encaissé des buts et subi des défaites, mais les progrès dans le jeu et le placement sont flagrants. Bravo à cette équipe composée de Lilio, Timeo, Florian, Mylann, Mathys, Tom, Mirko, Ethan, Timothée, Jordan, Liam, Selim, Kelian, Tao, Marceau, Jay, Enzo, Raphaël et Maxime.



Photo: Juniors C1

Juniors E Okafor

C'est au Stade de la Charrière que les E Okafor ont affronté le Team La Chaux-de-Fonds pour le dernier match du tour d'automne. Le 3 contre 3 a été dominé dans l'ensemble par les juniors du Team Vallon. En revanche, la partie de 6 contre 6 a été beaucoup plus équilibrée. Malgré une bonne entame de match et plusieurs occasions et corners, les visiteurs atteignent la première pause sur un score déficitaire de 5 à 1, punis par de rapides contres de l'équipe chaux-de-fonnière plus habituée au terrain synthétique sur lequel le ballon fuse. Mais lors de deuxième et troisième tiers, les E Okafor reprennent du poil de la bête, combinent mieux avec le ballon et parviennent à combler leur handicap de 4 buts. Le résultat final sera donc de 5 partout.

Juniors E Embolo

L'avant-dernier match des E Embolo les a opposés au FC Les Bois, à Sonvilier. Une fin de saison qui commence à être compliquée, les jeunes footballeurs du Team Vallon ayant de plus en plus de peine à se motiver. L'adversaire jurassien

était supérieur et la partie de 6 contre 6 s'est soldée par une défaite de 1-12.

Le dernier match du tour d'automne des E Embolo s'est déroulé sur le terrain du FC Le Locle. Des rencontres très équilibrées entre deux équipes qui avaient leurs forces et leurs faiblesses. Le 3 contre 3 a été dominé assez largement par les visiteurs. Le 6 contre 6 a quant à lui été plus indécis, avec les premier et deuxième tiers plutôt à l'avantage du Team Vallon et le troisième en faveur de l'équipe neuchâteloise. Un tout bon match de foot où l'on a pu voir une équipe vallonnaise motivée et plus séduisante que lors de ses dernières sorties. Score final 5-4 pour le FC Le Locle, avec le but de la victoire sur la dernière action du match! Un peu cruel pour les E Embolo, mais c'est aussi ça le foot!

Juniors E Mbabu

Les juniors E Mbabu ont joué à Sonvilier contre le FC Cressier-Sports 2019. Sur un terrain gras et boueux, la partie de 3 contre 3 a été dominée par l'équipe neuchâteloise, mais les jeunes du Team Vallon lui ont opposé une valeureuse résistance. Durant la partie de

6 contre 6, les joueurs locaux sont complètement sortis de la rencontre, et la formation visiteuse en a largement profité pour s'imposer sur le score sans appel de 0-23. Une lourde défaite qui n'a toutefois heureusement pas enlevé le sourire sur les visages des juniors du Team Vallon.

Juniors D Sommer

Troisième match en une semaine pour les juniors D Sommer. Face à une équipe qui semblait à leur portée, le Groupement Sporting-Etoile, les jeunes Vallonniers ont subi une défaite claire, mais amère de 4-10. En effet, si les joueurs n'avaient pas été aussi passifs sur les 5 premiers tirs de l'adversaire (0-5 après un quart de jeu), le match aurait été très équilibré. Ce n'est qu'en fin de premier tiers que l'équipe se réveille pour concrétiser trois belles actions et revenir à 3-5. Dommage toutefois que les deux derniers tiers n'aient pas été joués avec le même enthousiasme.

Juniors C1

9 sur 9 pour les C1! En effet, à Corgémont, lors du match qui les a opposés au FC Marin-Sports, ils ont glané leur neu-

vième victoire en autant de rencontres. Rien ne fut pourtant simple contre un adversaire qui leur a posé des problèmes par sa combativité. Les Neuchâtelois ont compensé un fond de jeu relativement faible par une grinta de tous les instants qui a bousculé les juniors du Team Vallon. Une ouverture du score après 5 minutes de jeu a peut-être laissé penser à l'équipe locale que le plus dur était fait. Elle a ainsi baissé le rythme et laissé tous les deuxièmes ballons à la formation du Littoral, qui a su en profiter pour égaliser à la 15^e minute.



Photo: Juniors B

Un peu plus agressifs et concentrés après l'égalisation, les Vallonniers ont repris l'initiative du jeu sans pour autant passer l'épaule. La pause est donc survenue sur un score de 1 partout. Un repositionnement défensif et une volonté de gagner les duels au milieu

des C1 avaient à cœur de boucler ce premier tour parfait par une dernière victoire. Disputé à Saint-Imier sur un terrain à la limite du praticable, le match a tout de même permis aux juniors du Team Vallon de pratiquer un football agréable, reléguant leurs adversaires au rôle de spectateurs.

La première mi-temps, jouée avec détermination, s'est achevée sur le score de 3-0 en faveur du leader du championnat. Voulu profiter des dernières 40 minutes de la saison avant de ranger les souliers à crampons, les jeunes Vallonniers ont mis la pression durant les 15 premières minutes et en ont profité pour inscrire 3 buts supplémentaires. Profitant d'une balle stoppée par la boue à 12 m du but, Corcelles-Cormondrèche a sauvé l'honneur à 10 minutes de la fin de la rencontre. Score final 6-1. Bravo

aux juniors C1 qui terminent ce premier tour sur un bilan parfait de 10 matchs 30 pts!

Juniors B

C'est sous un déluge, à Saint-Imier, que les juniors B ont affronté le FC Floria La Chaux-de-Fonds, dernier au classement avec 0 point. Cela aurait dû être un match facile, mais c'était sans compter sur la météo et l'état du terrain. La rencontre s'est révélée finalement très compliquée, car il était impossible de pratiquer un beau football, ce qui a nettement avantagé l'équipe neuchâteloise qui a procédé par de longues balles en avant, sans trop se soucier de la construction. Malgré cela, la victoire a tout de même souri à la formation du Team Vallon, qui s'est imposée grâce à son courage et sa combativité sur le score de 6-3 et qui prend ainsi la 2^e place provisoire au classement.

Le dernier match avant la pause hivernale des juniors B a eu lieu à Hauterive face au FC local. Ce fut un tout autre match et surtout d'autres conditions que la rencontre jouée contre le FC Floria. Malgré un fond de jeu supérieur, les jeunes Vallonniers ne parviennent pas à prendre le dessus et doivent se contenter d'un maigre 1-0 à l'heure du thé. La deuxième mi-temps est un peu meilleure, avec toujours de nombreuses occasions de buts, hélas pas souvent bien exploitées. Les buts finissent tout de même par tomber et l'équipe visiteuse l'emporte sur le score de 4-0. Ce résultat permet aux juniors B du Team Vallon d'occuper la deuxième place provisoire du classement, à un petit point du premier. | jml

JD TV Sommer	_____	6-10
Grpm Sporting-Etoile	_____	6-10
JB TV - Floria La Chaux-de-Fonds	_____	6-3
JE Team Chx-de-Fds - TV Okafor	_____	5-5
JB Hauterive - TV	_____	0-4
JE TV Embolo - Les Bois	_____	1-12
JE Le Locle - TV Embolo	_____	5-4
JE TV Mbabu - Cressier Sport 2019	_____	0-23
JC1 TV - Corcelles-Cormondrèche	_____	6-1

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Erguël II déroule à Bevaix

Quatre à rien au moment de prendre du repos aux vestiaires avant la seconde période, la rencontre était déjà classée pour les visiteurs. Deux buts tombaient encore dans la deuxième mi-temps afin de saler encore un peu l'addition. Mais surtout de donner à Armond Fetahu l'occasion de fêter un blanchissage. C'est Mateo Navarro qui a ouvert la marque après moins de vingt minutes de jeu (19^e). Neuf minutes plus tard, Pablo Rodriguez entamait son festival en passant cinq autres ballons dans les filets adverses, un véritable bourreau de Bevaix I, fraîchement relégué en 3^e ligue. Au classement Erguël II se positionne à une magnifique 2^e place à quatre points du leader Cortaillod. De quoi passer un hiver bien au chaud selon l'expression consacrée.

La troisième équipe d'Erguël éliminée en Coupe

Le dernier match, pour cet automne, de Erguël III avait pour cadre le quart de finale de la Coupe neuchâteloise des équipes de cinquième ligue. Après s'être nettement qualifiés face à Corcelle-Cormondrèche (5-1), les protégés de Javier Couso n'ont pas passé le cap suivant qui lui aurait permis d'atteindre la demi-finale. Pourtant les choses avaient bien commencé pour les Erguéliens qui menaient d'un but à la pause. Emrah Zeka a

La troisième équipe du FC Erguël se positionne à une jolie 5^e place à la fin de son premier tour

donné l'avantage aux siens peu avant le thé. Un avantage qui dura vingt minutes, le temps qu'il aura fallu au Loclois pour égaliser. Et deux minutes avant la fin du temps réglementaire, Erguël III voyait la qualification lui passer sous le nez. En championnat, la nouvelle phalange de l'Erguël, rappelons qu'elle a été créée en ce début de saison, occupe une honnête cinquième place au classement avec neuf points d'avance sur son poursuivant.

Les matchs de Erguël I inversés

Pour cause de terrain impraticable, les matchs de cette fin d'automne sont inversés. Les dates sont fixées, les heures restent encore à confirmer, en particulier le match contre Besa Bienne du 19 novembre.

| gde

3 ^e l. Bevaix - Erguël II	_____	0-6
5 ^e l. Le Locle III - Erguël III	_____	2-1 (Coupe NE)

Samedi 19 novembre
2^e inter 17 h, Längfeld 2, Biel-Hauptplatz:
Besa Bienne - Erguël I

Mercredi 23 novembre
2^e inter 20 h 15,
Bern-Kunstrassenfeld Bodenweid 2:
Muri-Gümlingen - Erguël I

Samedi 26 novembre
2^e inter 17 h 30: Romontois - Erguël I

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

ASSOCIATION JURASSIENNE DE FOOTBALL

Les 20 ans du Fair-Play du Cœur

Sollicitée par Roger Paul Bouverot, homme d'affaires passionné de foot, l'Association Jurassienne de Football, en 2002 déjà, créait un challenge afin de favoriser la sportivité sur les terrains. Vingt ans après, cette action existe toujours et fête donc cette année ses 20 années d'existence.

A l'époque, le thème du fair-play n'était pas d'actualité et rien n'existait au niveau suisse. Véritables précurseurs et taxés d'utopistes, les membres de la commission créée spécialement par l'AJF passaient pour de doux rêveurs et personne n'aurait parié sur la réussite d'une telle entreprise.

Depuis, la perception de ce problème a fortement évolué et, à tous les niveaux du football suisse, de telles initiatives ont vu le jour. C'est avec une légitime fierté que l'AJF peut se targuer d'avoir eu une longueur d'avance... Cerise sur le gâteau, les promotions et relégations des clubs dans les ligues inférieures se basent sur la sportivité, revendication formulée il y a 20 ans déjà.

Le Fair-Play du Cœur est un challenge tenant compte des cartons récoltés au cours des matchs officiels. Les classements sont établis d'après le



nombre de matchs joués par les équipes. Dans chaque catégorie de jeu, un classement est alors établi et les 3 premières équipes sont récompensées, de même que le vainqueur du classement général. En 20 ans, près de 400 000 francs ont ainsi été distribués.

Une petite commémoration avec invitation à tous les clubs de l'AJF est organisée le 11 novembre prochain à Montfaucon, manière de remercier tous ceux qui se sont dévoués durant ces 20 années. Deux événements à cette occasion: une plaquette-souvenir retraçant les deux décennies de cette action sera présentée et un orateur de choix, l'ancien international Marcel Parietti, captivera l'auditoire par ses souvenirs de joueurs et de formateur à la FIFA. | commission du fair-play de l'ajf

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

75 ans déjà et toujours en grande forme

Il y a 75 ans, quelques jeunes du village équipés primitivement de bâtons servant de cannes jouaient sur la route cantonale enneigée. L'idée de former un club les démangeait, hélas ils étaient trop jeunes et il fallait une patinoire.

D'année en année, ces jeunes s'intéressaient de plus en plus au hockey sur glace et le maximum de joie fut atteint durant l'hiver 1943-44 où, par suite de fortes pluies, l'emplacement de la halle de gymnastique (place gazonnée à l'ouest de la salle de spectacles) fut inondé. Avec un froid intense, une glace rugueuse se forma et les mordus de hockey s'en donnèrent à cœur joie et firent les démarches en vue d'une patinoire. Malgré plusieurs interventions, le conseil municipal refusa de prendre en considération cette demande prétendant que le terrain était trop perméable.

Suite à de nombreux contacts, comme le hockey sur glace connaissait un engouement rapide et qu'on installait des patinoires dans les villages voisins, Corgémont dut se résoudre à aménager une



Saison 2022-2023, en bas de gauche à droite: Tommy Hirschy, Alan Treuthardt, Kevin Weber, Nicolas Treuthardt (entraîneur), Vincent Greub, Mathias Droz, John Hirschy. Au milieu de gauche à droite: Jordan Treuthardt, Sébastien Flury, Nicolas Feusier, Guillaume Jeanrenaud, Julien Tièche, Michael Péteut, Yannis Huguet. En haut de gauche à droite: Olivier Oppliger, Maxime Sunier, Dylan Vuitel, Corentin Haas, Marc Tschannen, Mathias Berger, Jérôme Bühlmann. Manquent: Enzo Sartori, Fabio Vuilleumier et Evan Vuilleumier (chef technique).



Saison 1971-1972, accroupis de gauche à droite: Jacques Strahm, Alain Gfeller, Denis Kirchhof, René Hügi, Jacques Mühlethaler, Danilo Gugel. Debout de gauche à droite: Willy Jeanguenin, Jean-Daniel Wirz, Jean-Pierre Zehnder, Roland Greub, Bernard Greub, Charly Egger, Frédy Kuhnen, Michel Delémont, André Casagrande, Jean-Willy Knuchel (coach).

aire de glace en 1945-46. Des matchs intervillages eurent lieu et l'engouement qui s'en suivit décida de la fondation définitive du Hockey Club Corgémont.

Ces jeunes joueurs se mirent en campagne pour trouver un président et Georges Scherz, président de la société de gymnastique et dévoué à la cause du sport, accepta la présidence. L'assemblée constitutive fut convoquée au restaurant de l'Etoile le 8 mai 1946.

Membres fondateurs

Georges Scherz, Auguste fils Prêtre, René Kirchhof, Henri Membrez, Francis Giulio, Ernest Keller, Roger Prêtre, Hubert Prêtre, Walter Liechti, Roger Grossenbacher, Henri Strahm, Willy Liechti, Robert

Hostettler, Jean-Pierre Farron, Angelo Bonsignori, Marcel Rohrer, Roger Gfeller et Walter Schlupep.

Festivités

Demain 12 novembre, la fête débutera par un match de gala entre les anciennes gloires et l'équipe actuelle à 14 h 30 à la Clientis Arena de Saint-Imier.

Anciens et actuels membres du Hockey Club Corgémont et leurs compagnes se retrouveront à la salle de spectacles pour partager un banquet. A n'en pas douter, on revivra avec plaisir les faits marquants d'une vie. De l'assemblée de fondation, en passant par les soirées hivernales passées sur la surface de glace qui se trouvait à l'ouest de la salle de spectacles et en se remémorant les émo-

tions et les exploits des matchs de différentes époques. Tout sera certainement repassé de vive voix sur un ton qui sent bon l'humour! | rg

Mercredi 16 novembre
21 h, Delémont:
Courtételle – Corgémont

Dimanche 20 novembre
19 h 45, Tramelan:
Tavannes – Corgémont

Jeudi 24 novembre
21 h, Delémont:
Bassecourt – Corgémont

Samedi 26 novembre
21 h, Saint-Imier:
Corgémont – Star Chaux-de-Fonds

Samedi décembre
21 h, Saint-Imier:
Corgémont – Fr. Montagnes

Jeudi 15 décembre
20 h 45, Saint-Imier:
Corgémont – Tramelan

Samedi 17 décembre
17 h, Fleurier: Fleurier – Corgémont

Jeudi 22 décembre
20 h 45, Saignelégier:
Les Enfers – Corgémont

Jeudi 5 janvier
20 h 45, Saint-Imier:
Corgémont – Courtételle

Samedi 14 janvier
21 h, Saint-Imier:
Corgémont – Tavannes

Dimanche 22 janvier
17 h 30, Neuchâtel:
Val-de-Ruz – Corgémont

Samedi 28 janvier
21 h, Ponts de Martel:
Corgémont – Ponts de Martel

Samedi 4 février
21 h, Saint-Imier:
Corgémont – Bassecourt

Samedi 18 février
16 h 30, Saignelégier:
Fr. Montagnes – Corgémont

SAINTIBASKET

Match en demi-teinte pour l'équipe 3ML

Mardi 1^{er} novembre, Saintibasket recevait pour son premier match à domicile Rapid Bienne. Les deux premiers quarts temps ont été décisifs sur l'issue du match, même si Saintibasket a relevé la tête dans les deux derniers, mais ce fut malheureusement trop tard et pas suffisant pour reprendre le dessus contre une équipe de Bienne bien combattante.

Ont joué: Tshan. D, Paroz. G (7), Schwendimann.T (6), Geremia. E, Sollberger. T (2), Vianney-Liaud. J, Chatelard. M (2), Favre.P (27), Mathez. C,

Masset. Q (6). Coach: Jeanne- ret. T.

Dur apprentissage

Vendredi 4 novembre les U14 se sont déplacés à La Chaux-de-Fonds pour leur tout premier match dans un championnat officiel, ce fut un dur apprentissage, mais qui va être bénéfique pour la suite, c'est en forgeant que l'on devient forgeron. La différence de niveau contre une équipe qui a déjà une certaine expérience s'est vite fait sentir, mais ce n'est pas cela qui va décourager nos jeunes.

Ont joués: Schenk. L, Chopard. A (2), Pérazzi. L (1), Mathys. M (4), Perret. E, Da Silva Maciela. A (2), Santchi. L, Hugi. L (2), Ehl. T (2), De Almeida. E (2). | Ida

3ML Saintibasket – Rapid Bienne _____ 50-77
U14 La Chaux-de-Fonds – Saintibasket _____ 116-15

Jeudi 17 novembre
U14 18 h 30,
Beau-Site Saint-Imier:
Saintibasket – Union Neuchâtel 2

SAINTI SQUASH

Beau succès pour les portes ouvertes



Après la rénovation complète des 2 courts de Sainti Squash en août 2020, nous avons enfin pu organiser de belles portes ouvertes le 5 novembre.

Le matin, quelques personnes ont pu bénéficier des conseils de Grégory Bohren, un entraîneur passionné, qui a fait faire des exercices techniques aux adultes et a appris les bases de ce sport aux jeunes enfants venus pour découvrir le squash.

L'après-midi, c'est avec beaucoup de plaisir que

12 joueurs de tous niveaux ont participé à un tournoi populaire. Cela a été l'occasion de se mesurer à d'autres squasheurs et de faire de belles rencontres sportives. Merci encore aux deux généreux sponsors, Tof Sports et CDM, pour les beaux prix offerts pour cet événement.

Stéphane Morvan, Adrien Boillat et Fabrice Petignat ont terminé sur le podium, mais chaque participant a eu la chance de repartir avec un prix. Tout le monde a apprécié ce moment et cela nous

a convaincus d'organiser d'autres petits tournois dans l'année. Avis aux intéressés!

Merci encore à tous les participants et à bientôt! | l'équipe de sainti squash



VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3^e I. Tramelan – Porrentruy _____ 3-1
D 5^e I. Tramelan – Vendline _____ 3-0
D M17 Tramelan A – Volley Espoirs Biel-Bienne B _____ 3-0
D 2^e I. Tramelan – Vendline _____ 3-1

Vendredi 11 novembre
D M17 18 h 45, CIP: Tramelan B – Volley Espoirs Biel-Bienne A

Samedi 12 novembre
D M17 11 h, centre sportif de l'Oiselier B: Porrentruy A – Tramelan
D 5^e I. 17 h, école primaire Viques: Val Terbi B – Tramelan

Mercredi 16 novembre
D M17 18 h 45, salle polyvalente: La Suze – Tramelan A
D 2^e I. 20 h 45, salle polyvalente: La Suze – Tramelan

Délai sport
LUNDI SOIR

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Magnifique succès de l'édition 2022 du Swiss Ice Hockey Day

C'était la fête de la glace à la Clientis Arena de Saint-Imier dimanche dernier. Dans une ambiance très détendue et joviale, filles et garçons ont pu griffer la glace à leur guise. D'abord au travers d'exercices ludiques concoctés par les entraîneurs du Moju et des monitrices et moniteurs du CPSI. Tout cela entouré par des joueuses et joueurs de National League et de Swiss League ainsi que ceux du HC Saint-Imier et du Erguël HC. Après une séance de dédicaces, toute cette jeunesse s'est adonnée au patinage libre. Chacun pouvait s'exprimer selon ses envies, une belle journée de sport de glisse.



Photo de famille du Swiss Ice Hockey Day 2022

Tu aimes le hockey sur glace, ou tu voudrais t'y essayer et ceci que tu sois fille ou garçon. Alors, viens nous rejoindre, pour toi le HC Saint-Imier t'ouvre gratuitement les portes de l'école de hockey. Tous les samedis de 9h à 10h et tous les mercredis de 17h30 à 18h30, tu seras là et le bienvenu. Du matériel est à ta disposition si tu

n'en possèdes pas. Pour te renseigner, tu peux contacter nos responsables par téléphone au 079 426 95 37 ou 079 280 25 66 ou encore par courriel à moju@sainti-bats.com, n'hésite pas, viens découvrir ce sport magnifique à la Clientis Arena.

Les juniors A victorieux face à Delémont-Vallée

Pour bien terminer la journée du Swiss Ice Hockey Day, il appartenait aux juniors A de Raphaël Leuba et d'Evan Vuilleumier d'agrémenter le début de soirée. Ils le firent avec succès, notamment au cours de la première période où Andoni Amstutz (2x) et Yvo Vuilleumier donnèrent le ton d'une rencontre durant laquelle les Imériens ont démontré leur envie de succès. L'énergie et l'application diminuaient par la suite, ce qui laissa aux joueurs de la capitale jurassienne de revenir au score. Leur envie d'inverser la situation s'estompait en raison de pénalités successives dans les dernières minutes de la rencontre. Une victoire méritée pour les Bats, qui aurait été bien plus tranquille si ceux-ci avaient mis la même application, perçue en première période, sur l'ensemble de la rencontre.

Première victoire pour le Erguël HC

En déplacement sur la patinoire du Communal du Locle,

les gars de Laurent Zingg ont remporté leur première victoire de la saison. Elle était attendue suite à de bonnes prestations en ayant échoué que d'un petit but d'écart. Certes ce succès a été enregistré face à la lanterne rouge, mais c'est un succès qui fait du bien au moral des chevaliers d'Erguël. Le plus gros du job a été réalisé durant la première période, le revenant Sam Leuenberger, Virgile Berthoud et Rudy Buehler donnaient trois longueurs d'avance pour Erguël. Une forte option sur la victoire se dessinait pour les Imériens. Ces derniers baissèrent en régime par la suite ce qui permit aux Loclois de revenir un peu aux affaires, mais Maël Ogi se chargeait, en inscrivant le quatrième but avec la complicité de son capitaine Louis Meyer, de faire retomber les actions de la formation locale.

La première fait son job

Pour son deuxième déplacement en terre vaudoise, le HC Saint-Imier se voyait quasiment dans l'obligation de ramener quelque chose dans

ses valises. Pour ce faire, Steve Pochon a apporté quelques changements dans sa formation. Si la présence de Raphaël Gigon dans la cage imérienne était prévue bien avant le déplacement du Nord vaudois, la modification de la première tripléte est intervenue durant la semaine. Bien lui en prit, celle-ci s'est illustrée en ligne de parade, impliquée sur quatre réussites des jaunes et noirs. En prime on relèvera les trois buts de Kenny Camarda qui évidemment abordait un large sourire au terme des débats. «Cela fait toujours plaisir de marquer des buts bien sûr, maintenant il faut dire qu'avec le retour de Quentin Pécaut dans la ligne avec son frère, les automatismes sont là, cela fait des années que l'on joue ensemble, y compris à Saint-Imier». C'est certainement vrai, Saint-Imier a rapidement pris les devants dans la rencontre, la quatrième réussite de Robin Fuchs, tombée très tôt dans la seconde période, un tir placé dans la lucarne gauche de Moritz Pfäffli, fut de toute beauté et doit certainement

faire du bien au moral du N° 12 des Bats et ce succès à l'ensemble de ses coéquipiers.

Du nouveau au Bats Café

La buvette de la Clientis Arena porte désormais un nouveau nom, le Bats Café. Il y sera proposé des nouveautés et des ouvertures étendues. Ainsi, le mercredi midi ce sera jour Pasta à 12 francs et le vendredi midi jour Fondue à 20 francs par personne. Ouvert les mercredi et vendredi de 10h à 14h. Réservation au plus tard 24h avant au 078 698 93 49. | gde

- 1^{er} I. Yverdon-les-Bains – St-Imier _ 2-5
- 2^e I. Le Locle – Erguël HC _ 2-4
- Filles St-Imier – Chaux-de-Fonds _ 0-5
- Filles Saint-Imier – Lyss _ 1-10 (National cup)
- U20A St-Imier – Delémont-Vallée _ 3-1
- U13TOP Delémont-Vallée – St-Imier _ 0-7

- Samedi 12 novembre**
- 1^{er} I. 18h Saint-Imier – Sion
- U17A 12h15: St-Imier – SenSee-Future

- Dimanche 13 novembre**
- U15A 15h30: Saint-Imier – Tramelan
- Filles 18h15: St-Imier – Rot-Blau Berne



Ludovic Schneider, un des responsables du Moju et Patrick Schöb superviseur de la SIHF ont tiré un bilan positif du Swiss Ice Hockey Day 2022

PRO SENECTUTE

Cours de gymnastique

Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous. Lieu: Sonvilier, halle de gym, tous les mercredis de 14h à 15h. Lieu: Saint-Imier, halle de gym, tous les mercredis de 15h05 à 15h50. Inscription et renseignements au 032 886 83 80.

Danse du monde

Les mardis de 14h à 15h30 au Royal, Tavannes et les vendredis de 14h à 15h30, salle de paroisse réformée, Grandval

Danse sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres des moments de convivialité! Renseignements et inscription au 032 886 83 86 ou par mail à patrizia.holzer@ne.ch.

Après-midi Jass

Pique, cœur, carreau ou trèfle! Venez jouer aux cartes dans une atmosphère agréable et détendue. Un moment qui vous permettra de vous amuser et d'échanger. Dates: 2^e et 4^e mercredi du mois (sauf décembre) de 14h à 16h à Tavannes. | pro senectute

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Deux victoires en deux matchs

Mercredi 2 novembre, Cortébert recevait Ins, équipe expérimentée. Les Tornades, 15 joueurs et 2 gardiens, étaient prêts à en découdre, les ordres étaient clairs, mettre une pression très forte dès l'entrée du match. Les joueurs ont bien écouté leur capitaine, puisqu'à 8 minutes de jeu, le score était déjà de 3-0. Toujours avec la pression de domination dans la zone adverse, c'est logiquement que Cortébert finissait le premier tiers sur le score de 6-1. L'entame du deuxième tiers fut identique et Cortébert déroulait en marquant pas moins de 5 buts entre la 25^e et la 30^e minute de jeu. Ins parvint à marquer un but. Score 13-2.



Le troisième tiers fut aussi dominé par les gars de Oxo et le match se terminait sur un score de 15-4.

A noter qu'il n'y a eu aucune pénalité pour les Tornades. Et les 15 joueurs ont inscrit minimum 1 point durant ce match. Bravo.

Match du dimanche 6 novembre

Cortébert se déplaçait à Tramelan pour affronter Le Fuet-Bellelay. Les ordres de Stéphane Odiet, aux commandes du HC Cortébert pour ce match, étaient clairs, y aller à fond et prendre plaisir.

Ce qui a été bien respecté puisqu'à la 7^e minute de jeu les Tornades marquaient le pre-

mier but, suivi de deux autres 30 secondes plus tard. Malgré une très forte domination dans la zone adverse et un gardien de 3^e ligue venu en renfort, au premier thé le score était de 1-5 pour Cortébert.

Le second tiers se terminait sur le score de 2-9, quant au troisième, beaucoup de pénalités du côté de l'équipe adverse ont fait qu'il fut moins attrayant, mais Cortébert y marquait encore 2 buts. | cn

- Cortébert – Ins _ 15-4
- Le Fuet-Bellelay – Cortébert _ 3-11

- Samedi 12 novembre**
- 21h, Saint-Imier: Cortébert – Vendincourt (Coupe Suisse)

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 11 au 17 novembre: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 11 au 17 novembre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 29 novembre: 15h15-17h. **FRIN-VILLIER** Mardi 15 novembre: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 3 décembre: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 15 novembre: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 18 novembre: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 18 novembre: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 22 novembre: 16h30-19h30. **VAUFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 18 novembre: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveauté. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45,

cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14h-18h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.erguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14h-15h, gym Fit: me 8h15-9h10, gym Seniors: me 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym des aînés Bel Automne les ma: de 9h à 10h15. renseignements: Fifi, 032 944 18 02. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lu: de 19h30 à 20h30. Volley dames, entraînement, me: de 20h à 22h, renseignements: feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés, me: de 14h à 15h, renseignements: 032 944 18 02. **ORVIN HALLE** Lu: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14h15 à la halle de Péry, di: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19h30-20h30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET HALLE DE GYM** Gym des aînés, lu: de 17h à 18h.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, renseignements: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinelechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Bassin couvert, Beau Site 1 Lundi: 18h à 19h, 140 cm (profondeur du bassin); 19h à 21h, 190 cm; mardi: 18h à 20h, 190 cm; mercredi: 16h30 à 17h30, 120 cm; 17h30 à 19h15, 140 cm; jeudi: fermé; vendredi: 18h à 21h, 190 cm; samedi: 9h à 11h, 140 cm. www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE ET CIVET 12 et 13 novembre assurés par Alain Monney et Pablo Muriset. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Éditeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lundi-jeudi 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h. 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi: 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@corbert.ch, www.corbert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secretariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi:

8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h, 16h-18h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30, 14h-17h. Mardi: 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 9h-16h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruts»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

DIVERTISSEMENT

6								1	2
3		2	5					9	
		5		2				9	4
			6	7		1	4	8	
					3				
		2	3	9		8	7		
		3		8		6		2	
			1			3	8		7
7	8								9

©raetsel.ch 1633115

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

V	F	Y	E	R	G	E	P	X	E	C	I	M	J
X	E	N	V	E	F	N	D	S	Y	A	G	K	Q
Z	A	E	R	C	N	E	R	C	B	R	Q	R	S
E	D	E	D	B	A	I	G	R	L	R	N	E	M
V	W	H	A	W	C	U	F	L	F	O	D	C	T
E	L	C	I	Z	Q	Y	G	H	W	S	E	N	N
E	T	A	O	E	Z	R	T	N	Y	E	I	E	A
N	F	I	T	T	S	Y	V	Y	E	R	H	M	U
F	S	N	Q	W	H	N	E	Z	G	J	Y	E	L
E	L	V	A	Q	A	X	E	O	Y	I	T	S	I
R	E	C	R	E	E	R	N	A	N	I	O	N	D
D	A	E	V	A	R	T	P	D	N	W	G	X	U
N	J	R	F	H	V	W	A	E	Q	R	T	E	T
C	Z	W	J	M	L	H	B	D	N	X	I	S	V

- ANION
- APNEE
- ARROSER
- ART
- CIRSE
- DILUANT
- ENCRE
- ENFER
- PEGRE
- RECREER
- SEMENCE
- TOI

1	7	9	3	5	2	8	4	6
2	4	8	6	9	1	7	5	3
5	3	6	8	7	4	2	9	1
6	8	5	9	1	7	4	3	2
7	1	3	4	2	8	9	6	5
9	2	4	5	6	3	1	7	8
8	9	1	7	3	5	6	2	4
3	6	2	1	4	9	5	8	7
4	5	7	2	8	6	3	1	9

H	E	A	H
O	E	I	L
X	E	B	A
Y	E	R	S
M	O	N	D
P	H	I	U
L	I	T	A
C	A	D	C
S	I	E	R
R	U	E	S

Rubrique offerte par

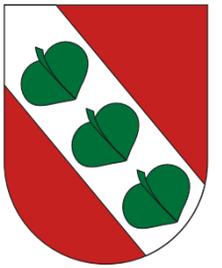
VALSER SERVICE 1961

Sandro De Tomi

Attendez votre appel au 032 489 13 56

ou par mail à sdetomi@bluewin.ch

imprimé en suisse



District



PAROISSE RÉFORMÉE
DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée ordinaire

dimanche 11 décembre 2022 à 11 h
Temple de Courtelary, à l'issue du culte

Ordre du jour

- Méditation d'ouverture de séance
- Bienvenue
- Election des scrutateurs
- Discuter et approuver le procès-verbal de la dernière assemblée (le PV peut être consulté sur le site de la paroisse : www.referguel.ch/paroisses/courtelary-cormoret/)
- Discuter et approuver le budget 2023
- Discuter et fixer la quotité de l'impôt paroissial
- Discuter et approuver le Règlement d'exploitation des locaux et bâtiments de la Paroisse Courtelary-Cormoret
- Informations paroissiales
- Informations du syndicat des paroisses
- Divers

Courtelary-Cormoret, le 1^{er} novembre 2022

Paroisse réformée de Courtelary-Cormoret

SYNDICAT POUR L'ÉPURATION DES EAUX
USÉES DE LA RÉGION DES GORGES

Ordonnance d'organisation (OO)

En date du 21 juin 2022, le comité du Syndicat pour l'épuration des eaux usées de la région des gorges a approuvé l'Ordonnance d'organisation (OO). Cette ordonnance entrera en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2022, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Règlement sur les indemnités

Lors de l'Assemblée des délégués du 1^{er} novembre 2022, le syndicat pour l'épuration des eaux usées de la région des gorges a adopté le règlement sur les indemnités. Ce règlement entrera en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2022, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours de droit administratif dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours doit être motivé et adressé, par écrit en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Frinvillier, le 7 novembre 2022

*Au nom du comité de SEGO
Le Président, Stéphane Beney
La secrétaire, Christine Leo*

SYNDICAT POUR L'ÉPURATION DES EAUX
USÉES DE SAINT-IMIÉ ET ENVIRONS

Assemblée des délégués

mercredi 14 décembre 2022 à 18h30
**à la salle Chasseral, collège primaire
de Villeret**

Ordre du jour

- Décompte des voix, nomination d'un scrutateur
- Procès-verbal de l'AD du 23 juin 2022 – remarques, acceptation
- Information OED
- Budget 2023 - présentation et acceptation
- Informations de la Présidente
- Divers et imprévus

Péry-La Heutte, le 7 novembre 2022

*Au nom du SESE: La Présidente, J. Iles
Le Secrétaire, T. Egglér*

Corgémont



Avis de construction

eBau 2022-15587

Maîtres d'ouvrage: Sylvain et Anne Stoller, Les Longs-Champs 12, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.

Auteurs du projet: idem.

Projet: pose d'une pergola à toile rétractable sur parcelle N° 769 au lieu-dit «Les Longs-Champs 12», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: poteau aluminium, toile anthracite.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 décembre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 novembre 2022

Le Secrétariat municipal

Assemblée municipale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h
à la salle de spectacles

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2022. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le PV est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée
- Approuver le budget municipal 2023 avec quotité et taxes
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 300 000 francs pour la réalisation d'une installation de production d'énergie solaire (photovoltaïque) sur le toit du bâtiment de l'école primaire (rue des Collèges 12)
- Discuter et approuver le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
- Achat d'un véhicule léger pour le corps des sapeurs-pompiers La Suze
- Prendre connaissance de l'arrêté de compte concernant le chauffage à distance (CAD) La Combe
- Divers et imprévus

Selon l'article 54 alinéa 1 de la loi sur les communes (LCo), les règlements font l'objet d'un dépôt public durant les 30 jours qui précèdent la décision. Par conséquent, le Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité est dès à présent déposé publiquement au secrétariat municipal. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 31 octobre 2022

Le Conseil municipal

Cortébert



Assemblée municipale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h
à la salle polyvalente de Cortébert

Ordre du jour

- Budget 2023
 - Discuter et approuver la quotité d'impôt et la taxe immobilière
 - Discuter et approuver le budget 2023
- Discuter et approuver un crédit additionnel de 410 000 francs relatif à l'agrandissement du bâtiment de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon (part de Cortébert; environ 36 900 francs, soit 9 % selon la clé de répartition)

- Discuter et adopter la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL), à savoir:
 - Le Plan de Zones d'Affectation (PZA) avec constatation de la limite forestière
 - Le Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN)
 - Le Plan de Zones de Protection (PZP)
 - Le Règlement Communal de Construction (RCC)
- Discuter et approuver le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
- Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection de la rue «Champ du Pau» et la réfection partielle de la rue «Rière le Moulin»
- Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection partielle de la rue «Les Ouchettes»
- Nommer un organe privé de vérifications des comptes
- Election d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e) des assemblées municipales
- Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, les règlements mentionnés aux points 3 et 4 sont déposés publiquement au secrétariat communal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary et auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2, 2560 Nidau (points 3 et 4).

Les personnes qui souhaitent obtenir le budget 2023 détaillé peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

Courtelary



Assemblée municipale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h
à la halle de gymnastique

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 20 juin 2022, (déposé au secrétariat municipal dès le 11 novembre 2022)
- Discuter et approuver le budget 2023, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
- Discuter et approuver le nouveau règlement concernant le financement spécial relatif à l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif et financier de la commune municipale de Courtelary
- Prendre connaissance du décompte suivant:
 - Création d'une nouvelle place de jeu, d'une place de stationnement pour les bus scolaires comprenant une place de dépose-minute pour les élèves ainsi que la création d'un parking à la rue de La Châtelaine
- Messages des autorités:
 - Informations du maire
 - Informations des dicastères
- Divers

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous le chiffre 3 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary (point 3 de l'ordre du jour).

Courtelary, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Dora et Théodor Zürcher, Promenade de la Suze 11, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet de construction: construction d'une véranda non chauffée et d'une pergola en annexe du bâtiment existant sis à Promenade de la Suze 11, sur la parcelle N° 1319, zone H1.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: dalle béton avec un châssis aluminium de couleur gris anthracite.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2608 Courtelary, le 11 novembre 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction (Demande de permis de construire après-coup)

Requérante: Rebecca Hodel, Les Petits-Bois 204, 2608 Courtelary.

Auteure du projet: idem que requérante.
Propriétaire foncier: idem que requérante.

Projet de construction: démolition d'une loge et construction d'une nouvelle stabulation pour des chevaux sur la parcelle N° 593, Les Petits-Bois 204, hors zone.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: construction en bois avec un toit plat.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 11 novembre 2022

Le Secrétariat municipal

Réclame

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français
0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

La Ferrière



Assemblée communale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h
à la halle polyvalente

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2022
2. Discuter et accepter un crédit d'engagement pour une dépense périodique de 130 000 francs pour la professionnalisation de la fonction de commandant du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël
3. Acceptation du budget 2023
4. Discuter et accepter un crédit d'investissement de 85 000 francs pour la réfection du mur du cimetière
5. Discuter et accepter un crédit d'investissement de 40 000 francs pour l'assainissement de la station de pompage du Saignat
6. Election d'un ou d'une président(e) des assemblées fin de période 2022-2025
7. Election d'un ou d'une vice-président(e) du bureau de l'assemblée communale fin de période 2022-2025
8. Informations du Conseil municipal
9. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

La Ferrière, le 1^{er} novembre 2022

Le Conseil communal

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Assemblée ordinaire

mercredi 14 décembre 2022 à 20h 15
à la Cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2022, et approbation
4. Budget 2023 et quotité de l'impôt, présentation et approbation
5. Elections de 2 membres au conseil de paroisse (2022-2023)
6. Mesures visant à économiser l'énergie, information
7. Informations
 - a) Paroisse
 - b) Syndicat des paroisses de l'Erguël
8. Divers et imprévus

Des propositions pour le point 5 peuvent être adressées à la présidente Pierrette Wäfler ou à la secrétaire Aurore Oppliger, ou peuvent être annoncées lors de l'Assemblée, avec l'accord des personnes proposées.

La Ferrière, le 11 novembre 2022

Le Conseil de paroisse

Avis de construction

eBau 2022-16020

Requérant: Loïc Studer, Vers l'Eglise 1, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Espace Plans Sàrl, Vers l'Eglise 15, 2333 La Ferrière.

Emplacement: Vers l'Eglise 1 et 1A, 2333 La Ferrière, parcelle 200.

Projet: remplacement du chauffage existant, création d'un local chauffage, d'un silo et d'un local de stockage pour copeaux de bois dans le hangar nord. Construction d'une fumière et modification de l'ancienne fumière en citerne à eau pour le bétail. Mise aux normes de l'aire de sortie nord pour le bétail. Pose de panneaux solaires photovoltaïques.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 11 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit ou motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al.3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 11 novembre 2022

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

Assemblée ordinaire

mercredi 14 décembre 2022 à 20h
à la Salle de spectacles
du Centre communal de Péry

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budgets pour l'année 2023
3. Elections:
 - a) d'un(e) conseiller(ère), en remplacement de Aline Bessire, démissionnaire
 - b) réélection de l'organe de révision des comptes.
4. Infos du président
5. Divers

Péry, le 11 novembre 2022

Le Conseil de bourgeoisie

Assemblée municipale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h
au Centre communal de Péry

Ordre du jour

1. Election du président des Assemblées – période 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 – 2 candidats dans les délais impartis, vote au bulletin secret (art. no 50 du RO)
2. Election du vice-président des Assemblées – période 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 – un candidat dans les délais impartis – élection tacite à ratifier (art. N° 50 RO)
3. Election de la secrétaire des Assemblées – période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 – une candidate dans les délais impartis – élection tacite à ratifier (art. N° 50 RO)
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour une nouvelle période de 4 ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026
5. Présentation et acceptation du budget 2023 avec quotité (1.55) et taxe immobilière (1.2%) inchangées
6. Informations du Conseil municipal
7. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

P.S.: le résumé du budget municipal 2023 est à disposition à l'administration municipale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Par ailleurs, le document en question est consultable sur notre site internet.

Péry, le 8 novembre 2022

Le Conseil municipal

Elections communales et scrutin communal aux urnes du 27 novembre 2022: report au 18 décembre 2022

La Municipalité a constaté que des erreurs, dues à des problèmes d'impression, entachent le matériel de vote distribué en vue des élections et de la votation du 27 novembre prochain.

Soucieux de mettre sur pied un vote sans ambiguïté, le Conseil municipal de Péry-La Heutte a décidé d'annuler cette procédure de vote et de reconvoquer le corps électoral le dimanche 18 décembre 2022.

Le dépôt des listes n'étant entaché d'aucune irrégularité, ces dernières demeurent valables et inchangées pour le scrutin du 18 décembre 2022.

Les élections municipales de Péry-La Heutte sont donc programmées le dimanche 18 décembre 2022

Le corps électoral de Péry-La Heutte est donc invité à se prononcer sur l'élection d'un maire et de trois conseillères/conseillers.

Les listes de candidats suivantes ont été déposées dans le délai imparti:

Présidence du Conseil communal (Cercle électoral de Péry – La Heutte) / élection selon le système majoritaire: liste N° 1 Nussbaumer Claude, 1956, Forgeron. Liste N° 2 Bornoz Flück Chantal, 1954, Architecte.

Conseil communal (Cercle électoral de Péry-La Heutte) / élection selon le système majoritaire, 3 postes sont à repourvoir: liste N° 10 Tarantini Raffaele, 1982, Planificateur production. Liste N° 11 Sunier Thierry, 1972, Chef de service. Liste N° 12 Schindelholz Nelly, 1966, Comptable brevetée. Liste N° 13 Huissoud Thérèse, 1958, Master en administration publique.

Les listes ont été classées selon leur ordre de dépôt.

Scrutin communal de Péry-La Heutte du 18 décembre 2022

Conformément à l'article N° 4 du Règlement d'Organisation de la commune de Péry-La Heutte, les citoyennes et citoyens de Péry-La Heutte, ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués dimanche 18 décembre 2022 de 10h à 11h au bureau de vote pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

1. Acceptez-vous le crédit additionnel de 410 000 francs pour l'agrandissement de l'école secondaire du Bas-Vallon (ESBV). (Part de Péry-La Heutte: environ 117 752 francs, soit 28.72 % selon clef de répartition)

De plus amples renseignements figureront dans le message qui sera annexé au matériel de vote.

Péry, le 4 novembre 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Patricia Leite Barreiro, rue de Büren 89, 2504 Bienne.

Propriétaire foncier: Fernando Barreiro Gesto, rue de Büren 89, 2504 Bienne.

Auteur du projet: Zhuta Bau Gmbh, Chemin de l'école 11, 2535 Frinwillier.

Projet de construction: agrandissement du bâtiment. Grand'Rue 61, 2603 Péry, parcelle N° 725, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés. Genre de construction: agrandissement de l'aile de la maison pour création de deux chambres à l'ouest du bâtiment.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 décembre 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Ramiz Ramic, rue de La Reuchenette 28, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Auteur du projet: idem que requérant.

Projet de construction: aménagement d'un studio. Remplacement des volets. Rue de La Reuchenette 28, 2603 Péry, parcelle N° 232, zone mixte.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: aménagement d'un studio dans deux chambres existantes chauffées. Remplacement des volets par des stores de couleur gris-aluminium.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 décembre 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Requérant: Pro Natura, Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel.

Emplacement: parcelle N° 518, au lieu-dit: «Les Grands Prés», Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: création d'un étang d'environ 100 m² à côté du bassin de rétention d'eau de pluie existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: PPP N° 7 «Les Planchettes».

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCOF.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 novembre 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



PAROISSE RÉFORMÉE DE RENAN

Assemblée

mardi 13 décembre 2022 à 20h à l'Ancre

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination d'un scrutateur
3. Lecture du PV de l'assemblée de paroisse du 22 mai 2022
4. Présentation et acceptation du budget 2023
5. Rapport de la présidente du Conseil de paroisse
6. Rapport de la pasteur desservante Nadine Manson
7. Divers et imprévus

Renan, le 7 novembre 2022

Paroisse réformée de Renan

Assemblée communale ordinaire

jeudi 15 décembre 2022 à 20h
à la salle communale

Ordre du jour

1. Discuter et accepter un crédit d'engagement pour une dépense périodique de 130 000 fr. pour la professionnalisation de la fonction de commandant du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël
2. Investissements 2023
 - a) Discuter et accepter un crédit d'engagement de 65 000 francs pour l'assainissement de la route des Convers sur un tronçon d'environ 350 m (Envers des Convers 102)
 - b) Discuter et accepter un crédit d'engagement de 90 000 francs pour le changement d'un bus scolaire
 - c) Discuter et accepter un crédit d'engagement de 160 000 francs pour l'assainissement de l'appartement Grand-Rue 6
3. Discuter et approuver le budget 2023 avec quotité d'impôts et taxe immobilière inchangées
4. Information concernant l'implantation d'une crèche à Renan
5. Divers et imprévus

Le budget 2023 détaillé, faisant l'objet du point 3 de l'ordre du jour, peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Renan, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

**Délai de remise
des publications officielles**

MARDI 12H

Avis de construction Permis N° 2032

Requérant : Cornelia Spänhauer, Hittenbergstrasse 38, 8636 Wald.
Auteurs du projet : Semjon Fehr et Nadine Dajanovic, Hittenbergstrasse 38, 8636 Wald.
Adresse du projet : parcelle N° 464, Droit des Convers 99, 2616 Renan.
Descriptif du projet : création d'un nouvel appartement. Réouverture de la porte-fenêtre en façade sud-est, création d'une nouvelle porte-fenêtre et d'une fenêtre en façade nord-est, rénovation des autres fenêtres.
Dimensions du projet : selon plans déposés.
Construction du projet : selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction : zone agricole.
Dérogation : art. 24 LAT.
Objet protégé : digne de protection, objet C.
Dépôt public : du 11 novembre au 11 décembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 11 novembre 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Requérante : Buvette le Petit Bonheur, Catherine et Raphaël Leuba, Clermont 138, 2616 La Cibourg.

Emplacement : parcelle N° 293, au lieu-dit : « Clermont 138 », La Cibourg, Commune de Renan.

Projet : demande déposée après-coup pour l'installation de deux radiateurs dans la buvette et dans les WC pour tempérer les locaux à moins de 10° avec demande d'allègement selon art. 17 OCEn.

Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : agricole.

Recensement arch. : objet C, digne de protection, sous contrat de classement depuis le 24.05.2015.

Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 novembre 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

jeudi 8 décembre 2022 à 19h,
école, 2538 Romont

ERRATUM

Comme vous l'aurez constaté, une faute de frappe s'est glissée dans l'ordre du jour de l'Assemblée bourgeoise du 8 décembre 2022. C'est bien le budget 2023, au point N° 3 de l'ordre du jour, et non le budget 2022 qui sera discuté lors de cette dernière.

Le Conseil bourgeois vous remercie de votre compréhension.

Romont, le 11 novembre 2022

Le Conseil bourgeois

Assemblée municipale

jeudi 15 décembre 2022 à 20h
à l'école, salle du Conseil municipal
au rez-de-chaussée

Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 850 000 francs pour l'acquisition de l'immeuble, sis à la route Principale 10, parcelle N° 866 du ban de Romont
2. Discuter et approuver le budget communal 2023, fixer la quotité d'impôts et la taxe immobilière
3. Informations diverses du Conseil municipal
4. Divers et imprévus

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Avis de construction 22-88 eBau 2022-15252 dossier eBau 103904

Adresse du projet : BF 1194, route de Sonvilier 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet : isolation périphérique du bâtiment (demande a posteriori) et changement d'agent énergétique (mazout -> PAC)
Maître d'ouvrage : Driton Tolaj, route de Sonvilier 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet : idem MO.

Zone d'affectation et de construction : ZHfmd C2a.

Dérogation : –

Périmètre protégé : –

Objet protégé : –

Dépôt public : du 4 novembre au 5 décembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 novembre 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 22-86 eBau 2022-16133 dossier eBau 108238

Adresse du projet : BF 420, route Mont-Soleil 22, 2610 Saint-Imier.

Description du projet : construction d'une lucarne de toiture en façade sud et remplacement de huit velux existants (4 sur pan sud et 4 sur pan nord) par de nouveaux velux de taille identique.

Maître d'ouvrage : Daniel Kammel, rue Fitz Marchand 25, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet : pga architectes, Pierre Gianoli, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Zone d'affectation et de construction : zone mixte M2 C3a.

Dérogation : –

Périmètre protégé : –

Objet protégé : –

Dépôt public : du 11 novembre 2022 au 12 décembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 novembre 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 22-94 eBau 2022-16108 dossier eBau 108532

Adresse du projet : BF 2100, rue Bakounine 14, 2610 Saint-Imier.

Description du projet : installation de panneaux solaires photovoltaïques en façade sud.

Maître d'ouvrage : Mathias Nikles, rue Bakounine 14, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet : idem MO.

Zone d'affectation et de construction : ZHfmd C2a.

Dérogation : –

Périmètre protégé : –

Objet protégé : –

Dépôt public : du 11 novembre 2022 au 12 décembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 novembre 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 22-87

eBau 2022-15214 dossier eBau 106947

Adresse du projet : BF 499, Passage des Jardins 1, 2610 Saint-Imier.

Description du projet : rénovations intérieures de deux niveaux, aménagement des combles, rénovation de la toiture, construction de deux lucarnes en pan ouest.

Maître d'ouvrage : Isabelle Wanner, Kronengasse 35, 5400 Baden.

Auteur du projet : MBR architecture, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction : ZHhd C3b.

Dérogation : art. 85 OC (CSOB).

Périmètre protégé : ensemble structuré 1. Périmètre de protection et de conservation du site PC 1.

Objet protégé : immeuble digne de conservation
Dépôt public : du 11 novembre 2022 au 12 décembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 novembre 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



*** REMPLACE ET ANNULE
LA CONVOCATION DU 24 NOVEMBRE 2022 ***

Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

jeudi 15 décembre 2022 à 20h
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2022
2. Discuter et voter un crédit d'engagement de 150 000 francs pour la conduite d'eau de secours de Frinwillier
3. Discuter et voter un crédit d'engagement de 250 000 francs pour l'asphaltage de la fin du chemin du Saraigne (depuis le haut du Saraigne jusqu'aux Pontins)
4. Discuter et approuver le budget communal 2023
5. Discuter et approuver les règlements suivants :
 - Règlement concernant le financement spécial équilibre de la tâche du « Fonds communal pour l'énergie et le développement durable »
 - Nouveau règlement communal sur les déchets
6. Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1, le budget mentionné sous point 4 et les règlements mentionnés sous point 5 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée ou ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre un acte législatif communal.

Plagne, le 7 novembre 2022

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire de la commune bourgeoise

lundi 12 décembre à 20h
dans le bâtiment communal à Vauffelin

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation et approbation du budget 2023
3. Election d'un(e) conseiller(ère)
4. Nomination de l'organe de vérification des comptes (fiduciaire Soresa)
5. Informations du conseil bourgeois
6. Divers et imprévus

Vauffelin, le 7 novembre 2022

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Plan communal exécutoire d'aménagement des eaux

Avec sa décision du 27 avril 2021, l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne a approuvé le plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval, conformément à l'art. 25, al. 4, de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE). Le plan d'aménagement des eaux est entretemps devenu exécutoire.

Responsable de l'aménagement des eaux : Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze Commune : Sonceboz-Sombeval.

Plan d'aménagement des eaux PAE : PAE de la Suze à Sonceboz-Sombeval.

Adopté le : 27 avril 2021.

Service responsable du dépôt public : Administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Durée du dépôt public : du 11 novembre 2022 au 10 décembre 2022.

Les documents approuvés peuvent être consultés par la population pendant la durée du dépôt public. Ils sont mis à disposition à titre d'information et ne peuvent plus faire l'objet d'oppositions et de recours.

Péry-La Heutte, novembre 2022

*Syndicat d'aménagement
des eaux de la Suze*

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Scierie SYB Sàrl, Yves Bernard, rue Fritz-Marchand 43, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Rmored SA, Ralph Howald, route de la Saugé 12, 2042 Valangin.
Emplacement: parcelle N° 323, au lieu-dit: «rue Fritz-Marchand 43b», commune de Sonvilier.
Projet: agrandissement du couvert existant et construction d'un nouveau couvert à bois.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A.
Dérogations: art. 48 LAE et 526 al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 novembre 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Christophe Hazard, route du Stand 7, 2615 Sonvilier.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: assainissement thermique de la façade est, changement de la porte de garage et remplacement de la conduite d'eau usée.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 109, route du Stand 7, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: centre village.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 11 novembre au 11 décembre 2022 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 11 novembre 2022

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Les membres (suisses et étrangers) de la paroisse catholique romaine de Tramelan sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

lundi 12 décembre 2022 à 20h au foyer

Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Présentation de la nouvelle secrétaire
3. Lecture du PV de l'AG du 21 juin 2021

4. Informations des travaux de la cure
5. Discuter et approuver le budget et la quotité d'impôt 2022
6. Informations pastorales
7. Divers et imprévus

Tramelan, le 3 novembre 2022

Paroisse catholique romaine

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Camping du Château Sàrl, p. adr. Mario Martinez, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Mario Martinez SA, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1090 (DS 3303), au lieu-dit: «Camping du Château 54», commune de Tramelan.
Projet: construction d'un bungalow pour le gardien du camping avec place de parc et garage et installation photovoltaïque et thermique en toiture.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ «Camping».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 4 novembre 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 2022/47 eBau 2022-14716

Requérante: Régie de la Trame Sàrl, Julien Bichsel, Grand-Rue 169, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, Jean-Paul Roethlisberger, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: construction d'un local à vélo (27 places) au sud-ouest du bâtiment existant.
Parcelle N° 3553, zone PQ «Crêt-Georges Est»
Emplacement: rue Chautenatte 29, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaire et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 novembre 2022 au 11 décembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 novembre 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/49 eBau 2022-15459

Requérante: Jacqueline Lalanne, chemin de la Malade 11, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérante.
Projet: construction d'un couvert ouvert sur les côtés au nord-ouest du bâtiment existant.
Parcelle N° 287, zone SBT.
Emplacement: chemin de la Malade 11, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 novembre 2022 au 11 décembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 novembre 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/58 eBau 2022-15460

Requérante: Société La Trame SA, André Chiquet, rue Jolimont 28, 2740 Moutier.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieur T2l-i, André Tellenbach, rue de la Printanière 36, 2720 Tramelan.
Projet: plantation de panneaux photovoltaïques sur le remblai du nouveau garage souterrain.
Parcelle N° 2451, plan de quartier «Crêt-Georges Ouest».
Emplacement: Grand-Rue 98a, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Recensement arch.: bâtiment anciennement «digne de conservation et objet C».
Protection des eaux: zone de protection rapprochée (zone S2.)

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 novembre 2022 au 11 décembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 novembre 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/61 eBau 2022-15967

Requérant: L'Envol Centre spécialisé, Grand-Rue 157, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement des panneaux solaires en toiture sud, rénovation de toutes les façades et remplacement partiel des fenêtres sur toutes les façades.
Parcelle N° 2393, zone Centre.
Emplacement: Grand-Rue 157, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti A. Bâtiment digne de protection, objet C.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 novembre 2022 au 11 décembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 novembre 2022

La Commune de Tramelan

Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

***** ANNULE ET REMPLACE LES PUBLICATIONS EFFECTUÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE VILLERET LES 10 ET 17 JUIN 2022 *****

Requérante: Volg Detailhandels AG, Verwaltung Romandie, z. l. d'In Riaux 30, 1728 Rossens.
Auteur du projet: Volg Konsumwaren AG, Deltastrasse 2, 8404 Winterthur.
Emplacement: parcelle N° 10, au lieu-dit: «rue Principale 29», commune de Villeret.
Projet: pose de publicités Volg sur les vitrines du magasin, remplacement de la porte, modifications intérieures et installation d'une climatisation en façade sud-ouest.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: V.
Recensement arch.: ensemble bâti A.
Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 novembre 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE
RÉGIONAL DE COMPÉTENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Assemblée des délégués ordinaire

**jeudi 15 décembre 2022 à 19h30
en salle 1 du CRC et de PCi du Jura
bernois à la rue du Pont 20, 2720 Tramelan**

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n° 66 de l'assemblée des délégués du 9 juin 2022
4. Information du cdt.
5. Budget 2023
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Approbation
6. Nomination de la fiduciaire Soresa SA
7. Election de la commission de gestion
 - 7.1 Election des membres
 - 7.2 Election du président
 - 7.3 Election du vice-président
8. Election du président, du vice-président et de la secrétaire des assemblées
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 11 novembre 2022

*Au nom de la Commission de Gestion
du CRC et de la PCi du Jura bernois
Le Président, Dave von Kaenel
La secrétaire, Paulina Pfenninger*

Canton de Berne



COMMUNICATION DE LA DIRECTION
DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'INTÉGRATION

Des projets pilotes pour développer l'insertion professionnelle

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration entend développer l'insertion professionnelle afin de diminuer durablement le taux d'aide sociale. Un projet d'optimisation de l'insertion professionnelle dans le canton de Berne a donc été élaboré en 2021. Il esquisse les grands axes de l'optimisation des processus et des structures. Au printemps 2022, le projet a été présenté pour avis aux parties prenantes.

La consultation a confirmé la nécessité de réformer le système de l'insertion professionnelle. Les parties prenantes invitées à donner leur avis ont accueilli positivement la volonté du canton de procéder à des optimisations. Mais elles ont relevé qu'il était difficile d'évaluer aujourd'hui les conséquences d'une réforme profonde du système.

Des projets pilotes vont être mis en place pour déterminer quels éléments du projet d'optimisation peuvent être mis en œuvre et quelles en seront les conséquences. Les résultats positifs des projets pilotes seront ensuite intégrés progressivement dans le système de l'insertion professionnelle.

Berne, le 7 novembre 2022

*La Direction de la santé,
des affaires sociales et de l'intégration*

Réclame

SWISSAID

Aider avec courage.

Votre don porte des
fruits. Pour lutter
contre la faim.

CP 30-303-5
www.swissaid.ch